



Aujourd'hui: sur le Plateau, brouillard se dissipant l'après-midi. Au-dessus et dans les autres régions encore ensoleillé.

Demain: par moments très nuageux avec quelques précipitations. Ensuite à nouveau le plus souvent ensoleillé.

| | | | | | | |
|---|----|-----|--------|--|--------|---------|
| Lac des Brenets 749,26 m | | | +1° | | Lever | Coucher |
| Lac de Neuchâtel 428,98 m | 5° | -2° | 2000 m | | 7 h 28 | 18 h 04 |
| Fête à souhaiter jeudi 21 février: Eléonore | | | | | | |

Loyers: la loi du plus fort

Des locataires loclois s'adressent au Conseil d'Etat

Les locataires des immeubles Cardamines 11-13 au Locle vont envoyer une pétition au Conseil d'Etat. Motif: ils estiment que le canton participe activement à l'explosion des coûts du logement. Et cela en louant au prix fort (pour le compte de la Confédération) des appartements destinés aux requérants d'asile. Des pratiques qui incitent certains propriétaires peu scrupuleux à s'aligner sur ces tarifs. Dans le cas précis, les locataires des Cardamines accusent leurs bailleurs d'exercer des pressions dans ce sens.

► 19



OPINION

Le faucon de Damas

Hafez el-Assad est un faucon. Arrivé au pouvoir en 1970, le président syrien n'a rien d'un défenseur des droits de l'homme ou de la liberté d'expression. Exécutions sommaires, torture, la panoplie complète des moyens répressifs a été utilisée pour empêcher toute contestation dans le pays.

De la même manière qu'en Irak. A la seule différence qu'Hafez el-Assad n'a jamais donné dans la mégalomanie.

Dans son sillage, Damas apparaît déjà comme un des bénéficiaires des événements. Profil bas, discret, le président syrien a su mettre à profit la focalisation des esprits sur Bagdad. La mise sous tutelle quasi définitive du Liban par une opération rondement menée constituait un premier signal. La Syrie monnaye son soutien à la coalition.

Les Etats-Unis apprécient et ne bronchent pas. Depuis qu'Hafez el-Assad a abandonné sa phraséologie anti-impérialiste, il est devenu un homme tout à fait fréquentable. Du coup, Washington espère trouver en lui l'allié qui lui permettrait de régler la question israélo-arabe. Comme quoi en politique, l'ennemi d'hier peut devenir l'ami de demain.

La position syrienne, par ailleurs, illustre aussi les dissensions du monde politique arabe. Car si la population soutient l'Irak, Hafez el-Assad, lui, se frotte les mains. La haine qu'il voue à Saddam Hussein, pourtant baasiste comme lui, n'a d'égal que son désir de voir le dictateur irakien disparaître. Les deux hommes se sont même affrontés indirectement au Liban, puisque l'Irak armait les troupes du général chrétien Michel Aoun.

On imagine dès lors que le Syrien ne versera pas une larme sur le sort de Saddam Hussein.

Voilà résumé un des aspects du marchandage qui se déroule dans les coulisses de la guerre. Chacun tente de tirer à lui un bout du tapis. Dans ces conditions, on voit mal ce qui pourrait permettre à Saddam Hussein d'effectuer un renversement spectaculaire des données du conflit.

Le troc, composant essentiel de la politique internationale, fonctionne au plus pur sens du terme dans le cadre du Golfe. Hafez el-Assad, lui, a dans les mains de quoi faire de bonnes affaires. Et répartir les bras chargés lorsque les transactions auront été effectuées.

Daniel DROZ

Trois ans et quatre jours de suspense

Feu vert fédéral au tronçon Vaumarcus-Bevaix de la N5

Il aura fallu patienter exactement trois ans et quatre jours pour obtenir l'approbation du Conseil fédéral, dans sa séance d'hier, du projet général de la section Vaumarcus-Bevaix de la N5. Ainsi finit le premier acte de cet évitement de La Béroche, reporté à maintes reprises par l'évocation de restrictions budgétaires ou de normes de protection de l'environnement. Va désormais commencer l'élaboration du projet définitif de ce tronçon de 7,5 km devisé à 466 millions de francs. Plus de deux ans devraient encore s'écouler jusqu'au premier coup de pioche...

Techniquement, cette section à quatre voies de la N5 est en grande partie en tunnels ou implantée sur le tracé actuel de la route cantonale Neuchâtel-Yverdon. Ainsi, les liaisons des régions traversées sont maintenues et même améliorées par la construction d'une semi-jonction au-dessus de Saint-Aubin, elle permettra un accès au village par le haut, tout en offrant l'évitement de la localité pour le trafic à destination, ou en provenance, de Montalchez.

DEUX TUNNELS

Deux tunnels seront construits, à Gorgier et à Sauges, avec une résurgence à ciel ouvert pour établir la demi-jonction et installer le système de ventilation des galeries. Avec 4,5 km de tunnels et 1,2 km de galeries, pour un total de 7,5 km de trajet, il

était évident que la facture allait être salée: 62 millions de francs au kilomètre ou 62.000 francs le mètre linéaire!

Examiné sous l'angle de la protection de l'environnement et de l'intégration au site, le choix paraît judicieux puisque le tracé choisi ménage, dans la mesure du possible, la forêt et les vignes tout en réduisant considérablement les émissions sonores. Une étude d'impact sera menée parallèlement aux travaux de construction.

Le monde politique neuchâtelois et le Département des travaux publics plus particulièrement, ont accueilli la nouvelle avec grande satisfaction. Raymond Mizel, chef de l'Office des transports, relevant aussi l'effet positif qu'aura cette décision sur l'avancement des travaux de Rail 2000 dans cette région, les deux chantiers ayant des complémentarités qu'il faudra savoir exploiter.

DOSSIER POLITIQUE

D'un point de vue politique, les cantons de Vaud et de Neuchâtel ont unanimement défendu le dossier de la réalisation complète de la N5, entre Corcelettes et Areuse, dès 1985, par le dépôt d'un projet global concret auprès de l'Office fédéral des routes. Notre canton se battant parallèlement pour la réalisation d'une continuité autoroutière entre Saint-Blaise et le canton de Berne.



Le 16 février 1988, le projet accepté hier seulement, prenait le chemin de Berne accompagné d'une missive à l'attention du conseiller fédéral Adolf Ogi, chef du Département des transports, communications et de l'énergie, signée des conseillers d'Etat neuchâtelois André Brandt et vaudois Marcel Blanc, alors en charge des Travaux publics.

On pouvait notamment lire que «la construction rapide de la

N5 est demandée avec insistance par la population des districts du Nord vaudois et celle de tout le canton de Neuchâtel. Cette route a un intérêt capital pour le maintien et le développement de toute l'économie des régions du Jura durement éprouvées ces dernières années. (...) La N5 a pour but essentiel de desservir et de relier les populations du Jura nord vaudois, neuchâtelois et bernois aux principaux centres suisses. Sa réalisation dans les meilleurs délais est un élément

primordial de redressement économique des régions qui manquent de bonnes voies de communications»...

Message entendu, mais tard. Et il faudra encore s'armer de patience avant de voir les premiers engins de chantier entrer en action, la procédure voulant que chaque détail du projet soit désormais soumis à la critique des communes et personnes concernées.

M.S.

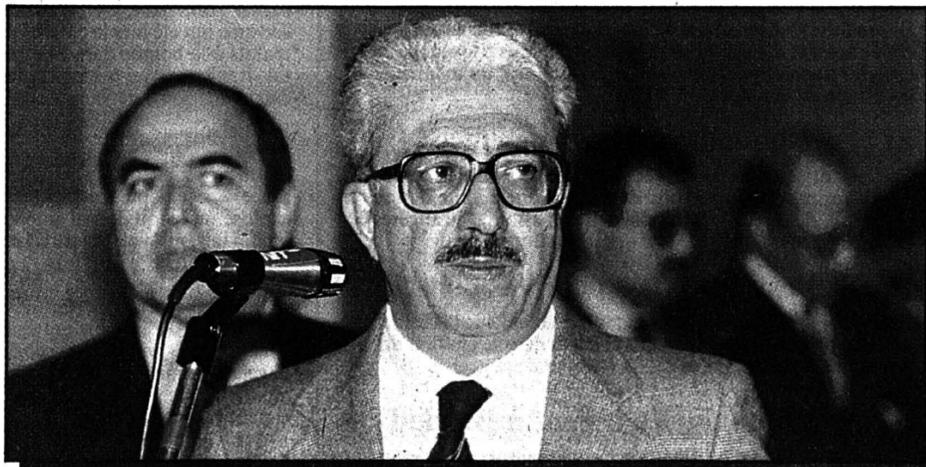
Bagdad muet face au plan de paix soviétique

Les accrochages sur le front terrestre prennent de l'ampleur

Les accrochages sur le front terrestre de la guerre du Golfe ont pris de l'ampleur hier, tandis que Bagdad s'abstenait de toute réponse décisive face à la proposition de paix soviétique, formulée lundi. A ce sujet, l'URSS a fait savoir mercredi qu'aucune disposition n'avait été prise pour le retour de M. Tarek Aziz (notre photo ASL) à Moscou, qui devrait apporter la réponse de Bagdad au plan de paix soviétique. «Nous n'avons reçu aucune indication quant à l'intention de Tarek Aziz de venir à Moscou», a notamment déclaré le porte-parole du Ministère soviétique des Affaires étrangères, M. Vitali Tchourkine.

Les Américains ont de leur côté annoncé à Ryad la capture de 500 soldats irakiens, lors de combats près de la frontière saoudienne.

● Lire en page 2



Les accrochages se multiplient sur le front

Les Américains capturent cinq cents soldats irakiens

Les accrochages sur le front terrestre de la guerre du Golfe ont pris de l'ampleur hier, tandis que Bagdad s'abstenait de toute réponse décisive face à la proposition de paix soviétique, formulée lundi. Tarek Aziz se rendra aujourd'hui à Moscou pour donner cette réponse que tout le monde attend. Les Américains ont de leur côté annoncé à Ryad la capture de 500 soldats irakiens, lors de combats près de la frontière saoudienne.

Entre 450 et 500 soldats irakiens ont été faits prisonniers au cours d'un accrochage avec des forces américaines hier au nord de la frontière saoudienne, a annoncé un porte-parole militaire américain à Ryad. Les combats, a précisé le général Richard Neal au cours du briefing quotidien, se sont poursuivis durant toute la journée.

Selon le général Neal, l'atta-

que américaine était dirigée contre des bunkers irakiens et menée par deux hélicoptères

AH-64 Apache d'attaque et deux OH-58 d'observation. De 13 à 15 bunkers ont été détruits

et les soldats irakiens ont commencé à se rendre, a dit le porte-parole.



Les soldats saoudiens s'entraînent toujours. Bientôt passeront-ils à l'action? (AFP)

En outre, un soldat américain a été tué et sept autres blessés au cours d'un autre engagement entre une compagnie interarmes américaine dans les parages de la frontière koweïto-saoudienne, a poursuivi le général. Les Américains ont eu deux véhicules de transport de troupes blindés Bradley endommagés tandis que les Irakiens perdaient 5 chars, 20 pièces d'artillerie, et 7 d'entre eux étaient faits prisonniers, a-t-il précisé.

Par ailleurs, des attaques alliées contre la ville sainte de Kerbala, au sud de Bagdad, ont fait 52 morts et 250 blessés, a affirmé le ministre irakien des biens religieux Abdullah Fadhl à un journaliste de l'agence iranienne IRNA. Le ministre irakien a ajouté que 25 mosquées et cinq églises avaient été endommagées lors de ces attaques.

MUTISME

La tournure de plus en plus terrestre des opérations militaires alliées n'a pas provoqué de réactions particulières en Irak, dont

les dirigeants ne semblaient toujours pas disposés à apporter de réponse décisive et immédiate sur un éventuel retrait du Koweït, comme le préconisait le plan de paix soviétique, présenté lundi à Moscou au ministre irakien des Affaires étrangères, M. Tarek Aziz, par le président Mikhaïl Gorbatchev.

A ce sujet, l'URSS a fait savoir hier qu'aucune disposition n'avait été prise pour le retour de M. Aziz à Moscou, qui devrait apporter la réponse de Bagdad au plan de paix soviétique.

Hier soir, Radio Bagdad a annoncé que le ministre irakien des Affaires étrangères Tarek Aziz se rendra «prochainement» à Moscou avec la réponse du président Saddam Hussein au plan de paix de Mikhaïl Gorbatchev.

La radio a précisé que la décision avait été prise lors d'une réunion du Conseil de commandement de la révolution présidée hier soir par Saddam Hussein durant laquelle M. Aziz a rendu compte de ses entretiens à Moscou et Téhéran. (ats, afp, reuter)

Moscou se replace

Le plan de paix a plusieurs buts

La visite annoncée de Tarek Aziz n'a pas eu lieu. Hier soir, le silence de Bagdad devenait pesant, même si Moscou voulait encore croire à une réponse «précise et positive» de l'Irak. Par ailleurs, les Soviétiques ont minimisé la réaction négative de certains alliés.

De notre correspondant à Moscou
Patrick CHABOUDEZ

«Nous ne pensons pas que la lettre de George Bush puisse être perçue comme une réponse négative», a déclaré Vitaly Ignatenko, le porte-parole du Kremlin. Il est précisé que les échanges d'opinion s'étaient poursuivis entre ministres américain et soviétique des Affaires étrangères...

PAS CONNUE

La teneur exacte des propositions de Mikhaïl Gorbatchev n'est toujours pas connue. Toutefois, selon la «Komsomolskaya Pravda», ce plan ferait notamment référence à des consultations internationales pour un règlement du conflit israélo-arabe, à un cessez-le-feu temporaire et à la fin des sanctions

économiques contre l'Irak. Des conditions difficilement acceptables pour George Bush.

Mais là n'est peut-être pas le but recherché. Car, même si Bagdad et Washington devaient refuser les propositions de Mikhaïl Gorbatchev, Moscou se sera incontestablement replacé comme un interlocuteur privilégié dans une région, le Proche-Orient, où son avis comptait moins ces derniers temps. Autre effet de cette médiation, les retombées diplomatiques positives n'ont pas tardé. Pour M. Perez de Cuellar, le secrétaire général de l'ONU, l'initiative soviétique est «une occasion historique pour éviter la bataille terrestre». Le gouvernement italien trouve le plan en tous points conforme aux résolutions des Nations Unies. Quant à Hans Dietrich Gentscher, le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, vieux renard de la diplomatie s'il en est, il résume la situation d'une phrase qui se passe de commentaires. «Nous serions tous bien avisés de ne pas chasser l'URSS de cette région, mais au contraire de reconnaître qu'un ordre de paix durable est impossible sans tenir compte des positions de l'Union soviétique».

Enfin, le plan de Mikhaïl Gorbatchev est également à usage interne. Il s'agit en effet de donner des assurances aux conservateurs que tout aura été tenté pour éviter l'escalade militaire.

Depuis plusieurs jours, la presse du parti et de hauts responsables de l'armée Rouge condamnent publiquement la coalition anti-irakienne qui, selon eux, outrepassa le mandat des Nations Unies. «La guerre est devenue injuste», affirme de son côté Evgueni Primakov, le conseiller de Mikhaïl Gorbatchev pour le Proche-Orient.

TOUT FAIRE

La préoccupation des dirigeants soviétiques est de tout faire pour que les résolutions de l'ONU soient respectées par Bagdad, mais aussi par Washington. Il ne s'agit pas de détruire l'Irak et d'être, comme le soulignait la Pravda dans son édition d'hier, «aveuglé par l'idée de vengeance contre Saddam Hussein». Les limites du soutien de Moscou à la coalition anti-irakienne sont désormais clairement établies. Si elles devaient être dépassées, cela marquerait probablement la fin du vote unanime au Conseil de sécurité. P.C.

L'Iran se veut rassurant

Le ministre iranien des Affaires étrangères de passage à Bonn et à Paris

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, a déclaré hier à Paris qu'il fallait donner jusqu'à aujourd'hui à l'Irak un délai de réponse à l'initiative de paix soviétique.

A l'issue d'un entretien avec le président François Mitterrand, M. Velayati a déclaré qu'il espérait que «l'Irak répondrait très clairement aux récentes propositions» de paix soviétiques. A la question de savoir s'il n'était pas déjà trop tard, il a répondu: «Non, nous devons attendre jusqu'à demain».

M. Velayati a affirmé que la France et l'Iran étaient «déterminés à mettre fin à la guerre désastreuse» dans le Golfe, soulignant que Paris et Téhéran avaient des vues «proches» sur la situation dans cette région.

Le chef de la diplomatie iranienne, qui a transmis à M. Mit-

terrando un message du président iranien Ali Akbar Hachemi Rafsandsjani, a indiqué que l'entretien de près de 40 minutes avec le président français avait porté sur «des récentes propositions soviétiques», mais également sur «des idées de paix soulevées par le président Rafsandsjani» dans un récent message adressé à Saddam Hussein.

RASSURANT

M. Velayati a quitté Bonn pour Paris après avoir tenté de convaincre ses interlocuteurs allemands des bonnes intentions de son voisin Saddam Hussein. «Après ma rencontre de dimanche avec le ministre des Affaires étrangères irakien Tarek Aziz, je peux vous dire que l'Irak est prêt à se retirer du Koweït sans conditions sur la base de la résolution 660», a dit M. Velayati.

Le chef de la diplomatie iranienne a en revanche évité de commenter le plan de paix présenté lundi par Mikhaïl Gorbatchev à Tarek Aziz.

Il n'a pas non plus fait cas de l'intense ballet diplomatique qui a entrecoupé son périple allemand, au cours duquel le chancelier Kohl s'est entretenu à plusieurs reprises avec Mikhaïl Gorbatchev, mais aussi François Mitterrand et John Major.

Il devait s'entretenir hier soir avec son homologue français, Roland Dumas, au cours d'un dîner de travail.

Outre la crise du Golfe, les entretiens de M. Velayati et Dumas porteraient sur les relations bilatérales qui ont connu une «relance substantielle» depuis la dernière visite à Paris de M. Velayati le 6 décembre dernier. (ats, afp)

Désir de paix et colère

Les Irakiens en veulent à l'Amérique

L'Irakien de la rue exprime un désir de paix de plus en plus vif et une colère croissante à l'encontre des alliés.

TEXTE SOUMIS À LA CENSURE IRAKIENNE

«Nous ne voulons pas de cela. Nous voulons vivre», souligne un épicière, qui se plaint de voir ses affaires en baisse, les prix en hausse et les approvisionnements difficiles.

Il critique aussi l'étendue des attaques alliées sur Bagdad, qui ont détruit ou fortement endommagé des services civils essentiels comme la distribution d'eau et d'électricité, ainsi que les fournitures de carburant. «Nous en voulons beaucoup à l'Amérique», lance-t-il.

- par John RICE -

«Ils tentent de détruire l'Irak», ajoute un de ses voisins. Les autorités ont reconnu que les 26 premiers jours de combat avaient fait 20.000 morts et

60.000 blessés - sans préciser la proportion de civils.

TROP TÔT

Le sentiment qui émerge de nombreux entretiens est que les Etats-Unis cherchent plus à frapper l'Irak qu'à libérer le Koweït.

Dans ce pays encore mal remis des huit ans de guerre contre l'Irak (1980-88), l'annonce vendredi dernier par le Conseil de commandement de la Révolution, pour la première fois, qu'il

était prêt à un retrait du Koweït avait été accueillie à Bagdad par des explosions de joie. Des habitants avaient ainsi voulu croire, trop tôt, que la guerre était finie.

Les bombes alliées ont détruit des raffineries et des centrales électriques, ainsi que la plupart des ponts franchissant le Tigre dans la capitale. S'il s'agit là pour les alliés d'objectifs militaires, ce sont des éléments vitaux de la vie de tous les jours qui sont ainsi touchés pour les Irakiens ordinaires. (ap)



Les Irakiens critiquent l'étendue des attaques alliées sur Bagdad. (AP)

EN BREF

Nouvelle équipe de CBS à Bagdad

Quatre journalistes de la chaîne américaine CBS sont arrivés à Bagdad, trois pour couvrir la guerre du Golfe et le quatrième - le vice-président de la chaîne Don Decesare - pour obtenir la libération des quatre autres journalistes capturés le mois dernier.

Des milliers d'oiseaux morts

Des milliers d'oiseaux ont déjà péri dans le Golfe en raison de la marée noire et des centaines de milliers d'autres risquent de mourir dans les semaines qui viennent, a déclaré hier un mouvement de protection de la nature.

Un ministre syrien dénonce

Certains organes de presse «occidentaux et sionistes» cherchent à transformer la guerre contre l'Irak en une défaite de tous les Arabes, a déclaré le ministre syrien des affaires étrangères Farouk Al-Chareh, cité hier par des journaux syriens.

8000 psychologues pour des conseils

Huit mille psychologues américains ont accepté de conseiller gratuitement les familles des soldats engagés dans le Golfe et des personnes souffrant d'anxiété depuis le début de la guerre.

Les non-alignés iraient à Bagdad

Une mission des pays non-alignés se rendra prochainement à Bagdad pour «tenter» de mettre fin à la guerre, a rapporté hier l'agence yougoslave Tanjug. Tanjug note que si «des opérations terrestres de la coalition anti-irakienne commencent avant le départ de la mission», celle-ci sera «probablement» annulée.

Attentats à Téhéran

Quatre ambassades visées

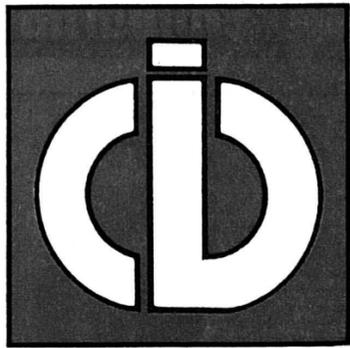
Les ambassades de Grande-Bretagne, d'Italie, d'URSS et de Turquie ont été hier la cible d'attentats à la bombe dans la capitale iranienne, qui ont causé des dégâts mais pas de victimes.

Le ministère italien des Affaires étrangères a précisé qu'une bombe de faible puissance lancée depuis la rue avait explosé sur le toit de son ambassade, faisant voler en éclats quelques vitres.

Les ambassades de Grande-Bretagne et de Turquie ont également été visées, rapporte l'agence iranienne IRNA, en ajoutant que les engins lancés étaient des grenades.

On ignorait pour l'instant si ces attentats étaient liés au conflit du Golfe et les autorités iraniennes ont ouvert une enquête.

(ats, reuter)



COMMERCE INDÉPENDANT DE DÉTAIL



CONCOURS
JEU DE MOTS

ASSOCIATION DES DÉTAILLANTS DU DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

Devernois PARIS

La somptueuse collection de printemps vous attend, Madame. Avec des coloris éclatants, gais, elle vous séduira.

En exclusivité chez

Classymode

Mme Lucienne Regazzoni

BOUTIQUE DE LA FEMME ÉLÉGANTE

Léopold-Robert 11 (face Fontaine Monumentale)
La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 23 15 62

La boutique où l'on vous reçoit avec le sourire, où l'on vous conseille avec plaisir et où l'on vous habille, Madame, avec une élégance discrète

28-12247

QUINCAILLERIE

P.-A. KAUFMANN & FILS

MARCHE 8-10 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS 2
☎ 039/23 10 56

LISTE MARIAGE
QUINCAILLERIE
PORCELAINE

OUTILLAGES
VISSERIE
FER - ACIER - MÉTAUX
MAZOUT - CHARBON
CUIVRE
INOX

28-012191

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

Grenier 14 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 30 47

Expo sur 4 étages
Le Bonheur
ça se meuble

Ensemble rustique en chêne massif

28-12218

NOS DIZAINES DE ROULEAUX DE MOQUETTES À L'EMPORTER

dès Fr. 12.- le m²

Joucommun sa
Tapis-Rideaux

Boulevard des Eplatures 21, 2300 La Chaux-de-Fonds
28-12058

J'achète «ma télé» chez Frésard parce que...
je ne paie pas plus cher et je suis mieux servi!

28-12080

Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 27 83

Frésard
Video TV Hifi

JEU DE MOTS

Résultats du concours CID du jeudi 31 janvier 1991

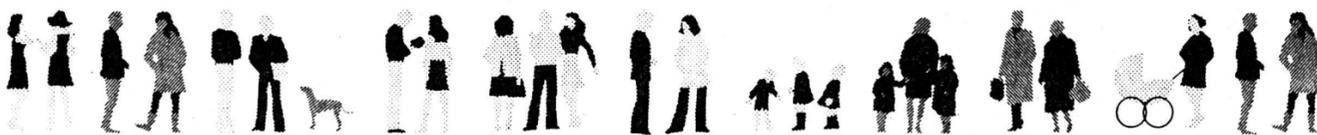
Mots du jour: Nouveauté

Gagnante: Mme Emilie Willemin
Anémones 10, 2726 Saignelégier

gagne 1 bon d'achat de Fr. 300.— offert par **FREY Vêtements**
Avenue Léopold-Robert 47
2300 La Chaux-de-Fonds

Prochaine parution de la page CID
Jeudi 14 mars 1991

Pour le concours, prière de se reporter également à la deuxième page CID de la présente édition



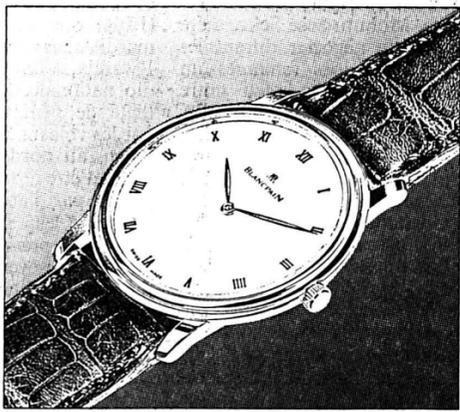
COMMERCE INDÉPENDANT DE DÉTAIL



240 COMMERCES À LA CHAUX-DE-FONDS, LE NUMÉRO 1 DU CHOIX ET DU SERVICE !

● offres d'emploi

IB 1735
BLANCPAIN



Pour nos ateliers du **Brassus, du Sentier et de Lausanne** nous cherchons

HORLOGERS-HORLOGÈRES
sur montres mécaniques

HORLOGERS-RHABILLEURS
pour le service après-vente mondial de nos montres haut de gamme

Veuillez prendre contact par téléphone au 021/845 40 92, Blancpain SA, 1348 Le Brassus ou le soir dès 19 heures au 021/905 38 59

22-2142

Bureau d'ingénieurs de La Chaux-de-Fonds engage:

un(e) apprenti(e) dessinateur(trice) en génie civil

Début de l'apprentissage: août 1991.

Si le dessin et les maths (section scientifique) vous intéresse, n'hésitez pas à nous écrire.

Faire offre sous chiffres 28-950664 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

CAMY
— GENEVE —

DIRECTOR'S P.A./SECRETARY

IMMEDIATE EXCITING TEAM OPPORTUNITY IN INTERNATIONAL MARKETING FOR DYNAMIC PLEASANT, EXPERIENCED, MULTILINGUAL LADY WITH INITIATIVE & WP/PC SKILLS TO DEVELOP WORLDWIDE BUSINESS.

ATTRACTIVE CENTRAL NEUCHÂTEL OFFICES.

91-47201

3, Allée du Quartz, CH-2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Mme A. Austern
Tél. 039 / 260 585 Fax 039 / 260 191

Metalor

MÉTAUX PRÉCIEUX SA MÉTALOR est la maison mère d'un groupement industriel à rayonnement international (1400 personnes) spécialisé dans la production et la vente de produits à base de métaux précieux ainsi que dans le recyclage de ces métaux.

Nous cherchons pour notre Département Recherche & Développement

● **laborantin(e) en physique ou en métallurgie**

ou de formation équivalente, (électronicien, mécanicien, etc.) pour travaux variés sur des appareils de laboratoire complexes.

Qualités requises: des connaissances ou de l'expérience en électricité, métallurgie et/ou mécanique sont souhaitées, ainsi que de l'intérêt pour l'informatique.

● **laborantin(e) en chimie**

ou de formation équivalente, pour travaux d'analyses dans notre laboratoire de spectrométrie d'émission, ainsi que pour d'autres travaux de développement, d'analyses et de tests du département R & D.

Qualités requises: bonne formation de base, initiative et facilité d'adaptation.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres ou de téléphoner à notre Service du personnel qui fournira volontiers tous renseignements complémentaires.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A. MÉTALOR
Avenue du Vignoble, 2009 Neuchâtel, ☎ 038/206 111

28-174

L'annonce, reflet vivant du marché

Un renversement symbolique

100.000 personnes déboulonnent une statue à Tirana

La statue d'Enver Hoxha, fondateur de l'Albanie communiste, a été renversée hier par une foule de près de 100.000 personnes rassemblées au centre de Tirana, a indiqué à l'AFP un journaliste albanais joint au téléphone.

Les manifestants, qui se sont heurtés aux forces de police, ont d'abord attaqué à coups de pierres la statue d'une dizaine de mètres de haut, qui trône sur la place centrale de Tirana, avant de la renverser en la tirant avec des cordes, a ajouté le journaliste.

La chute de ce symbole de l'Albanie communiste intervient alors que les étudiants de l'Université de Tirana sont en grève depuis le 6 février et plus de 700 d'entre eux en grève de la faim pour la troisième journée consécutive, afin d'obtenir notamment le changement de nom de l'Université, qui porte le nom d'Enver Hoxha. Il s'agit là de la plus longue grève de l'histoire de l'Albanie communiste.

En soutien aux étudiants contestataires, plusieurs milliers

d'ouvriers de Tirana étaient en grève hier, répondant largement à l'appel lancé par le nouveau syndicat indépendant, le premier du genre, reconnu officiellement au début de la semaine.

La situation était très tendue mercredi à Tirana, selon plusieurs personnes contactées sur place, alors que des patrouilles de militaires et de policiers armés quadrillaient la ville et que les mesures de sécurité ont été renforcées autour des principaux bâtiments officiels.

Alors que le Parti du travail albanais (nom officiel du parti

communiste) doit affronter des partis d'opposition aux premières élections législatives libres, prévues pour le 31 mars, le débat politique s'est focalisé sur la personne d'Enver Hoxha, maître absolu de l'Albanie de 1945 à sa mort en 1985 et symbole du communisme albanais de type stalinien.

Le comité central avait refusé mardi la demande des étudiants de débaptiser l'Université de Tirana, estimant que «le nom et l'œuvre d'Enver Hoxha ne sont pas seulement liés au Parti du

travail, mais appartiennent au peuple tout entier».

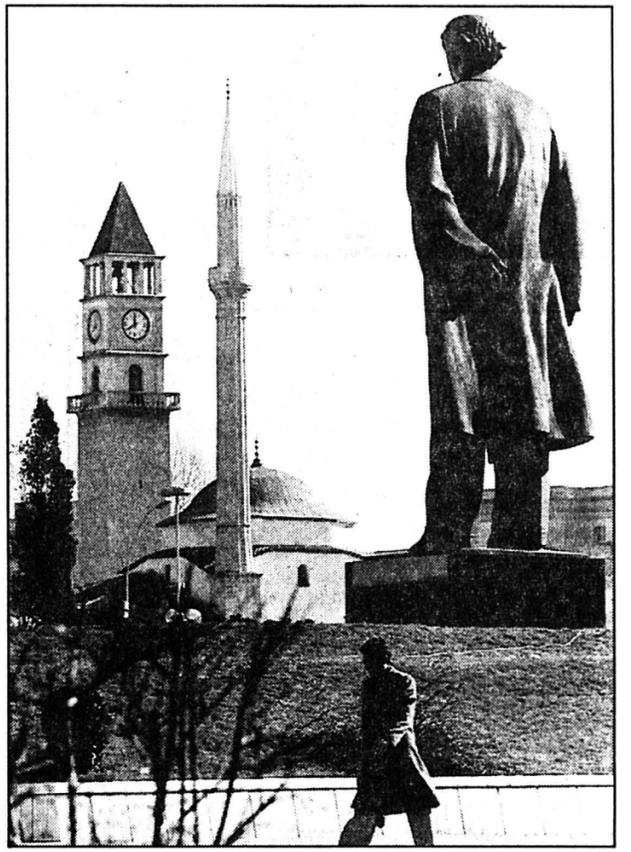
Le numéro 1 albanais, M. Ramiz Alia, qu'Enver Hoxha avait lui-même choisi comme successeur, a engagé un important processus de réformes depuis un an, éloignant peu à peu l'Albanie du modèle rigide et isolationniste légué par son prédécesseur.

HÉSITATIONS

M. Ramiz Alia, qui a fait supprimer toutes les références à Staline en décembre dernier, semble hésiter quant à l'attitude à adopter face à Enver Hoxha et a pris publiquement la défense de ce dernier le 13 février.

Depuis début février, les portraits, citations et bustes d'Enver Hoxha ont été retirés de la plupart des écoles, instituts supérieurs et de l'Université, une circulaire officielle du Ministère de l'enseignement donnant à chacun le soin de laisser ou d'enlever ces symboles du passé.

(ats, afp)



La statue d'Enver Hoxha, fondateur de l'Albanie communiste, était dressée dans le centre de Tirana. (Keystone)

Un nouveau gouvernement

Le président albanais Ramiz Alia a annoncé hier soir qu'il allait former un nouveau gouvernement qu'il dirigera lui-même et un nouveau Conseil présidentiel.

Selon le président, le pays est à un «point critique». Il a appelé les partis d'opposition récemment créés à coopérer. «Nous devons tous travailler

pour nous sortir de cette situation».

On ignorait cependant si, par cet appel, M. Alia entendait former un gouvernement de coalition.

M. Alia a ajouté que le changement est «nécessaire pour la paix et la démocratie» et a demandé aux Albanais de garder leur calme. (ap)

Le Parlement se mobilise autour de Gorbatchev

Boris Eltsine tancé par le Soviet suprême d'URSS

Le Parlement soviétique s'est mobilisé hier autour de Mikhaïl Gorbatchev, en adoptant à une large majorité une résolution condamnant l'appel du président russe Boris Eltsine en faveur de la «démission immédiate» du président soviétique.

Le Soviet suprême de l'URSS s'est prononcé par 292 voix pour contre 29 et 27 abstentions en faveur d'une résolution qui considère les propos tenus par Boris Eltsine comme «contraires à la Constitution» soviétique et créant une «situation exceptionnelle» dans le pays. Ce texte, d'ores et déjà adopté dans son principe, ne devait plus hier soir faire l'objet que d'amendements mineurs.

Le document demande aussi au Conseil de la Fédération de se prononcer sur les déclarations de Boris Eltsine. Le président russe a préconisé mardi le transfert du pouvoir au Conseil de la Fédération, l'organisme chargé de coordonner les décisions entre le centre et les républiques. La résolution appelle enfin à œuvrer en faveur de la «stabilisation» de la situation dans le pays.

La quasi-unanimité des députés ont condamné hier, avec plus ou moins de vigueur, mais la plu-

part du temps avec beaucoup d'énergie, les propos tenus par Boris Eltsine. Plusieurs intervenants ont notamment accusé le président de la Russie de témoin d'ambitions personnelles», tandis que d'autres lui reprochaient de ne pas avoir consulté les députés de Russie.

Certains parlementaires considéraient comme inepte la confrontation entre Boris Eltsine et Mikhaïl Gorbatchev, alors que le pays se trouve dans une situation économique de plus en plus catastrophique.

C'était l'opinion également de la Pravda, le quotidien du Parti

communiste soviétique, qui a dénoncé l'«appel irresponsable» lancé par le président russe. «En une heure, le mythe (...) de Eltsine, Sauveur de la Patrie, s'est écroulé», ajoutait le journal en estimant que le président russe «n'accepte pas les idées de la concorde». (ats, afp)

ÉVÉNEMENT

Divorce

Entre Mikhaïl Gorbatchev et Boris Eltsine, le divorce est consommé. Habités tous deux par une ambition personnelle croissante, ils n'auront plus guère l'occasion de rabochoer ce que deux courants dominants opposent et radicalisent désormais.

La bombe lancée par le président de la Fédération de Russie, en direct à la TV, si elle a été condamnée par le Soviet suprême, consacre de fait l'affrontement entre réformateurs et conservateurs. Boris Eltsine a sans doute affirmé publiquement tout haut ce que d'aucuns pensent tout bas.

Mais, dans ce bras de fer, si on peut déceler les tenants du sé-

paratisme et ceux du maintien de l'Union, il y a aussi un appel du pied aux militaires. En effet, l'Armée rouge, corps en déconfiture s'il en est, ne voit pas forcément d'un bon œil la tentative diplomatique de régler politiquement la guerre du Golfe. Si celle-ci devait aboutir, la position du président Gorbatchev s'en trouverait éminemment renforcée... à l'étranger. Ce dont le Soviétique moyen n'a cure. Cependant, cette solution aurait le mérite intérieur de ménager les sentiments des Républiques islamiques de l'URSS, où les turbulences potentielles, milices à l'appui, ne constitueraient pas obligatoirement une gênerie pour l'armée.

De plus, depuis que le père de la perestroïka a cédé aux sirènes conservatrices, on a vu le KGB

revenir gaillardement sur le devant de la scène, ce qui ne peut que flatter certains militaires en mal de prestige.

Boris Eltsine ne pouvait donc contre-attaquer, en faisant lui aussi les yeux doux aux militaires. D'autant plus que diverses campagnes de dénigrement peu reluisantes à son égard ont été lancées dans les couloirs du pouvoir. Bien que démentie, l'idée d'une armée propre à la Russie ne peut que séduire la majorité des officiers, ceux-ci étant russes avant tout.

Une chose en tout cas paraît inéluctable: à supposer que le référendum du 17 mars sur le maintien de l'Union échoue, alors en effet, le président Gorbatchev n'aurait d'autre choix que la porte de sortie.

Sonia GRAF

La Slovénie fait un nouveau pas

Le parlement adopte un amendement pour l'indépendance

Le parlement de Slovénie a fait un premier pas concret sur la voie de la séparation de cette république d'avec la Yougoslavie, en adoptant hier un amendement à sa Constitution retirant à la fédération tous les pouvoirs autrefois délégués par la Slovénie, a indiqué Radio-Belgrade.

L'adoption de cet amendement devait être suivie dans la soirée par l'adoption d'une «résolution sur la dissociation» de la Slovénie et de la Yougoslavie.

Ce document découle des résultats d'un référendum local, organisé en décembre dernier, qui avait donné plus de 90 pour cent des voix pour une Slovénie indépendante et autonome.

Aux termes de la «résolution sur la dissociation», la Slovénie

propose la division de la Yougoslavie en deux ou plusieurs États indépendants, qui seraient internationalement reconnus et exerceraient tous les pouvoirs sur leurs territoires respectifs.

Le parlement de Slovénie devait également charger une commission de trois membres de négocier le départ de la Slovénie avec les cinq autres composantes de l'actuelle fédération yougoslave (Serbie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Croatie, Macédoine) et non plus avec les autorités fédérales.

La «résolution» slovène risque de peser lourd sur la prochaine série de discussions quant à l'avenir de la Yougoslavie, prévue pour le 22 février à Sarajevo. (ats, afp)

La guerre civile se poursuit au Rwanda

Mobutu chargé de négocier un cessez-le-feu

Après une attaque des rebelles rwandais mardi, le président du Zaïre, Mobutu Sese Seko, a été chargé de négocier durant les deux prochaines semaines un accord de cessez-le-feu entre l'armée rwandaise et les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR), a-t-on annoncé mardi soir à l'issue d'une conférence régionale sur le Rwanda.

Ce mandat a été donné à M. Mobutu par les quatre chefs d'Etat du Rwanda, de l'Ouganda, du Burundi et de la Tanzanie, et le premier ministre zairois, Lunda Bululu, réunis mardi à Dar es Salaam.

Par ailleurs, environ 300 rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) ont lancé une attaque mardi dans le nord-ouest du Rwanda, a annoncé hier la radio nationale. Les rebelles ont tenté de pénétrer au Rwanda par les volcans Sabyinyo et Gahinga, au nord-ouest du pays, avant d'être repoussés vers l'Ouganda par l'armée rwandaise.

Selon les autorités rwandaises, le président ougandais Yoweri Museveni s'était engagé dimanche à obtenir un cessez-le-feu sans condition des rebelles du FPR, à partir de lundi.

(ats, afp)

Paris: gardienne de la paix tuée

Pour la première fois depuis l'intégration des femmes dans les rangs des policiers en 1975, une gardienne de la paix a été tuée par balle pendant l'exercice de ses fonctions, dans la nuit de mardi à mercredi sur le boulevard périphérique parisien, par un inconnu qui a blessé un autre policier avant de prendre la fuite. Catherine Choukroun,

âgée de 27 ans et mère d'un petit garçon de six mois, venait de reprendre son service après son congé de maternité. Elle est le premier agent policier tué depuis le début de l'année. Entre 1986 et 1990, dix-sept policiers avaient été abattus dans l'exercice de leurs fonctions, selon la Direction générale de la Police nationale. (ap)

LE MONDE EN BREF

RAID. - L'aviation israélienne a effectué un raid hier sur une position palestinienne dans la Bekaa-Ouest, à proximité du Liban-Sud, ont rapporté des sources de services de sécurité dans la région.

INDE. - Au moins 13 personnes ont été tuées dans la nuit de mardi à mercredi dans l'Etat du Bihar (est de l'Inde), lors d'affrontements entre un groupe de militants de gauche et une milice privée créée par des fermiers, a rapporté hier l'agence de presse indienne PTI.

PENDAISONS. - Vingt-sept personnes, condamnées pour trafic de drogue par un tribunal islamique, ont été pendues mardi à l'aube à Torbate-Jam (Est), a indiqué hier le journal «République islamique».

BLANCHI. - Accusé d'avoir travaillé pour la Stasi, les services de sécurité de l'ancienne Allemagne de l'Est, son dernier premier ministre, Lothar de Maizière, a été blanchi par une enquête gouvernementale et pourra réintégrer le Parti chrétien démocrate allemand, a annoncé hier son secrétaire général, Volker Ruehe.

CAP-VERT. - Candidat du Mouvement pour la démocratie, parti d'opposition, Antonio Mascarenhas Monteiro, un ancien président de la Cour suprême de 47 ans, a remporté les premières élections présidentielles pluralistes organisées au Cap-Vert avec 72% des suffrages. Un élection qui a particulièrement réjoui le Front national de libération de l'Angola. Son président Holden Roberto ayant souhaité que le même processus de démocratisation se réalise dans son pays.

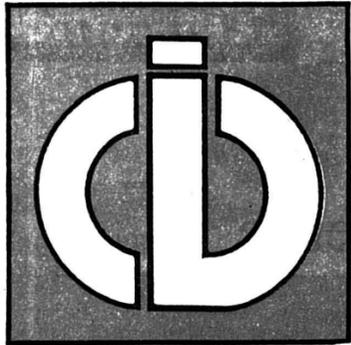
GATT. - Les négociations commerciales du GATT, qui avaient échoué en décembre dernier à Bruxelles, ont repris hier à Genève avec la présentation par le directeur de l'organisation, Arthur Dunkel, d'un texte de compromis.

IMPÔTS. - Revenant sur les promesses électorales du chancelier Kohl, le Parti chrétien-démocrate (CDU) au pouvoir en Allemagne a reconnu qu'il faudrait augmenter les impôts pour financer la réunification.

AMNESTY. - Amnesty International (AI) lance jeudi une campagne en faveur de la préservation des droits de l'homme en temps de guerre, qui ne doivent pas être «sacrifiés sur l'autel des préoccupations politiques et militaires», a indiqué hier la section suisse de l'organisation.

AVALANCHE. - Un Français et un guide suisse de Villars-sur-Ollon pratiquant le ski hors-piste, mardi, ont été tués par une avalanche dans les Alpes françaises, dans la station de Sainte-Foy, a-t-on appris hier de sources autorisées. Ces décès sont à 16 le nombre de victimes des avalanches dans les Alpes françaises en une semaine.

CAMBODGE. - La guérilla cambodgienne a lancé d'importantes offensives contre les forces gouvernementales, entre le 20 janvier et le 20 février, mais l'armée de Phnom Penh lui a infligé de lourdes pertes lors de contre-offensives menées dans l'ouest et le nord-ouest du Cambodge, a affirmé hier le ministre cambodgien de la Défense, le général Tea Banh.



COMMERCE INDÉPENDANT DE DÉTAIL



CONCOURS
JEU DE MOTS

ASSOCIATION DES DÉTAILLANTS DU DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

 Depuis plus de 100 ans à votre service!
 1889 1991
LAPIN FRAIS
 Fr. **11.80** le kg

Lard fumé
Saucissons
 B
 Le maître-boucher votre spécialiste en viande

Le printemps est à la porte!
 Présentation des nouveaux maquillages
 Histoire de couleurs 91 - ARDEN
 Safrane - MONTEIL
 Les Naturels - CHANEL
 Légende - LANCÔME
 Colours and light - JUVENA
 Monochrome - DIOR
 Fantasia - GIVENCHY
 Brise Maritime - HARRIET H. AYER
 The New Look - LANCASTER
 H
NOUVELLE COLLECTION DE FOULARDS
 SAINT-LAURENT - DIOR - LANVIN - FERRAUD
 Chaque jour des nouveautés dans votre parfumerie
 chèques fidélité
INSTITUT DE BEAUTÉ BOUTIQUE
 Av. Léopold-Robert 53
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/237 337
PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE
 28-12404

CARBURANTS SA
COMPTOIR GÉNÉRAL SA
 Bois - Charbon - Charbon de bois
 Mazout - Benzine - Huiles
 R
 Entrepôts 37 - La Chaux-de-Fonds - 039/26 44 44
 28-12325

VOS BONS D'ACHAT CID
 aux adresses suivantes:
LOUISIANNE
 Rue Neuve 9
VÊTEMENTS FREY
 Avenue Léopold-Robert 47
FLEURS MOTTIER
 Avenue Léopold-Robert 83
MEUBLES LEITENBERG
 Grenier 14

ENTRESOL SA
 Sols - Tapis
 Parquets - Rideaux
 O
 Magasin Le Paillasson
 Passage du Centre 3
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 70 75
 28-12053

Gaille
 Votre boucherie
 Votre charcuterie
 Hôtel-de-Ville 4
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 40 23
Jambon Médaille d'Or
Produits laitiers
 Parc privé à disposition
 A
 28-12555

JEU DE MOTS
 Constituez le mot ou la phrase du jour en utilisant toutes les lettres en couleur figurant dans les annonces de la page CID de ce numéro et remplissez le coupon-réponse.
 Gagnez aujourd'hui
1 radiocassette stéréo SONY
 d'une valeur de Fr. 300.— offert par
Frésard
 Léopold-Robert 41
 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039 23 27 83
 Video TV HiFi

MOT DU JOUR
 E □ □ □ □ □ □ □ S □ □
 C □ □ □ □ X
 Nom: _____
 Prénom: _____
 Adresse: _____
 Localité: _____
 Coupon-réponse à retourner sur carte postale jusqu'au 26 février 1991 à Publicitas, «Jeu de mots» place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

Après tirage au sort des réponses justes, les résultats du jeu et le nom du (de la) gagnant(e) seront publiés dans la page CID du jeudi 14 mars 1991

Pour le concours, prière de se reporter également à la deuxième page CID de la présente édition

240 COMMERCES À LA CHAUX-DE-FONDS. LE NUMÉRO 1 DU CHOIX ET DU SERVICE !
 COMMERCE INDÉPENDANT DE DÉTAIL

offres d'emploi
Changez d'établi
 Si vous êtes **emboîteur(euse)** expérimenté(e) et que vous recherchez un travail à 100%, nous avons un poste pour vous. Patrice Blaser vous renseignera lors de votre appel.
 A bientôt!
 28-12610
idealjob 23 63 83
 31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino) 2300 La Chaux-de-Fonds Neuchâtel 039/25 13 16
 Conseils en personnel

Grand magasin de la place cherche pour son **SUPERMARCHÉ** un **premier vendeur** (connaissance des produits frais indispensable).
 Entrée: début avril ou à convenir.
 Ce poste exige une bonne expérience de la vente, un goût pour les travaux manuels, le sens des responsabilités, afin de répondre aux exigences de la clientèle.
 Nous offrons une rémunération correspondante à vos capacités et des avantages sociaux d'avant-garde.
 Faire offre manuscrite avec curriculum vitae sous chiffres 28-950658 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

FTMH Section de **NEUCHÂTEL**
 Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie
 cherche:
animateur ou animatrice
 La personne engagée devra seconder le secrétaire fédératif et mettre en place les structures favorisant la réunion et la rencontre des salariés.
Le poste comprend:
 ● La promotion du mouvement syndical;
 ● L'animation de groupes professionnels dans l'horlogerie, la métallurgie, et les professions techniques du bâtiment;
 ● L'organisation de la vie de la section, d'actions ponctuelles, l'élaboration de concepts.
Nous demandons:
 ● Intérêt pour le mouvement syndical, l'économie et les problèmes sociaux;
 ● sens du contact humain;
 ● aptitude à animer des groupes;
 ● faculté de travailler de manière indépendante;
 ● disponibilité, créativité, imagination.
Nous offrons:
 ● Un travail passionnant dans une ambiance agréable;
 ● une autonomie dans l'activité;
 ● un bon salaire;
 ● des prestations sociales de qualité;
 ● une indemnité de voiture.
Renseignements:
 Eric Thévenaz, secrétaire fédératif. ☎ 038/25 02 02.
Postulation:
 Par écrit, d'ici le 16 mars, avec les documents usuels, à l'adresse suivante: FTMH, section de Neuchâtel, Evole 13, 2000 NEUCHÂTEL
 28-33423

L'HÔPITAL DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS
 met au concours, un poste de **secrétaire médicale pour son service de chirurgie**
Nous demandons personne:
 - titulaire d'un CFC d'employée de commerce;
 - ayant quelques années d'expérience si possible dans le milieu hospitalier;
 - maîtrisant parfaitement la dactylographie.
Traitement: selon classification ANEM-ANEMPA
Entrée en fonction: dès que possible.
Postulations: Les offres de service manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae sont à faire parvenir à M. G. Kobza, chef du personnel, Chasseral 20, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/27 21 11, interne 2430.
Renseignements: Des informations peuvent être sollicitées auprès de M. G. Kobza, chef du personnel, ☎ 039/27 21 11, interne 2430.
 28-12406

- Vous avez une voiture
 - Vous aimez les contacts et la vente
 - Vous êtes Suisse ou possédez un permis C
 Alors vous êtes peut-être le(la) **collaborateur(trice)** que nous recherchons pour l'acquisition d'annonces publicitaires.
Nous offrons:
 - les avantages d'une grande société;
 - des possibilités de salaire intéressantes;
 - un fichier existant;
 - une formation suivie (débutant accepté).
 Faites-nous votre offre de service à:
ATL SA
 Villamont 19 - 1005 Lausanne
 22-3627

Non à la libéralisation

Consommation de drogue: la Suisse joue la prudence

Moyens financiers accrus, personnel supplémentaire, encouragement de la prévention, de la formation, de l'assistance et de la recherche: le Conseil fédéral renforce la politique de la Confédération en matière de drogues, sans modifier la loi sur les stupéfiants. Il vise la diminution de 20 pour cent, d'ici à 1996, du nombre des toxicomanes. Mais il se refuse à courir des risques inutiles. Contre l'avis de la commission d'experts et d'une courte majorité des cantons, il renonce donc à proposer la dépénalisation de la consommation de drogue. Motifs: les avis des cantons sont trop partagés; les connaissances manquent quant aux avantages d'une telle mesure et la Suisse ne peut faire cavalier seul sur le plan international.

par Gérard ROULIN

Les propositions de la «sous-commission drogue» de la Commission fédérale des stupéfiants, remises au Conseil fédéral en juin 1990, concernaient notamment la dépénalisation de la consommation de toutes les drogues. La procédure de consultation a fait apparaître des divergences de poids. Alors que 15 cantons, tous alémaniques, se prononcent en faveur de cette mesure, les 6 cantons romands et le Tessin, soutenus par la majorité des associations actives dans la lutte contre la drogue, ne veulent pas en entendre parler. Flavio Cotti a expliqué,

hier, que ces divergences «sont trop fortes pour imposer aux cantons quoi que ce soit dans ce domaine».

La prudence du gouvernement s'explique aussi, selon le président de la Confédération, par le fait que les conclusions scientifiques manquent quant aux avantages d'une dépénalisation généralisée de la consommation. Et la tendance internationale, favorable à la punition des consommateurs, vient au secours d'un Conseil fédéral qui se refuse à laisser la Suisse faire cavalier seul.

TRAITER ET NON PUNIR

«Mais il est exclu de renforcer la répression», confirme Flavio Cotti. Ainsi, les consommateurs qui se font attraper pour la première fois pourraient faire l'objet de mesures de traitement ou de prise en charge au lieu d'être punis. Un groupe de travail interdépartemental a été chargé d'envisager cette «nouveau». Actuellement, en effet, la loi permet déjà au juge de s'abstenir d'infliger une peine dans les cas peu graves. Le même groupe de travail sera en revanche chargé d'examiner dans quelle mesure le trafic peut encore être réprimé plus durement.

Jusqu'à maintenant, les moyens affectés par la Confédération à la prévention et à la recherche en matière de drogue étaient proprement ridicules: 1,2 poste de travail et un budget annuel de 200.000 francs. Cette situation ne pouvait plus durer,

face à l'un des problèmes les plus dramatiques des sociétés modernes», comme le décrit Flavio Cotti. En Suisse, les chiffres font cruellement défaut. Mais on situe le nombre des consommateurs de drogues durs entre 17.000 et 25.000. Les fumeurs réguliers de haschich et autre «herbe» sont plus de 500.000.

DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES

Le Conseil fédéral veut donc enrayer la progression du nombre de toxicomanes d'ici à 1993. Une baisse de l'ordre de 20 pour cent étant attendue d'ici à 1996. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement commence par délier les cordons de sa bourse. Pour cette année, 6 millions de francs sont prévus; 5 millions pour l'assistance et la prévention, 1 million pour la recherche. Et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) pourra disposer de quatre postes supplémentaires. En 1992, ces sommes passeront respectivement à 6,5 et 2 millions de francs, avec 6 postes supplémentaires. Dès 1993, 8,7 millions seront affectés annuellement à la prévention et à la recherche.

Dès cet automne, a annoncé le directeur de l'OFSP, Thomas Zeltner, trois campagnes nationales seront lancées pour favoriser la prévention. La première veut sensibiliser la population au problème de la drogue et démontrer qu'on peut la combattre. La seconde, destinée aux



Le gouvernement veut enrayer la progression de la toxicomanie, mais sans choquer. Hier à Berne, lors de la conférence de presse, de gauche à droite: MM. Thomas Zeltner, Burkhard Vetsch, des services sanitaires et le conseiller fédéral Flavio Cotti. (Keystone)

jeunes avant tout, veut leur «apprendre à dire non». La troisième, enfin, vise à la formation des adultes en contact avec les jeunes.

PAS UNE CAUTION

L'aide aux cantons sera particulièrement renforcée dans les domaines de l'assistance aux toxicomanes et de la recherche. Ainsi, la Confédération soutiendra les cantons qui ont des projets pilotes en ce qui concerne la

mise de drogue aux toxicomanes ou l'ouverture de «shootoires», ces locaux où l'on peut se piquer dans de bonnes conditions d'hygiène. Il ne s'agit nullement d'une caution du Conseil fédéral à ces pratiques, tient à préciser Flavio Cotti. Mais de permettre l'évaluation scientifique de leurs avantages et désavantages.

Enfin, le Conseil fédéral proposera cet automne au Parlement la ratification de trois conventions des Nations Unies

sur les stupéfiants. En jouant la prudence, le gouvernement veut éviter de choquer l'opinion publique. D'ailleurs, même certains cantons dits «libéraux» commencent à changer leur fusil d'épaule, sous la pression populaire. Mais on notera aussi, dans les propos de Flavio Cotti, une bonne dose de fatalisme. Il a reconnu hier qu'il ne faut pas attendre de ces mesures les effets d'un remède-miracle.

(cps-InfoRom)

Un milliard de bénéfice

Comptes de la Confédération: excellents résultats

La bonne santé économique de la Suisse et les taux d'intérêts élevés ont permis pour la cinquième fois à la Confédération de boucler ses comptes avec des résultats nettement supérieurs aux prévisions. Le compte d'Etat pour 1990, adopté hier par le Conseil fédéral, présente en effet un solde positif de 1,058 milliard de francs, soit 401 millions de mieux que dans le budget et 173 millions de plus qu'en 1989. Le gouvernement n'a toutefois pas pu maîtriser une forte croissance des dépenses de 9,7%.

En 1990, dépenses et recettes ont progressé de 10% environ par rapport à 1989, soit une hausse nettement supérieure à celle du produit intérieur brut à laquelle Parlement et gouvernement souhaitaient se limiter. Les recettes ont atteint 31,166 milliards l'an dernier et les dépenses 30,109 milliards. Le compte général de la Confédération, comparable au compte de pertes et profits des entreprises, boucle toutefois avec un déficit de 310 millions de francs, portant la dette de la Confédération à 23 milliards.

Le Conseil fédéral qualifie ces résultats de «bons», même s'il les relativise par la forte croissance des dépenses et l'accroissement du découvert au bilan.

Une fois de plus, les écarts dans les recettes par rapport au budget proviennent de l'impôt anticipé, en raison de l'accroissement des dividendes d'actions et des taux d'intérêt sur les placements à terme, et de l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA) influencé par la persistance de la consommation et des investissements durant le premier semestre. La part toujours croissante prise dans les recettes de la Confédération par les impôts anticipés incite d'ailleurs le gouvernement à la prudence pour l'avenir des finances fédérales, en raison d'un probable ralentissement conjoncturel. L'augmentation des dépenses, de l'ordre de 9,7%, est à mettre sur le compte des nouvelles tâches de la Confédération, notamment l'aide à l'Europe de l'Est, l'adaptation de la prévoyance sociale et de nouveaux efforts en faveur de l'enseignement et de la recherche. (ap)

Zurichois sous surveillance

L'œil de la protection de l'Etat sur tout un chacun

La protection de l'Etat en ville de Zurich a surveillé et enregistré les faits et gestes d'une foule de personnes et organisations pendant des décennies sans aucune base juridique, sans contrôle politique et sans critère politiquement acceptable. Telle est la conclusion de la Commission d'enquête (CEP) du législatif municipal. Fort de 280 pages, son rapport a été révélé hier par l'hebdomadaire gratuit local «Züri Woche».

La CEP zurichoise, instituée le 9 mai 1990, avait adopté le rapport final le 31 janvier et celui-ci aurait dû être publié officiellement le 6 mars prochain. Ainsi, la publication précoce du rapport pourrait avoir des suites pénales, l'activité de la Commission d'enquête relevant du secret de fonction.

RAGE DE FICHER

Selon l'enquête de la CEP zurichoise, ni le chef de l'Office municipal de la police, ni l'exécutif ou le législatif de Zurich n'ont ordonné ou exercé le moindre contrôle sur le travail des quel-

que 70 fonctionnaires du 3e commissariat criminel, chargé de la protection de l'Etat à Zurich. Celui-ci a très largement vaqué à ses occupations: en juin 1989, il disposait de quelque 55.000 fiches, 35.500 sur des particuliers, 10.500 sur des associations, sociétés, groupes et comités les plus divers, ainsi que 9000 pour de simples renvois.

Certaines personnes totalisent jusqu'à 40 fiches. Le Parti du travail détient le record avec 202 fiches, alors que les organisations progressistes suisses POCH en comptent 160.

La CEP zurichoise a par ailleurs découvert une série de fichiers spécialisés. Celui des terroristes n'est plus à jour depuis plusieurs années, selon le rapport. Un dossier photographique, en partie fortement vieilli, recense plus de deux mille personnes. Une vidéothèque comprend 150 cassettes d'enregistrement de manifestations.

LA GAUCHE DANS LE COLLIMATEUR

Selon les résultats de la Commission d'enquête zurichoise, on

a fiché tout un chacun en ville de Zurich, avec une préférence marquée pour la gauche.

Les Verts et le parti Humaniste figurent au nombre des 64 «organisations extrémistes notoires» mentionnées dans un rapport d'analyse à l'instar des comités de soldats, des opposants nucléaires, de la Communauté de défense du vélo ou d'une association cycliste. En revanche, d'après le même rapport, le groupe extrémiste de droite turc «Loups gris» n'existerait plus.

Les partis politiques, les comités d'initiative ou de référendum, les organisations féminines - et en particulier les féministes - sont fichés. Les milieux culturels et les journalistes n'ont pas été épargnés par la vague de fiches. Max Frisch en cumule cinq, Friedrich Dürrenmatt trois. Associations étrangères, coopératives d'habitation ou Opus Dei sont également fichés. Toutefois, selon la CEP zurichoise, la majeure partie de ce matériel de renseignement est insignifiant.

(ats)

Moins deux centimes!

Essence à la baisse dès ce matin

Nouvelle baisse de l'essence en Suisse: les principales compagnies pétrolières ont annoncé, hier, une diminution de deux centimes du prix du litre de super et de sans plomb à partir d'aujourd'hui. Le prix du diesel ne bouge pas.

Ce mouvement à la baisse s'explique par le recul des cotations sur le marché libre de Rotterdam et la baisse du dollar. Dorénavant, le prix plafond est de 1,07 franc pour le litre de sans plomb et de 1,15 franc pour la super. Selon les régions, le prix de vente à la colonne peut être inférieur de cinq à 11 centimes. La dernière baisse du prix de l'essence, en l'occurrence de cinq centimes, remonte au 21 janvier dernier.

(ap)

PUBLICITÉ

BÂTIR ENSEMBLE

1991

GELINGER

- Ingénierie et conseil d'entreprise
- Energie et génie climatique
- Entreprise générale et rénovation

Département ingénierie et entreprise générale
Lausanne, Genève, Fribourg, Nouchâtel 22-15858

Pour plus de 6 millions

Participation suisse à la lutte contre le sida

Le Conseil fédéral a décidé, hier, de poursuivre son soutien au programme spécial de lutte contre le sida de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le montant versé à l'OMS sera de trois millions de francs cette année et de 3,5 millions en 1992. La Suisse est l'un des principaux donateurs de ce programme.

Le programme antisida de l'OMS a pour triple objectif de prévenir la transmission du virus HIV, de réduire les effets mortels de l'infection et de prévoir les conséquences économiques de l'expansion du sida. (ap)

KALÉIDOSCOPE

Horlogerie suisse en difficulté

L'horlogerie suisse serait face à une réduction de commandes de 30 à 40% par rapport aux records atteints en 1990, affirme le quotidien économique romand l'AGEFI dans son édition à paraître aujourd'hui. La guerre du Golfe et la récession qui se fait sentir aux Etats-Unis expliquent cette conjoncture, selon l'AGEFI, qui annonce du chômage partiel, voire des licenciements en perspective dans la branche.

Hongrois en stage dans l'armée

Des soldats hongrois suivront dans un proche avenir des stages dans l'armée suisse. En outre, une collaboration en matière de production d'équipement militaire pourrait s'établir entre Berne et Budapest, a déclaré hier à l'ATS le conseiller fédéral Kaspar Villiger.

Mgr Haas de plus en plus contesté

Wolfgang Haas, évêque de Coire, est de plus en plus contesté. Le conseil presbytéral du diocèse lui a indiqué hier qu'il n'avait plus confiance en lui. 33 des 44 participants ont retiré leur confiance à Mgr Haas. Ils l'ont invité plusieurs fois à quitter sa fonction.

Naissance d'un nouveau parti

Un parti social-démocrate suisse sera officiellement fondé à la mi-juin, afin d'avoir une assise nationale à l'aube des prochaines élections fédérales. La future formation a été présentée hier soir aux membres de la section existant déjà dans le canton de Fribourg, réunis en assemblée à Bulle. Les 45 personnes présentes ont accepté de participer à la création d'une telle structure faitière.

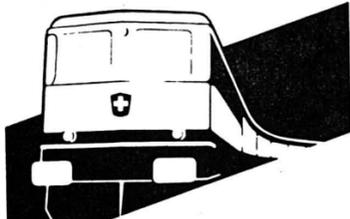
Tué par une avalanche

Un parapentiste de 35 ans a été emporté et tué par une avalanche, mardi, près d'Emmetten (NW). Sa dépouille a été retrouvée hier par une équipe de sauvetage de la REGA. Selon les sauveteurs, le parapentiste ayant probablement raté son départ, a été emporté par une coulée de neige qui l'a traîné sur près de deux cents mètres dans un couloir.

Echoué au lac de Constance

Le «Romanshorn», ferry-boat qui assure le transport de voitures et de passagers sur le lac de Constance, s'est échoué hier matin devant le port de la ville dont il porte le nom, Romanshorn (TG). Le transport de véhicules est momentanément suspendu.

● **vacances-voyages**



Et maintenant le train:
Voyages accompagnés CFF

Samedi 23 février
Paris TGV 109.-*
119.-

Découvrez avec nous Paris, Ville Lumière

Samedi 9 et dimanche 10 mars
Innsbruck 325.-*
357.-

Deux jours au Tyrol

Excursions individuelles
Jungfrauoch 89.-*
Glacier-Express 76.-*
Skipass Gstaad 52.-*

*avec abonnement demi-prix
Programme détaillé auprès de toutes les gares

Renseignements CFF
La Chaux-de-Fonds
039 23 10 54

Vos CFF

220.390782.000/4x4

● **divers**

BIJOUTERIE - HORLOGERIE



Le diamant

Avenue Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

LONGINES RADO ZENITH
swatch 28-012339

ÉCOLE DE FORMATION MUSICALE CHRÉTIENNE
PSALMODIA

Cours de musique

Instrument et théorie
Enfants et adultes
Débutants ou avancés

Dès septembre 1991:
PSALMODIA ouvre dans le haut!

Renseignements et inscriptions:
PSALMODIA
Draizes 51
2006 NEUCHÂTEL
☎ 038/30 37 78

28-33431

Depuis 25 ANS à votre service

AF
J.-M. FORNACHON
DISCOUNT DU MARCHÉ

Chez Fornachon
j'y gagne alors j'y vais!
Lave-vaisselle dès 620.-
Lave-linge dès 848.-
Séchoir à linge dès 499.-
Cuisinières, etc.

Rabais de 15 à 35%

Que des grandes marques en stock. Livraisons + service par nos soins

28-367

2300 La Chaux-de-Fonds
Rue du Marché 4
Tél. 039/28 40 33
Bevaix - Tél. 038/46 18 77



Participez au
GRAND CONCOURS

100 prix à gagner!
1er prix: une VECTRA GL 4x4
2e prix: une CORSA JOY 1.6i



INVITATION

**PRÉSENTATION DE TOUTE LA GAMME OPEL 1991
AVEC LES UTILITAIRES ISUZU**

Les principales nouveautés en un coup d'œil:

- Don't worry drive happy avec la nouvelle CORSA JOY.
- Les séries spéciales KADETT «FUN», «BEAUTY» et «FRISCO» à un prix champion.
- VECTRA 4x4: «l'attraction intégrale», désormais livrable tout de suite.
- CALIBRA, le nouveau coupé sport d'Opel, traction avant ou intégrale.
- OMEGA, le privilège de la sécurité avec le nouveau moteur 2,6i, 6 cyl. 150 ch.
- Les prestigieuses SENATOR et SENATOR CD encore plus richement équipées.
- Élégance et performance avec les TROOPER «MAGIC» et «CONFORT» encore plus avantageuses.
- En exclusivité: le seul véritable pick-up double cabine ISUZU CAMPO.

Essais sans engagement ● Offres de reprise attrayantes ● Facilités de paiement ● Leasing

Heures et dates d'ouverture:

Jeu. 21 février 14 à 21 heures
Ven. 22 février 9 à 21 heures
Sam. 23 février 9 à 21 heures
Lun. 25 février 9 à 19 heures
Opel Show-room - Rue du Collège 29



Venez partager le verre de l'amitié



Nous nous réjouissons de votre visite!

Garage et Carrosserie du Collège
Distributeur officiel
Maurice Bonny sa
La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 28 40 45
24-29, rue du Collège

28-12008

OPEL

LE COIN DES BONNES AFFAIRES
Profitez!
Conditions spéciales durant l'exposition
Nous avons besoin d'occasions

● **offres d'emploi**



Rietschle

Pompes à vide - Compresseurs - Turbines
RIETSCHLE SA - FLEURIER
engage pour date à convenir, un

responsable des achats

Notre futur collaborateur, âge idéal 25 à 35 ans, sera responsable d'approvisionner la fabrication dans les meilleurs prix et délais. Il doit être capable de négocier et rédiger en français et en allemand.

Veuillez adresser votre candidature à:
Rietschle SA - Entre-deux-Rivières
2114 Fleurier - Tél. 038/61 31 31.

28-1120

Nous cherchons tout de suite ou pour date à convenir un

mécanicien

en automobiles, avec CFC.

Pour tous renseignements:



Tél. 038 41 35 70
41 27 47
Fax 048 411 444
2013 Colombier
28-607/4x4

L'annonce, reflet vivant du marché

Nous cherchons pour entrée tout de suite ou à convenir:

**un ingénieur
ETS ou EPFL**

pour la responsabilité d'un bureau technique de revêtement de façades.

Vous vous occuperez de la calculation statique. Ce poste s'adresse à un candidat bilingue français-allemand. Age idéal: 30 à 40 ans.

Réfugié politique avec formation équivalente accepté.

Pour ce poste très attractif, Catherine Barfuss, se réjouit de vous recevoir.

Emplois fixes. **ADIA**
placement

Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 91 33

91-436

Vêtements Frey.



Fr. 498.-

Chic et décontracté, ce blouson de cuir 100% velours de chèvre joliment surpiqué a de grandes poches intérieures et extérieures. Vous trouverez chez nous des chemises assorties.

La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 47.
Neuchâtel, Passage St-Honoré 2.

divers

Bijoux
Mini Paux

La Chaux-de-Fonds - Rue de la Serre 10

EST OUVERT

28-12009

FUST

Electroménager
Cuisines / Bains
Luminaires

Lave-linge automatiques
Immense choix de modèles Miele, AEG, Schulthess, V-Zug, Bosch, Electrolux, Novamatic, Hoover, Bauknecht ...

V-Zug Adorina S
Lave-linge entièrement automatique. Capacité 5 kg. Programme court. Libre choix de la température. H 85/L 60/P 60 cm
Prix choc Fust Location 75.-/m.* **1795.-**

Lave-vaisselle
Immense choix de modèles Bauknecht, Bosch, Novamatic, Electrolux, V-Zug, Miele...
Par exemple:

Electrolux GA 410 L
10 couverts standard, silencieux, 4 programmes
Qualité suisse!
Prix vedette FUST Location 67.-/m.* **1595.-**

- Durée de loc. min. 6 m./droit d'achat
- Toutes les marques en stock
- Modèles d'occasion et d'exposition
- Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, rue Centrale 36 032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 51 51
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques 021 311 13 01
Service de commande par téléphone 021 312 33 37

05-2569/4x4

BOURSE

| | | |
|--------------------|--------------------|----------------------------------|
| DOW JONES ↓ | 19.2.91 20.2.91 | 2932,18 2899,01 |
|--------------------|--------------------|----------------------------------|

| | | |
|-----------------|--------------------|---------------------------------|
| ZURICH ↓ | 19.2.91 20.2.91 | 1011,10 994,40 |
|-----------------|--------------------|---------------------------------|

| | | |
|----------------|----------------|--------------------------------|
| \$ US ↓ | Achat Vente | 1,2575 1,2925 |
|----------------|----------------|--------------------------------|

MÉTAUX PRÉCIEUX

| | | |
|----------------|----------|----------|
| Or | Achat | Vente |
| \$ Once | 363.- | 366.- |
| Lingot | 14.800.- | 15.050.- |
| Vreneli | 100.- | 110.- |
| Napoléon | 91.- | 100.- |
| Souver. \$ new | 109.- | 125.- |
| Souver. \$ old | 114.- | 125.- |

Argent

| | | |
|-----------|--------|--------|
| \$ Once | 3.60 | 3.80 |
| Lingot/kg | 147.46 | 155.77 |

Platine

| | | |
|---------|----------|----------|
| Kilo Fr | 15.811.- | 16.828.- |
|---------|----------|----------|

CONVENTION OR

| | |
|-------------|----------|
| Plage or | 15.200.- |
| Achat | 14.800.- |
| Base argent | 190.- |

INVEST DIAMANT

Février 1991: 245

A = cours du 19.2.91
B = cours du 20.2.91
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

| | | |
|-------|---------|---------|
| Kuoni | A | B |
| | 20500.- | 22500.- |

ACTIONS SUISSES

| | | |
|-----------------|--------|--------|
| C. F. N. n. | 1200.- | 1200.- |
| B. Centr. Coop. | 750.- | 750.- |
| Crossair p. | 403.- | 400.- |
| Swissair p. | 747.- | 735.- |
| Swissair n. | 640.- | 632.- |
| LEU HO p. | 1210.- | 1200.- |
| C.S. hold. p. | 3360.- | 3250.- |
| UBS n. | 712.- | 695.- |
| UBS b/p | 133.- | 130.- |
| SBS p. | 324.- | 317.- |
| SBS n. | 275.- | 270.- |
| SBS b/p | 275.- | 274.- |
| C.S. hold. p. | 1905.- | 1830.- |
| C.S. hold. n. | 378.- | 365.- |
| BPS | 1365.- | 1320.- |
| BPS b/p | 124.- | 122.- |
| Adia Int. p. | 750.- | 745.- |
| Elektrowatt | 2940.- | 2910.- |
| Forbo p. | 2300.- | 2260.- |
| Galenica b/p | 312.- | 315.- |
| Holder p. | 4880.- | 4780.- |
| Jac Suchard p. | 7550.- | 7550.- |
| Landis n. | 1090.- | 1050.- |
| Motor Col. | 1500.- | 1430.- |
| Moeven p. | 4700.- | 4650.- |
| Bührle p. | 495.- | 470.- |
| Bührle n. | 160.- | 155.- |
| Bührle b/p | 150.- | 140.- |
| Schindler p. | 5500.- | 5500.- |
| Sibra p. | 360.- | 355.- |
| Sibra n. | 335.- | 310.- |
| SGS n. | 1400.- | 1400.- |
| SMH 20 | 170.- | 170.- |
| SMH 100 | 525.- | 490.- |
| La Neuchât. | 850.- | 810.- |
| Rueckv p. | 3400.- | 3370.- |
| Rueckv n. | 2530.- | 2430.- |
| Wthur p. | 4130.- | 4080.- |
| Wthur n. | 3330.- | 3210.- |
| Zurich p. | 4610.- | 4560.- |
| Zurich n. | 3790.- | 3680.- |
| BBC I-A | 4420.- | 4330.- |
| Ciba-gy p. | 2800.- | 2760.- |
| Ciba-gy n. | 2420.- | 2390.- |
| Ciba-gy b/p | 2330.- | 2300.- |

| | | |
|--------------|---------|---------|
| Jelmoli | 1560.- | 1500.- |
| Nestlé p. | 8060.- | 7880.- |
| Nestlé n. | 7660.- | 7500.- |
| Nestlé b/p | 1510.- | 1485.- |
| Roche port. | 6600.- | 6600.- |
| Roche b/j | 4050.- | 3980.- |
| Sandoz p. | 10750.- | 10650.- |
| Sandoz n. | 9480.- | 9450.- |
| Sandoz b/p | 2100.- | 2070.- |
| Alusuisse p. | 1060.- | 1035.- |
| Cortailod n. | 5120.- | 5200.- |
| Sulzer n. | 4180.- | 4330.- |

ACTIONS ÉTRANGÈRES

| | | |
|--------------|--------|--------|
| Abbott Labor | A | B |
| Aetna LF cas | 59.50 | 59.- |
| Alcan alu | 29.25 | 29.25 |
| Ammax | 32.25 | 31.50 |
| Am Cyanamid | 73.50 | 72.25 |
| ATT | 44.75 | 43.25 |
| Amoco corp | 64.75 | 64.75 |
| ATL Richf | 161.- | 159.50 |
| Baker Hughes | 32.75 | 32.75 |
| Baxter | 39.- | 39.50 |
| Boeing | 62.- | 62.50 |
| Unisys corp | 4.95 | 4.95 |
| Caterpillar | 64.50 | 65.25 |
| Citicorp | 22.25 | 21.25 |
| Coca Cola | 66.75 | 66.- |
| Control Data | 15.50 | 15.75 |
| Du Pont | 49.50 | 49.50 |
| Eastm Kodak | 58.50 | 58.75 |
| Exxon | 67.50 | 67.50 |
| Gen. Elec | 88.75 | 88.25 |
| Gen. Motors | 47.50 | 47.25 |
| Paramount | 56.25 | 54.75 |
| Halliburton | 61.25 | 59.75 |
| Homestake | 19.75 | 19.75 |
| Honeywell | 66.25 | 69.50 |
| Inco Ltd | 39.75 | 40.25 |
| IBM | 174.50 | 177.- |
| Litton | 107.50 | 106.50 |
| MMM | 116.- | 113.- |
| Mobil corp | 75.50 | 75.- |
| NCR | 117.- | 114.50 |
| Pepsico Inc | 40.50 | 40.75 |
| Pfizer | 133.- | 131.50 |
| Phil Morris | 78.50 | 82.- |
| Phillips pet | 34.75 | 34.25 |
| Proct Gamb | 109.50 | 107.- |

| | | |
|---------------|--------|--------|
| Sara Lee | 45.50 | 45.- |
| Rockwell | 34.75 | 35.- |
| Schlumberger | 77.- | 75.- |
| Sears Roeb | 42.50 | 42.25 |
| Waste mgmt | 51.75 | 50.50 |
| Sun co inc | 39.25 | 38.50 |
| Texaco | 76.50 | 76.25 |
| Warner Lamb. | 96.50 | 97.25 |
| Woolworth | 44.50 | 44.50 |
| Xerox | 69.50 | 69.25 |
| Zenith el | 9.50 | 9.- |
| Anglo am | 37.75 | 37.50 |
| Amgold | 78.- | 77.- |
| De Beers p. | 28.25 | 28.25 |
| Cons. Goldf I | 21.75 | 20.50 |
| Aegon NV | 93.- | 91.25 |
| Akzo | 73.- | 72.75 |
| ABN Amro H | 28.- | 27.50 |
| Hoogovens | 39.50 | 40.- |
| Philips | 20.50 | 19.75 |
| Robeco | 73.- | 72.25 |
| Rolinco | 69.50 | 67.75 |
| Royal Dutch | 101.50 | 102.- |
| Unilever NV | 118.50 | 117.- |
| Basf AG | 205.- | 201.- |
| Bayer AG | 224.50 | 220.50 |
| BMW | 407.- | 405.- |
| Commerzbank | 232.- | 230.- |
| Daimler Benz | 517.- | 517.- |
| Degussa | 300.- | 290.- |
| Deutsche Bank | 575.- | 566.- |
| Dresdner BK | 324.- | 321.- |
| Hoechst | 210.- | 210.- |
| Mannesmann | 241.- | 235.- |
| Mercedes | 397.- | 392.- |
| Schering | 665.- | 655.- |
| Siemens | 545.- | 543.- |
| Thyssen AG | 187.- | 184.- |
| VW | 325.- | 321.- |
| Fujitsu Ltd | 11.50 | 11.50 |
| Honda Motor | 13.25 | 13.50 |
| Nec corp | 15.75 | 15.50 |
| Sanyo electr. | 6.60 | 6.55 |
| Sharp corp | 14.25 | 13.75 |
| Sony | 68.75 | 69.75 |
| Norsk Hyd n. | 39.- | 38.75 |
| Aquitaine | 75.- | 73.25 |

| | |
|------------------|-------|
| Aluminio de Am | 67% |
| Amax Inc | 25% |
| Asarco Inc | 27% |
| ATT | 34% |
| Amoco Corp | 51% |
| Atl Richfild | 125.- |
| Boeing Co | 49% |
| Unisys Corp. | 3% |
| Can Pacif | 19% |
| Caterpillar | 51% |
| Citicorp | 16% |
| Coca Cola | 52% |
| Dow chem. | 55% |
| Du Pont | 38% |
| Eastm. Kodak | 46% |
| Exxon corp | 53% |
| Fluor corp | 46% |
| Gen. dynamics | 25% |
| Gen. elec. | 69% |
| Gen. Motors | 37% |
| Phillips petrol | 47% |
| Homestake | 15% |
| Honeywell | 54% |
| INCO Ltd | 31% |
| IBM | 139% |
| ITT | 58% |
| Litton Ind | 83% |
| MMM | 89% |
| Mobil corp | 59% |
| NCR | 90% |
| Pacific gas/elec | 25% |
| Pepsico | 32% |
| Pfizer inc | 103% |
| Phil. Morris | 64% |
| Phillips petrol | 27% |
| Procter & Gamble | 84.- |
| Rockwell intl | 27% |
| Sears, Roebuck | 32% |
| Sun co | 30% |
| Texaco Inc | 60% |
| Union Carbide | 19% |
| US Gypsum | 2% |
| USX Corp. | 30% |
| UTD Technolog | 47% |
| Warner Lambert | 76% |
| Woolworth Co | 35% |
| Xerox | 54% |
| Zenith elec | 7% |
| Amerada Hess | 46% |
| Avon Products | 40% |
| Chevron corp | 72% |
| UAL | 138% |

| | | |
|-----------------|------|------|
| Motorola inc | 62% | 61% |
| Polaroid | 26% | 26% |
| Raytheon | 76% | 75% |
| Ralston Purina | 103% | 102% |
| Hewlett Packard | 45% | 46% |
| Texas Instrum | 40% | 42% |
| Unocal corp | 25% | 26.- |
| Westingh elec | 30% | 29% |
| Schlumberger | 59% | 58% |

(Wertheim Schroder & Co., Incorporated, Genève)

TOKYO

| | | |
|----------------|--------|--------|
| A | B | |
| Ajinomoto | 1610.- | 1580.- |
| Canon | 1440.- | 1410.- |
| Daiwa House | 2020.- | 2000.- |
| Eisai | 2000.- | 2000.- |
| Fuji Bank | 2520.- | 2540.- |
| Fuji photo | 3640.- | 3670.- |
| Fujisawa pha | 1840.- | 1850.- |
| Fujitsu | 1210.- | 1170.- |
| Hitachi chem | 1300.- | 1260.- |
| Honda Motor | 1370.- | 1360.- |
| Kanagafuji | 780.- | 764.- |
| Kansai el PW | 3070.- | 3020.- |
| Komatsu | 1130.- | 1150.- |
| Makita elec. | 1810.- | 1800.- |
| Marui | 2120.- | 2070.- |
| Matsush el I | 1830.- | 1800.- |
| Matsush el W | 1660.- | 1650.- |
| Mitsub. ch. Ma | 892.- | 880.- |
| Mitsub. el | 789.- | 767.- |
| Mitsub. Heavy | 850.- | 831.- |
| Mitsui co | 820.- | 825.- |
| Nippon Oil | 1110.- | 1100.- |
| Nissan Motor | 785.- | 819.- |
| Nomura sec. | 2170.- | 2150.- |
| Olympus opt | 1080.- | 1070.- |
| Ricoh | 839.- | 830.- |
| Sankyo | 2490.- | 2460.- |
| Sony elect. | 660.- | 653.- |
| Shiseido | 2220.- | 2220.- |
| Sony | 6980.- | 7150.- |
| Takeda chem. | 1780.- | 1780.- |
| Tokio Marine | 1410.- | 1360.- |
| Toshiba | 880.- | 865.- |
| Toyota Motor | 1830.- | 1830.- |
| Yamanouchi | 3130.- | 3240.- |

BILLETS (CHANGE)

| | | |
|----------------------|--------|--------|
| Cours de la veille | Achat | Vente |
| 1 \$ US | 1.24 | 1.32 |
| 1 \$ canadien | 1.06 | 1.16 |
| 1 £ sterling | 2.37 | 2.62 |
| 100 FF | 24.25 | 26.25 |
| 100 livres | 0.1065 | 0.1215 |
| 100 DM | 84.50 | 86.50 |
| 100 fl. holland. | 75.- | 77.- |
| 100 fr. belges | 4.- | 4.30 |
| 100 pesetas | 1.30 | 1.45 |
| 100 schilling aut. | 12.05 | 12.35 |
| 100 escudos | 0.90 | 1.10 |

DEVICES

| | | |
|----------------------|--------|--------|
| 1 \$ US | 1.2575 | 1.2925 |
| 1 \$ canadien | 1.0885 | 1.1235 |
| 1 £ sterling | 2.4590 | 2.5190 |
| 100 FF | 24.85 | 25.35 |
| 100 livres | 0.1125 | 0.1155 |
| 100 DM | 84.65 | 86.25 |
| 100 yen | 0.9590 | 0.9820 |
| 100 fl. holland. | 75.05 | 76.65 |
| 100 fr belges | 4.1110 | 4.1910 |
| 100 pesetas | 1.3530 | 1.3930 |
| 100 schilling aut. | 12.03 | 12.27 |
| 100 escudos | 0.9590 | 0.9890 |
| 1 ECU | 1.7415 | 1.7765 |

divers

EMMAÜS
Fondateur l'abbé Pierre
La Chaux-de-Fonds - Crétets 99

OUVERTURE DU MAGASIN
lundi au vendredi: 14 heures à 18 heures
Samedi 9 heures à 12 heures
14 heures à 16 heures
28-12166

Oisellerie de la Tour

B. et A.-F. Piaget
D.-JeanRichard 13
2300
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 88 55

**FERMETURE
du 25 février
au 3 mars**
91-336

CHAUVE? Chute de cheveux?

Retrouvez votre parure masculine!

- Vos propres cheveux repoussent
- Intervention sans douleur
- Traitement de 2 jours
- Direction et surveillance médicale
- GARANTIE à vie

Documentation gratuite: **EUROCLINIC**
Centre de conseils Suisse Romande
"La Colombière", 1266 Dullier
Tél. 022-61 34 81

NOVOPTIC

2400 Le Locle
Rue D.-JeanRichard 23
☎ 039/31 15 05
28-12385

depuis 1969
vite résolues

dettes

ARRANG. FINANCIERS S.A. P.
2012 MICHAILLÉ
038 33 69 70
450-815

Mazda 323 1,6l
Spéciale Ultra,
1989,
35 000 km,
Superbe
occasion
Fr. 13 750.-
**Garage de
la Prairie**
039/37 16 22
91-203

CRÉDIT RAPIDE
038/51 18 33
Discretion assurée.
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Finance
+ leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville
6-1575

PRÊTS
jusqu'à Fr. 80 000.-
Aussi pour frontaliers.
B.A.P. (courtier)
Château 2
1870 Monthey
☎ 025/71 58 03
243-304605

28-01733

DENIS CORNU

MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE - VITRERIE

RUE DE LA SERRE 90
TÉL. 039 23 07 55
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

BRANCHÉ SPORT?

Téléphonez-nous
024/22 03 91
28-470232

Pour la réparation de machines à photocopier dans notre canton, nous cherchons un

jeune homme
25-35 ans, débrouillard. Formation par nos soins.
Faire offre sous chiffres 3 E 28-636423 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

VW Golf GTI
1800, kit CH
48000 km,
très soignée
Fr. 17 400.-
**Garage de
la Prairie**
039/37 16 22
91-203

DENNER SUPERDISCOUNT

En permanence des prix promotionnels

Café décaféiné VAC moulu 2x250 g **3.95**

Café Espresso en grains 500 g **3.80**

Café Viennois VAC moulu 2x250 g **4.50**

Café Ménage en grains 500 g **3.30**

700 ANS SUISSE
Hit de Jubilé

Linea Mayo-Minus
55% de calories en moins

230 g

1 Tube 2.10
3 Tubes 4.20

3 pour 2

Nouveau de l'Australie

Cabernet Sauvignon
Orlando Wines 1988
75 cl **7.45**

Familia
• Bio-Muesli maison 750 g ~~5.20~~ **4.60**
• Bio-Muesli spécial 750 g ~~5.20~~ **4.60**
• Corn-Flakes 300 g ~~3.80~~ **2.70**

Kägi
Biscuits au beurre du Toggenburg DUO 2 x 200 g **3.90**

Wernli
Choco Petit Beurre DUO 2 x 125 g **4.80**

Gâteau de Linz
naturellement de Leisl 370 g **3.30**

Mars
Mars Amandes 5 x 58 g **2.75**

Bonbons Ricola
sans sucre
• herbes
• citron-mélisse
• eucalyptus
• orange-menthe
Boîte à 50 g **1.50**

Blendax
Dentifrice
• Anti-Plaque normal
• Anti-Plaque Gel
DUOPACK 2 x 75 ml **3.95**

Blendax Anti-Belag
5.95

Nous sommes toujours plus avantageux!

45% meilleur marché

Riz Vialone
1 kg **1.75**

-95

Achat limité à une quantité nécessaire à un ménage

Cinzano
no 1 pour les spiritueux

Dans les filiales disposant d'une patente de spiritueux.

• blanco • rosso • rosé
1 litre

Pommes Golden Del.
du pays Sac portatif de 2,5 kg kg = 2.20 **5.50**

Ragoût de porc kg **9.90**

Escalopes de dinde congelées 300 g ~~4.50~~ **3.70**

Romiennes Filtré
Une cigarette aromatique Maryland par cartouche **21.95**

Maintenant, par cartouche de cigarettes du cartel, des **bons de tabac** d'une valeur de **1.25**

Café Jacobs
• Mastro Lorenzo
Café en grains 500 g ~~6.80~~ **5.75**

Café Incarom
2 sachets de remplissage 2 x 275 g (550 g) (100 g = 1.72) ~~10.95~~ **9.45**

Sunalp
Crème à café brique UHT 5 cl ~~3.70~~ **2.65**

Huile de chardon Nuxo 620 g ~~8.75~~ **7.15**

Duvel
• 15% de duvet d'ole blanche • surpiques cassettes
• housse en coton résistant
• poids: 1800 g • 160 x 210 cm **129.-**
• poids: 2000 g • 200 x 210 cm **149.-**

Parure de lit
• fermeture à pression
• 4 dessins différents
• 100% coton
• 1 duvet 160 x 210 cm **27.90**
• 1 oreiller 65 x 100 cm **39.90**

Drap-housse
• 80% coton
• 20% polyester
• 4 couleurs diverses
• 180/200 x 200 cm **24.90**
• 4 couleurs diverses
• 90/100 x 200 cm **8.95**

Duvel des 4 saisons
• 2 duvets complémentaires
• 70% de duvet d'ole blanche
• housse en coton résistant
• surpiques cassettes
• dimension: 160 x 210 cm
• poids: 450 g + 550 g **249.-**

Ultra Doux de Garnier
Shampooing 3 sortes DUOPACK 2 x 250 ml **5.35**

Glaïd
• Cocoon 2 parfums Désodorisant liquide 70 ml **3.35**

• Désodorisant 4 parfums 2 x 165 g ~~4.80~~ **4.15**

La plupart des offres sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER-satellites! Valable dès le: 21.02.91 DO-8/210291

immobilier

Je suis une jolie villa mitoyenne neuve à Chézard. Je cherche gentil propriétaire pour s'occuper de moi. Pour traiter: Fr. 40 000.- Le tout: Fr. 595 000.- ☎ 038/42 50 30 450-065

A louer à Saint-Imier, rue du Midi 18 **appartement 3 pièces** ☎ 061/89 22 25 271-200997

Le sang, c'est la vie.

Donnez de votre sang Sauvez des vies

A LOUER
à La Chaux-de-Fonds
Fritz-Courvoisier 34 F/F

appartements neufs

3½ pièces 84 m² dès Fr. 1265.- + 120.- de charges
4½ pièces 98 m² dès Fr. 1445.- + 140.- de charges
4½ pièces 100 m² dès Fr. 1495.- + 140.- de charges
5½ pièces 110 m² dès Fr. 1630.- + 180.- de charges

Les appartements du dernier étage sont munis de cheminée de salon.

Disponible tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements:

Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31

finance

Notre prêt personnel - un procrédit

Veillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No _____

NP/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit **039 - 23 16 12**
Av. L.-Robert 23 08.00 à 12.15 heures
2301 La Chaux-de-Fonds 13.45 à 18.00 heures

X procrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions. 03 4375

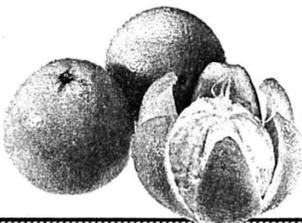
Usego

voilà votre agréable voisin

Actions Usego valables dès le 21.2.91

Oranges Navels
douces d'Espagne

kg **1.30**



Kiwi

Pièce **-.30**

Yogourt tassy

partiellement écrémé 180 g **-.65**

Sbrinz

Fromage râpé 100 g **1.80**

Parmesan

Fromage râpé 100 g **2.10**

Fromage d'Italie

portions 100 g **-.95**

Gruyère

doux

100 g **1.70**

Salvagnin 1989
«Branteroux»
70 cl **6.95**

Jumilla «El Canto»
D.O.
1 litre (+dépôt) **2.65**

Café Jacobs
• Médaille d'or moulu, sous vide 250 g **3.30**

Bière HB
Royal Export, blonde
5 dl (+dépôt) **-.85**

Cailler
Multipack ass.
4 x 100 g **5.25**

• Night & Day moulu, sous vide 250 g **3.60**

Riz Uncle Ben's
900 g (100 g -33) **3.-**

Zweifel
Krisprolls
225 g (100 g 1.08) **2.45**

• Shampooing Duo 2 x 250 ml **6.70**

Piazza
• Concombres délicieux 450 g (100 g -51)
• Cornichons 250 g **2.30**

Pâte dentifrice
• Prophylaxie du tartre 97 g
• Fresh-Mint 115 g
• Fluor Gel 104 g **2.60**

• Rincage traitant 200 ml **3.75**

Friskies
• boeuf + poulet
• viande + poisson
800 g (100 g -37) **2.95**

Revitalisant textile
• jaune
• bleu
1 litre **5.15**

avec BON Omo
Lessive complète 5 kg **17.40**

Gourmet à la carte
• boeuf
• dinde
• saumon
3 x 85 g **2.15**

Sachet de recharge
• jaune
• bleu
1 litre **4.95**

BON valeur Fr. **2.-**
valable du 21.2. au 6.3.1991
seulement 1 bon par paquet
chez votre détaillant Usego

Vacances à la mer en avion et en car. Qualité Migros. A prix très avantageux.



30 % de rabais pour enfants de 2-16 ans sur tous les voyages avec vol. Même en chambre à part. Toujours et partout. Qui dit mieux?

- M-travel appartient à Migros et organise des voyages à prix avantageux.
- Des arrangements qui soutiennent toute comparaison.
- 19 destinations au bord de la Grande Bleue.
- Rallier l'Espagne et l'Italie en car, c'est voyager confortablement et à très bon compte.
- Nombreux hôtels familiaux et clubs de vacances bien situés au bord de la mer.



Catalogues gratuits, informations et réservations: Hotelplan La Chau-de-Fonds

039-23 26 44

...ou auprès d'une succursale Hotelplan ou d'une agence de voyages.

Votre franc va plus loin.

offres d'emploi

AIDE EN PHARMACIE DIPLÔMÉE?

Vous êtes

- Vous aimeriez travailler dans un bureau?
- Avoir votre activité professionnelle à Genève ne vous déplairait pas?
- Si toutes ces conditions sont remplies, afin d'en savoir plus, appelez-nous pour en discuter ou pour fixer un rendez-vous.
- Et si c'est le logement à Genève qui vous préoccupe, rassurez-vous, nous avons un petit studio à vous proposer...

Alors, à bientôt!

ofac
Direction du personnel, rue Padro-Meylan 7
Case postale 260, 1211 Genève 17
Tél. 022 735 17 60

Aux Rochettes
Cuisine selon l'inspiration et le marché
28-12014
Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12

«Pendant 2500 ans, l'homme a cherché l'état de «CLAIR». Cet état peut maintenant être atteint pour la première fois dans l'histoire de l'homme. Le but des mystiques et des sciences occultes a été atteint. Il peut l'être pour vous. Ecrivez à: Opération «CLAIR», Madeleine 10, 1003 Lausanne.
238-884975

Q.I. testés L'Eglise de Scientologie offre, pour une période limitée, des tests d'intelligence et de personnalité gratuits. Votre Q.I., votre personnalité et vos aptitudes déterminent votre futur. Connaissez-les! Eglise de Scientologie, rue de la Madeleine 10, 1003 Lausanne, ☎ 021/23 86 30 - 021/23 52 07
238-884975

LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX

DES PIÈCES ISOLÉES EXPULSÉES SANS PITIE!!!

Groupe de table (5 pièces) pin massif, natur avant 1'298 fr.
nouveau prix 598 fr.

Paroi murale avec vitrine, chêne déco, 250cm seulement 698 fr.

Salon rembourré 3-1-1 simili cuir avant 1'580 fr.
nouveau prix 790 fr.

QUI ACHÈTE MAINTENANT EN PROFITE DOUBLEMENT!
... car LIPO offre des prix fort réduits toute l'année.

VENTE SPECIALE
légalement autorisée
4.2. - 23.2.1991

LIPO MÖBELPOSTEN

REINACH BL
Sortie autoroute Reinach sud chez Migros 2 x à gauche Am Bruggrain 1, tél. 061 / 711 66 44 tram 10, 11, BLT bus 64
lundi 13.30-18.30
mar-ven 8.00-18.30 sans interruption
samedi 8.00-16.00 sans interruption

AUS 2 233 44747.000/4x4

Commune mixte de Lajoux

La commission de gestion du Home médicalisé met au concours les postes suivants:

infirmiers diplômés
infirmiers assistants certifiés
aides-hospitaliers certifiés
employé administratif avec CFC
à temps partiel; connaissances en informatique souhaitées;
agent technique avec CFC
personnel de lingerie et d'entretien

Ces emplois sont ouverts aux hommes et aux femmes.

Traitement: selon le statut des hôpitaux.

Entrée en fonctions: 1^{er} septembre 1991 ou date à convenir.

Renseignements: peuvent être obtenus auprès de M^{me} Roseline Voirol, présidente, tél. 032 919074, ou de M. D. Fasnacht, infirmier-conseil au Service de la santé publique de la République et Canton du Jura, tél. 066 215331.

Les candidatures doivent être adressées à la commission de gestion du Home médicalisé, 2718 Lajoux, avec la mention «Postulation», accompagnées des documents usuels, jusqu'au 16 mars 1991.

14-75726/4x4

Le point

Groupe 1

France - Espagne 3-1 (1-1)

CLASSEMENT

| | | |
|-----------------|---------|----------|
| 1. France | 4 4 0 0 | 8 - 3 8 |
| 2. Tchécoslova. | 3 2 0 1 | 5 - 4 4 |
| 3. Espagne | 4 2 0 2 | 14 - 7 4 |
| 4. Islande | 4 1 0 3 | 4 - 5 2 |
| 5. Albanie | 3 0 0 3 | 0 - 12 0 |

Groupe 6

Portugal - Malte 5-0 (3-0)

CLASSEMENT

| | | |
|-------------|---------|----------|
| 1. Portugal | 5 3 1 1 | 9 - 3 7 |
| 2. Hollande | 3 2 0 1 | 10 - 1 4 |
| 3. Grèce | 3 2 0 1 | 7 - 4 4 |
| 4. Finlande | 2 0 2 0 | 1 - 1 2 |
| 5. Malte | 5 0 1 4 | 1 - 19 1 |

A Domdidier Le FCC poursuit sa préparation

Le FC La Chaux-de-Fonds poursuit ses matches de préparation. Après la brumeuse rencontre de mardi à Yverdon, l'équipe de Roger Läubli jouera ce soir à Domdidier (coup d'envoi à 19 h).

Il avait été évoqué de rejouer le match Yverdon - FCC... «Ce ne sera pas le cas, explique Roger Läubli. Le programme établi me convient, il n'y a pas de raisons d'y apporter des modifications.»

Même s'il se murmure que mardi prochain, le FCC pourrait tout de même rencontrer Yverdon, auquel cas le match Colombier - FCC serait repoussé d'une semaine.

Musique d'avenir, le présent s'appellera Domdidier. (Imp)

Amical On a joué en Suisse

Lucerne - Zurich 4-1 (3-1). Buts: 21e Wolf 1-0. 23e Grassi 1-1. 33e Eriksen 2-1. 39e Nadig 3-1. 70e Knuip 4-1. Match arrêté en raison du brouillard (80e).
Sion - Savièse (1re) 8-0 (2-0). Buts: Gertschen (2), Tudor (2), Calderon, Geiger, Orlando, Baljic.

Chênois - Etoile Carouge 1-2 (0-1). Buts: 40e G. Castella 0-1. 48e G. Besnard 0-2. 88e Dusonchet 1-2.
Wettingen - Grasshopper 1-3 (0-1). Buts: 30e P. Közle 0-1. 53e Strudal 0-2. 61e Ch. Közle 1-2. 69e Sforza 1-3.

Hallucinant! Derby fou à Liverpool

Après le 0-0 entre Liverpool et Everton, samedi dernier, le match à rejouer sur le terrain d'Everton comptant pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Angleterre (5e tour) n'a, à nouveau, pas donné de vainqueur.

Grâce à Beardsley, Liverpool menait 1-0 au thé. Sharp, une minute après la reprise égalisait. Beardsley (71e) redonnait l'avantage aux visiteurs, mais le même Sharp lui répondait quasi au coup par coup (73e). Ian Rush (77e) semblait devoir qualifier les «Reds», mais Cottee, à une minute du coup de sifflet final, provoqua les prolongations.

Là, Liverpool reparti de plus belle. Barnes (102e) marquait le 4-3, mais Cottee, encore lui, égalisait définitivement (114e) devant 37.766 spectateurs.

Coupe d'Angleterre, huitième de finale à rejouer: Everton - Liverpool 4-4 (0-1, 3-3) après prolongations. A rejouer. (si)

Malgré un faux départ Euro 92: la France bat logiquement l'Espagne à Paris

● FRANCE - ESPAGNE 3-1 (1-1)

Au Parc des Princes, à guichets fermés, la France a fait un grand pas en vue de sa qualification pour l'Euro 92, en battant l'Espagne par 3-1. La formation tricolore, pourtant menée très rapidement à la marque par un but signé Bakero (10e), a parfaitement retourné la situation grâce notamment à Franck Sauzée, qui égalisa quatre minutes plus tard, à Jean-Pierre Papin, auteur d'un but aussi fantastique que capital (le deuxième), puis Laurent Blanc (76e).

Solidaires et très déterminés, les hommes de Michel Platini n'ont pas laissé passer la chance d'écartier l'un de leurs plus sérieux adversaires du groupe 1.

Les Espagnols, pourtant plus souvent en possession du ballon que leurs adversaires, n'ont pas digéré la réussite de Papin et se sont montrés incapables de remonter le handi-

cap concédé peu avant l'heure de jeu.

DÉBUT ÉCHEVELÉ

Dès le coup d'envoi, les Espagnols emballaient la rencontre et se montraient dangereux, par l'intermédiaire de Goicoechea et de Bakero. Sur une montée et un centre de Sanchis, Amoros dégagait en catastrophe devant Butragueno. Dans les minutes suivantes, Martini devait sortir au pied devant Butragueno, à nouveau menaçant (5e).

Les Français subissaient la folle pression espagnole et à la 10e minute de jeu, sur une superbe transversale de Michel, Bakero contrôlait parfaitement le cuir et fusillait de près Martini.

Ballottés par la «furia» ibérique, les «bleus» avaient une réaction salutaire et rapide, puisque quatre minutes plus tard, sur un coup franc indirect de Durand, Sauzée s'élevait très haut et, au prix d'une subtile déviation du chef, égalisait. Dès cet instant, la France, rassérénée, prenait le match à son compte.

A la reprise, les Espagnols se montraient très conquérants et Nando, de près, testait les réflexes de Martini (46e). Sauzée répliquait à la banderille espagnole par un tir puissant mais mal cadré. Platini décidait alors de lancer Luis Fernandez dans la bataille.

Son entrée dynamisait ses

camarades, mais les offensives françaises manquaient de précision. Et, alors que la France peinait singulièrement, Jean-Pierre Papin réalisait un exploit technique remarquable sur un centre d'Amoros, catapultant le ballon d'une reprise acrobatique hors de portée de Zubizarreta (58e).

Les Espagnols, abasourdis par cet exploit, accusaient le coup alors que les Français jubilaient. Menant à la marque et portés par le public du Parc des Princes, les Tricolores s'ingénierent alors à réaliser un troisième but synonyme de k.o. (Blanc, à la 76e). Les dés étaient jetés. (si)



Jean-Pierre Papin peut exulter: la France a conquis un important succès. (Lafargue)

Parc des Princes: 43.874 spectateurs.
Arbitre: M. Lanese (It).
Buts: 10e Bakero 0-1. 14e Sauzée 1-1. 58e Papin 2-1. 76e Blanc 3-1.
France: Martini; Blanc; Casoni, Boli; Amoros, Pardo (51e Fernandez), Sauzée, Durand, Vahiura (82e Deschamps); Papin, Cantona.

Espagne: Zubizarreta; Nando, Juanito, Sanchis, Quique; Goicoechea, Vizcaino (60e Soler), Amor, Michel; Bakero, Butragueno (74e Manolo).
Notes: L'Espagne sans Martin Vazquez (blessé au dos). Avertissements à Casoni (17e), Pardo (43e) et Vizcaino (44e).

Victoire au Portugal NE Xamax bat la formation norvégienne de Tromsø

● NE XAMAX - TROMSØ 2-1 (1-1)

Premier match et première victoire en terre portugaise pour NE Xamax. Hier en fin d'après-midi, les Neuchâtelois se sont imposés 2-1 face aux Norvégiens de Tromsø.

Les Xamaxiens se trouvent au Portugal depuis dimanche. Et - enfin - ils peuvent s'entraîner dans des conditions acceptables. Comprenez, sur des terrains verts.



Fredéric Chassot: l'égalisation à son crédit. (Lafargue - a)

Un problème, cependant: la blessure de Beat Sutter. Touché à un ligament du genou, l'attaquant neuchâtelois devait se rendre aujourd'hui à Lisbonne afin de consulter un médecin de Benfica. On ne sait pas encore si l'international sera remis pour la reprise du championnat (ré: dimanche 3 mars à 14 h 30 contre Young Boys).

Pour le reste, tout semble bien aller... ainsi qu'en témoigne le succès acquis hier soir. Basés à Troia, un complexe sportif et touristique situé sur une presqu'île proche de Setubal, les Neuchâtelois ont ainsi entamé victorieusement leur tournoi.

Demain, les «rouge et noir» affronteront les Suédois de Göteborg. Samedi sera le jour des finales, et dimanche, celui du retour en Suisse.

Buts: 38e 1-0 pour Tromsø. 40e Chassot 1-1. 59e Egli 2-1.

NE Xamax: Pascolo; Régis Rothenbühler, Ramzy, Egli, Fernandez; Mottiez (82e Gigon), Smajic, Perret, Ze Maria (82e Jeitziner); Chassot, Bonvin.

Notes: NE Xamax joue sans Lönn, Ryf ni Sutter (blessés). (Imp)

Issue logique Groupe 6: le Portugal bat nettement Malte

● PORTUGAL - MALTE 5-0 (3-0)

Même si, il y a deux semaines, Malte ne s'était inclinée que 1-0 devant le Portugal, il ne pouvait évidemment être question de surprise au match retour à Porto.

Pour préparer ce match, les Maltais avaient affronté St-Gall il y a trois jours, les Brodeurs s'étant imposés 3-1 dans l'île méditerranéenne.

A Porto, le suspense n'a duré que cinq minutes, le temps pour Rui Aguas d'ouvrir le score. Leal (33e) et Vitor Paneira, sur penalty (41e), ont

ensuite singulièrement clarifié la situation.

Mais, pour les Portugais, il y allait également du goal-average, les Hollandais - notamment - s'étant imposés 8-0 à Malte. Un autogoal, peu après la reprise, n'allait cependant pas déclencher l'avalanche attendue. Il fallut au contraire attendre la 81e minute pour voir Cadete inscrire le cinquième but lusitanien.

Porto: 15.000 spectateurs.
Buts: 5e Rui Aguas 1-0. 33e Leal 2-0. 41e Vitor Paneira (penalty) 3-0. 48e Vella (autogoal) 4-0. 81e Cadete 5-0. (si)

La Juve trébuche Quarts de finale de la Coupe d'Italie

Naples - Sampdoria et AS Roma - AC Milan, telles sont les affiches des demi-finales de la Coupe d'Italie. C'est dire que l'un des favoris a connu l'élimination. La Juventus a galvaudé une bonne situation de départ (1-1 à Rome), en étant battue 2-0 à domicile par l'AS Roma.

minutes de la fin, l'arrière Ciro Ferrara, monté à la charge, marquait le 2-1 napolitain, auquel venait s'ajouter le 3-1 cruel par Incocciati quelques secondes avant la fin de la partie!

A Turin, la Juve ne s'est jamais remise de deux coups d'assommoirs signés Berthold (35e) et Rizzitelli (44e), en l'espace de neuf minutes avant la pause.

L'AC Milan a obtenu une qualification sans brio, en partageant l'enjeu 0-0 avec Bari. Mais Gullit et les siens avaient fait l'essentiel à l'extérieur (1-0). Enfin, la Sampdoria a eu recours aux pénalités pour éliminer Torino.

Le Suisse Kubilay Turkyilmaz a failli disputer les demi-finales avec Bologne. Vainqueurs surprenants à aller (toutefois, après avoir été dominés durant la totalité du match), les Emiliens semblaient avoir fait la décision à la 53e minute, lorsque Mariani marquait à nouveau le 1-0 bolognais. L'égalisation de Mauro, entré à la mi-temps, semblait intervenir trop tard.

Mais les Napolitains, sous la houlette d'un Maradona, qui d'un coup de baguette magique devrait de nouveau être arrivé à se faire pardonner tout et le reste, faisaient subir un sale dernier quart d'heure aux équipiers de l'ex-Servetien. A cinq

Coupe d'Italie, quarts de finale retour: Sampdoria - Torino 1-0 (1-0). a.p. Sampdoria qualifiée aux tirs au but (3-2). Bologne - Napoli 1-3 (aller 1-0). Juventus - Roma 0-2 (aller 1-1). Milan - Bari 0-0 (aller 1-0).

Ordre des demi-finales (aller-retour): Napoli - Sampdoria. Roma - Milan. (si)

olympisme

Problèmes à Barcelone

Les longues négociations entre le Comité organisateur des Jeux olympiques de Barcelone (COOB) et le FC Barcelone viennent de connaître un nouveau rebondissement, ce dernier venant de refuser de prêter un de ses stades et deux terrains pour les épreuves d'équitation. Outre le problème financier posé par la réfection des terrains d'entraînement, estimée par le club à 2 millions de dollars, le refus du FC Barcelone s'explique aussi par la position de l'entraîneur Johan Cruyff, qui a clairement refusé de voir ses joueurs privés de leurs terrains d'entraînement durant quatre mois en 1992.

football

La Suède en Suisse

L'équipe nationale suisse affrontera la Suède le 9 octobre dans un stade encore à déterminer. Le dernier Suisse - Suède a eu lieu le 17 juin 1987 à Lausanne, dans le cadre des éliminatoires du championnat d'Europe des nations et s'était soldé par un résultat nul de 1-1.

Une bonne affaire? Oui, à MIGROS



Une chance à saisir

Blazer et blouson pour dame

Pure soie, sand washed.
Diverses couleurs et tailles.



80.-
seulement l'un



Une chance à saisir

Veste en daim pour homme

En velours de chevreau souple. Diverses couleurs et tailles.

200.-
seulement

Multipack du 20.2 au 5.3

Serviettes et protège-slips MOLFINA -30 de moins

Exemple: **MOLFINA Pocket.**
Serviettes extra-plates en emballage individuel discret. 20 pièces.
A partir de 2 paquets



210
l'un au lieu de 240



Multipack jusqu'au 26.2

Tous les produits CURL -60 de moins (sauf CURL-Color)

Shampoings, produits de soins et produits coiffants pour une chevelure impeccable et superbe.

Exemple: **Shampooing antipelliculaire 300 ml**

220
l'un au lieu de 280
(100ml -73)

A partir de 2 flacons

Offre spéciale du 20.2 au 5.3

TAMBOUR, HOPP, nettoyant neutre et savon noir liquide -50 de moins

Exemple: **TAMBOUR.** Puissant détergent universel assurant une propreté hygiénique parfaite.



1,1 kg
230
au lieu de 280
(1 kg 2.09)

Offre spéciale du 20.2 au 5.3

Produit lave-vaisselle HANDYMATIC -50 et 2.- de moins

Pour tous les lave-vaisselle. Lave impeccablement la vaisselle, tout en ménageant.

4 kg (8x500g)
1050
au lieu de 1250
(1 kg 2.63)



1 kg 2.90 au lieu de 3.40



Classe de toxicité 5. Observer la mise en garde sur l'emballage.

Offre spéciale du 20.2 au 5.3

Gel HANDYMATIC -80 de moins

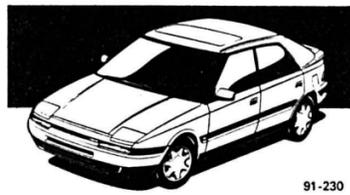
Liquide de lavage pour tous les lave-vaisselle.

1,5 kg
4.-
au lieu de 480
(1 kg 2.67)

Classe de toxicité 5. Observer la mise en garde sur l'emballage.

MIGROS

Les nouvelles
Mazda 323 F.
Trouvez-vous
qu'il faut 5 portes
pour que
ça porte bonheur?



91-230

GARAGE DE L'AVENIR

Progrès 90 - ☎ 039/23 10 77

VOTRE CONCESSIONNAIRE À

LA CHAUX-DE-FONDS

Rouler de l'avant. **MAZDA**

immobilier

CONSTRUCTION SERVICE
EDMOND MAYE SA
Tél. 039 / 271 171

A vendre au Centre Ville de
La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS

3 1/2, 4 1/2 PIÈCES (124 m²)

Cuisine agencée, cheminée
de salon, balcon, 2 salles
d'eau avec WC.

Pour tous renseignements,
contactez-nous!

MEMBRE SNGCI

28-192

A vendre à Sonceboz, situa-
tion ensoleillée et tranquille

appartement de 3 1/2 pièces

magnifiquement aménagé,
100 m² de surface, dans un pe-
tit immeuble neuf. A quelques
minutes à pied de l'école et de
la gare. La salle de séjour repré-
sente 47 m², est dotée d'une
cheminée suédoise. Les pièces
sont grandes et claires. Bain et
W.-C. séparés. Cuisine bien
équipée, comprenant lave-
vaisselle, champ de cuisson vi-
tro-céramique, hotte aspirante,
réfrigérateur, grand balcon et
part de cave.

Prix de vente: Fr. 302 000.-

Box de garage sép. en halle:
Fr. 20 000.-

Pour d'autres renseignements
et visite de l'appartement,
veuillez vous adresser à:

06-1634

**PIERRE ET SIMONE
GERBER**

IMMOBILIEN-TREUHANDER
Ch. de Blanchet 7
2520 La Neuveville
Tel. 038 51 11 56

● spectacles-loisirs

ADAM



Le retour Midori Ito a repris l'entraînement

La Japonaise Midori Ito a repris l'entraînement en début de semaine à Nagoya, après un mois d'absence des patinoires dû à une opération de la mâchoire. Elle espère bien reconquérir son titre de championne du monde à Munich, du 12 au 17 mars.

La championne du monde 1989, qui avait été dépossédée de son titre l'an dernier par l'Américaine Jill Trenary, a cependant affirmé qu'elle souffrait encore des séquelles de son opération, même si la douleur ne se faisait pas sentir lorsqu'elle patinait.

Midori Ito n'a pas caché qu'elle était préoccupée par la performance de l'Américaine Tanya Harding aux championnats des Etats-Unis, au cours desquels elle est devenue la deuxième femme après la Japonaise à réussir le triple axel en compétition. (si)

SKI DE FOND

Svanda sera là

Un «grand» de plus à la MegaMicro

La douce température régnant sur le Jura n'raye point les derniers préparatifs de la 5e édition de la MegaMicro qui aura lieu dimanche 24 février 1991.

Avec le soutien de



Sur le coup de 8 h 30, à La Sagne, les noms prestigieux froteront leurs lattes sur l'aire de départ de la plus longue course de fond avec départ et arrivée en Suisse. Le transalpin Maurilio de Zolt, médaillé de bronze dimanche dernier des 50 km des championnats du monde de Val di Fiemme, le Tchèque Ladislav Svanda, membre du cadre national, récent vainqueur de la König-Ludwig-Lauf (épreuve de Worldloppet), André Rey et Daniel Sandoz constitueront sans doute le quatuor favori de l'épreuve, à moins que les Suédois Bengt et Ola Hassis ne viennent brouiller les pronostics.



MegaMicro

Les gros bras se donneront déjà rendez-vous vendredi 22 février 1991 pour disputer ce qui constitue en quelque sorte le «prologue» de la Mega, c'est-à-dire le 2e Critérium nocturne de La Chaux-du-Milieu, un relais à l'américaine à travers le village. A noter que de Zolt arrivera dans la matinée de vendredi à La Brévine, où il sera reçu par les commerçants de la localité qui l'ont invité.

Le dimanche, à 8 h 30, deux autres départs seront donnés simultanément: à La Brévine, pour les 40 km et à La Chaux-du-Milieu pour les 20 km. Les arrivées seront jugées aux Foulets, La Chaux-de-Fonds, dès 9 h 30 pour les 20 km, dès 10 h 30 pour les 40 km et dès 12 heures pour les 75 km. (sp)

Marina Klimova blanchie

La Soviétique ne s'était pas dopée à Sofia

La Soviétique Marina Klimova a été officiellement blanchie hier par la Fédération internationale de patinage artistique (ISU) de l'accusation de dopage apparue après les championnats d'Europe de janvier dernier à Sofia.

Vainqueur de la danse sur glace avec son mari et partenaire Serguei Ponomarenko, Marina Klimova avait été contrôlée le 26 janvier et des traces d'anabolisants avaient

été soi-disant décelées dans ses urines.

La contre-expertise effectuée dans le laboratoire de Cologne, l'un des plus performants agréés par le Comité international olympique (CIO), a démenti les résultats du premier test anti-dopage effectué à Sofia.

«Les résultats de l'analyse B n'ont pas confirmé ceux de l'analyse A» a fait savoir par un communiqué Beat Haesler, secrétaire général de l'ISU.

Les premières analyses avaient fait suspecter un usage de stéroïde anabolisant par la patineuse soviétique, mais l'ISU a fait savoir que l'équilibre naturel de la testostérone-épitestostérone dans le corps de Klimova avoisine la limite supérieure admise par le Comité international olympique.

«Ils ont commis une erreur grossière à Sofia, a souligné Beat Haesler. Il n'y a aucun point commun entre les deux analyses». Le laboratoire de Cologne qui a examiné les ré-

sultats du test de Sofia - non accrédité par le CIO - n'a pu déterminer l'erreur, mais penche pour la saleté du matériel d'analyse.

Marina Klimova risquait deux années de suspension en cas d'usage avéré de produit dopant. Deux fois championne

du monde, et vainqueur à Sofia avec Ponomarenko de son troisième titre européen consécutif en janvier - devant les Duchesnay - Marina Klimova avait été contrôlée de nombreuses fois précédemment sans le moindre problème. (ap)

PARTI PRIS

La mémoire courte

Une sale affaire, encore une, vient ternir l'image du sport. Une nouvelle preuve de l'incompétence de certains est aussi apportée.

Une preuve aussi que certains médias continuent à faire peu de cas de la personnalité des athlètes. On pense ici à notre éminent collègue bulgare «Sport» qui a cru bon de rendre public les résultats d'une analyse avant de connaître ceux de la contre-expertise.

Pourtant, ce n'est pas la première fois que la deuxième analyse contredit la première. Jeanne-Marie Pipoz en sait quelque chose, qui fut suspendue pendant de longs mois avant de pouvoir reprendre la compétition. Tout cela

sur la base d'une analyse effectuée dans des conditions pour le moins douteuses.

Dans le cas de Klimova, le laboratoire de Sofia ne semblait pas non plus remplir toutes les garanties d'hygiène. Mais, histoire d'avoir un joli petit scoop et de faire parler de lui, notre «confrère» bulgare n'a pas fait la fine bouche, quitte à ternir - irrémédiablement? - l'image sportive de Marina Klimova. Eh oui, c'est ça les affres du... «scoopinage».

Si le journal de Sofia a fait preuve de peu d'éthique, les instances de l'ISU n'ont également pas été très inspirées en donnant une dérogation à un laboratoire qui n'était pas agréé par le CIO. Voilà une décision qui, elle aussi, prouve que certains dirigeants ont la mémoire courte.

Il faudra cependant bien qu'en matière de contrôle

antidopage, un peu plus de sérieux soit instauré. Il en va de la crédibilité du sport.

Peut-être que ce sont les athlètes eux-mêmes qui devraient prendre les devants et mettre sur pied un contrôle des contrôles. On sait qu'en la matière, des règles ont déjà été édictées, mais apparemment elles ne semblent être prises en considération. Et pourtant, il serait temps de comprendre que l'efficacité de la lutte contre le dopage passe par la création de structures de contrôle saines.

En attendant, à Munich, lors des championnats du monde de patinage, les performances de Marina Klimova seront remises en question sur la base d'analyses effectuées avec du matériel pas très propre.

Comme c'est beau le sport...

Julian CERVIÑO



Marina Klimova et Serguei Ponomarenko pourront défendre leur titre mondial à Munich. (ASL)

TENNIS

Mission difficile pour Hlasek Le Zurichois face à Guy Forget à Stuttgart

L'adversaire du Zurichois Jakob Hlasek au second tour du tournoi de Stuttgart, une épreuve de l'ATP Tour dotée de un million de dollars, sera son ami et partenaire de double Guy Forget.

Le Français, vainqueur dimanche à Bruxelles et désormais numéro 7 mondial, a en effet battu au premier tour l'Espagnol Juan Aguilera 6-2 6-3.

Vainqueur en décembre du Masters de double à Sanctuary Cove avec Hlasek, Forget (tête de série no 5) a aisément pris la mesure d'Aguilera, un spécialiste de terre battue peu à l'aise sur le revêtement synthétique de la Schleyer-Halle.

PÂLE RÉSISTANCE

Visiblement entré sur le court sans illusions, l'Espagnol

n'a opposé qu'une pâle résistance à un Français en pleine confiance. Très concentré, Forget n'a pas eu à forcer son talent pour se qualifier.

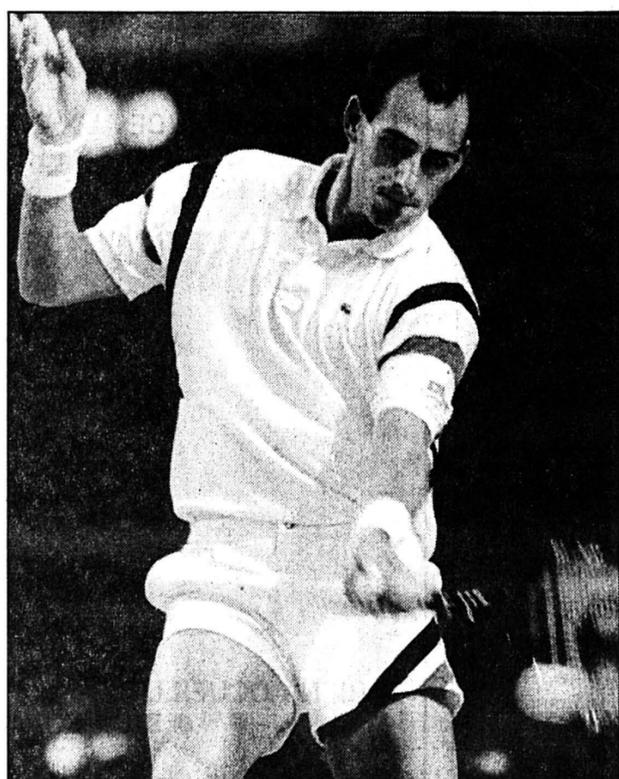
FRÈRES AMIS

Le Marseillais sera très largement favori, aujourd'hui jeudi, face à Hlasek (no 16 ATP), même si le Suisse a remporté la dernière rencontre qui les a opposés (7-6 6-4 à Cincinnati). Il est vrai que cet affrontement date de près de quatre ans... Guy Forget et Jakob Hlasek ont été éliminés lors du second tour du double messieurs par le duo britannique Jeremy Bates et Nick Brown, en trois sets, 7-5 6-7 (5-7) 3-6. Les deux joueurs auront, de ce fait, tout loisir de se concentrer sur leurs matches de simple.

Adversaire malheureux de Forget en finale à Bruxelles, le Soviétique Andrei Cherkasov, pour sa part, a peine pour se défaire de l'Allemand Patrik Kühnen, battu 5-7 6-2 7-6.

Stuttgart. Tournoi ATP Tour (1.000.000 dollars). Simple, 1er tour: Siemerink (Ho) bat Skoff (Aut) 6-1 6-0. Bergström (Su) bat Gunnarsson (Su) 6-4 3-6 6-3. Forget (Fr/5) bat Aguilera (Esp) 6-2 6-3. Cherkasov (URSS) bat Kühnen (All) 5-7 6-2 7-6 (7/4). Huitièmes de finale: Ivanisevic (You/3) bat Jelen (All) 6-4 6-4. Svensson (Su/7) bat Baur (All) 6-4 6-2. Gustafsson (Su) bat Chesnokov (URS/8) 4-6 6-3 6-3.

Double messieurs, 2e tour: Bates/Brown (G-B) battent Forget/Hlasek (Fr/S) 5-7 7-6 (7-5) 6-3. (si)



Guy Forget ne fera pas de cadeaux à son partenaire de double Jakob Hlasek. (AP)

Becker change de cap L'Allemand se sépare de son entraîneur

Boris Becker, numéro deux mondial, a annoncé mercredi à Stuttgart qu'il se séparerait de son entraîneur Bob Brett avec effet immédiat.

Le contrat de collaboration entre les deux hommes s'est terminé le 15 février et il n'a pas été renouvelé du fait du joueur allemand, a précisé ce dernier.

Après trois ans de collaboration fructueuse, qui ont mené Boris Becker à remporter trois titres du Grand Chelem (Wimbledon en 1989, l'US Open en 1989 et les Internationaux d'Australie en 1991) et brièvement la place de numéro un

mondial, le joueur allemand, tout en rendant hommage à Bob Brett, n'a pas vraiment précisé les raisons de sa décision.

Les noms du Tchèque Tomáš Smid et du Hongrois Balasz Taroczy circulaient à Stuttgart, en marge du tournoi de l'ATP, pour prendre la succession de Bob Brett. Smid, vainqueur de neuf tournois du circuit de 1978 à 1985, travaille actuellement pour la Fédération tchécoslovaque de tennis. Taroczy, ancien joueur de double, entraînait récemment le Yougoslave Goran Ivanisevic. (si)

BILLARD

Le CAB se bronze Fin de la saison par équipes

La saison de billard touche à sa fin. Une fin que les joueurs du Cercle des amateurs de billard (CAB) ont négociée de belle manière puisque leur première équipe, militante en première catégorie aux 3 bandes, a finalement obtenu la médaille de bronze.

Privée des services de Robert Guyot, qui pour des raisons de santé a dû bien malgré lui déclarer forfait, la phalange chaux-de-fonnière affrontait samedi les Genevois du CGAB II. Avant la partie, un nul suffisait aux Chaux-de-Fonniers pour s'adjuger le bronze.

Vainqueurs chacun d'un match, Martinez, Capraro, Vo, récent 5e aux 3 bandes II, et Bornand, 5e aux 3 bandes III, ont fait preuve d'un remarqua-

ble esprit d'équipe. Pourtant, s'il fallait mettre un joueur en exergue, Paolo Capraro aurait le droit à la citation, qui en remportant les deux derniers points face à Niederlander, assura le nul. Ainsi, les gers du CAB ont réédité leur performance de l'année passée malgré quelques remaniements forcés dans leur formation. Bravo!

Quant à la seconde phalange chaux-de-fonnière, elle a elle joué de malchance face au CGAB III et termine au quatrième rang de sa catégorie.

Il ne reste plus qu'à espérer que Fulgencio Martinez, en lice pour la finale du championnat suisse individuel au cadre II le 2 mars prochain, parviendra à tirer son épingle du jeu afin de mettre fin en beauté à la saison. J.C.



Aujourd'hui encore! Chez les agents NISSAN suivants: **NISSAN**
Le no1 japonais en Europe

Bevaix: Garage Apollo, 038/461313. **Delémont:** G. Paupe, Automobiles SA, 066/22 71 45. **La Chaux-de-Fonds:** Garage P. Visinand, 039/28 51 88. **Le Landeron:** Garage A. Ledermann, 038/51 31 81. **Lyss:** Autobahn-Garage, 032/84 38 38. **Porrentruy:** Automobiles, Olivotti, 066/66 51 55.
Arch: Garage Lehmann, 065/69 34 34. **Birschwil:** Garage T. Jeker, Wiler 388, 061/89 57 29. **Bienne:** Foch Automobiles, 032/41 12 61. **Boveresse:** Garage M. Pailard, 038/61 32 23. **Brügg:** Calegari AG, 032/25 85 35. **Cortébert:** Garage De Tomi Frères, 032/97 22 93. **Dettligen:** Garage E. Bill, 031/82 62 45. **Fleurier:** Garage R. Napoli, 038/61 34 36. **Le Locle:** Garage du Stand Le Locle SA, 039/31 29 41. **Moutier:** Garage K.S.M., 032/93 64 14. **Pieterlen:** Bilfang-Garage, 032/87 30 30. **Studen:** Wydenplatz-Garage, 032/53 17 77. **Valangin:** Garage de la Station, 038/57 22 77.

● avis officiels

**Cercle du Sapin – La Chaux-de-Fonds
Commémoration de l'instauration
de La République neuchâteloise**

Soirée patriotique et publique, Jeudi 28 février 1991 à 19 h 15
au Restaurant Terminus, avenue Léopold-Robert 61

Le Cercle du Sapin aura l'honneur de recevoir:

- M. Thierry Béguin,** conseiller aux Etats, procureur général de la République et Canton de Neuchâtel.
- M. François Jeanneret,** conseiller national, ancien conseiller d'Etat.
- M. Maurice Sauser,** député, agriculteur.
- L'Union Chorale**

PROGRAMME

19 heures 15: Souper
Tripes à la neuchâteloise. Prix: Fr. 20.-
Prière de s'inscrire chez M. Jean-Claude Gigandet, président du Cercle du Sapin, place du Marché 8, (☎ 28 67 01) jusqu'au lundi 25 février 1991.

21 heures 15: Partie officielle.
Tous les citoyens et citoyennes sont cordialement invités à cette manifestation ainsi qu'au souper qui la précède.

CERCLE DU SAPIN

- En collaboration avec les associations suivantes:
- Parti radical démocratique
 - Parti Libéral-PPN
 - Société de tir «Les Armes réunies»
 - Société des Officiers
 - Association Suisse des Sous-Officiers

28-140084

L'annonce, reflet vivant du marché

● offres d'emploi

Entreprise de La Chaux-de-Fonds cherche

une employée de bureau

à temps complet pour la réception, le téléphone, la facturation et divers petits travaux de bureau. Aptitude à la saisie d'informations sur ordinateur et connaissances d'allemand serait un avantage.

Faire offre avec curriculum vitae sous chiffres 28-950663 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Votre avenir nous passionne

Une entreprise horlogère située au Locle, se diversifiant de plus en plus dans divers secteurs de l'industrie de pointe, engage un:

PROGRAMMEUR

expérimenté sur IBM 36

Faites parvenir vos offres qui seront traitées avec la plus grande discrétion chez:

91-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX: OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Publicité intensive, Publicité par annonces

Le mot mystère

Définition: famille d'arbres ou arbustes, un mot de 7 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 24

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | E | D | I | S | B | A | E | R | L | N | E | A | N | T |
| O | U | E | V | U | D | E | R | D | I | A | O | M | O | M |
| S | E | G | U | B | R | I | S | E | O | N | R | P | I | L |
| C | E | L | O | H | E | D | A | U | R | I | N | G | P | C |
| I | D | I | L | L | O | R | R | L | P | G | N | E | E | I |
| L | O | E | C | I | G | C | U | O | P | O | I | A | H | A |
| L | C | A | H | A | E | E | R | D | N | E | G | M | A | S |
| E | S | N | A | D | F | B | E | D | I | G | E | B | B | N |
| R | N | H | Y | E | N | E | A | C | B | T | T | L | I | O |
| R | E | N | O | T | S | I | F | B | C | I | A | E | T | B |
| A | H | E | N | E | G | H | D | E | S | I | S | O | E | R |
| M | C | O | G | E | E | R | N | S | R | C | G | S | H | T |
| A | I | A | M | R | O | N | A | S | E | A | O | U | E | E |
| S | L | M | B | B | O | G | L | A | F | E | M | N | E | L |
| A | E | U | A | B | E | G | E | I | A | B | O | I | S | B |

- | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|------------------------------------|-----------------------------------|--|------------------------|--------------------------|---------------------------|------------------------|---------------------------|----------------|-----------------------------------|-----------------|------------------|
| A Abeille Abois Abord Abscons Abside Amas Amble | B Bissel Blair Blet Bonne Bonsai Brise | C Ciguë Cime Code Cohue D Danse E Egide Eglogue Eland Erudit Essai | F Faciès Fagot Fiston | G Gemme Gendre Gorge | H Habité Hayon Hennir Herbu Hyène | I Iode Ippon | L Large Lichen | M Mignon Migrer | N Néant Nord | O Opus Osciller | P Plaid | R Réduve Rhomb Rhumb | S Ségala | T Tissage |
|--|--|--|------------------------------------|-----------------------------------|--|------------------------|--------------------------|---------------------------|------------------------|---------------------------|----------------|-----------------------------------|-----------------|------------------|

● demandes d'emploi

Créateur styliste prototypiste

désire apporter son expérience pour un poste à responsabilités, en matière de montres et bracelets haut de gamme au sein d'une entreprise innovatrice.

Ecrire sous chiffres 91-575 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

A votre service

INDÉPENDANT

pour divers travaux d'entretien d'immeubles, peinture, petite menuiserie, réparations, bricolages.

Poste restante 2150, 2306 La Chaux-de-Fonds.

28-464319

● spectacles-loisirs

ÉVÉNEMENTS EN UN



Salon International du Livre et de la Presse

Mondolingua
Salon des Langues

Exposition Breughel jusqu'au 26 mai

Genève-Palexpo, du 1er au 5 mai 1991

● divers

DISCOUNT MEUBLES

E. ZWAHLEN - ☎ 038/53 53 67 - CRÉDIT - FACILITÉS - PARKING

CERNIER

UNE LIGNE DOUCE AUX COULEURS TENDRES
POUR ACCUEILLIR LES PREMIERS RÊVES
DES TOUT PETITS



- BIEN ACCUEILLI
- BIEN CONSEILLÉ
- BIEN SERVI

28-1282

**Affaire
carnavalesque!
Fritsche et Zoug:
rupture**

L'Americano-Suisse John Fritsche, qui évoluera la saison prochaine avec Lugano, ne jouera plus avec Zoug d'ici la fin du championnat.

Le comité du club zougais a en effet décidé de se passer des services de Fritsche, qui a préféré jeudi dernier le carnaval à une séance d'entraînement, avant de s'envoler avec sa famille pour les Etats-Unis.

Les excuses téléphoniques du joueur, depuis Cleveland, n'ont pas suffi à fléchir le président Egli. (si)

SKI ALPIN

**Domination
valaisanne
Les championnats
Suisse-Ouest OJ**

Récemment se sont disputés, organisés par le Ski-Club St-Imier, les championnats Suisse-Ouest OJ. Nous publions ci-après les principaux résultats de ces épreuves, qui se sont courues sur les pistes des Bugnens et des Pointes.

FILLES

Slalom spécial: 1. Rotten (Gemmi) 1'33"42. 2. Perren (Zermatt) 1'34"97. 3. Genolet (Heremencia) 1'36"53. 4. Lathion (Arpettaz) 1'37"83. 5. Gemmet (Brigue-Simplon) 1'37"83. 6. Dayer (Salins) 1'37"85. 7. Ducret (Heremencia) 1'37"98. 8. Jelk (Zermatt) 1'39"51. 9. Chatriand (Ovronnaz) 1'39"69. 10. Favre (Isérables) 1'40"04.

Slalom géant: 1. Roten (Gemmi) 2'35"33. 2. Vaudroz (Leysin) 2'36"75. 3. Perren (Zermatt) 2'39"06. 4. F. Boss (St-Imier) 2'40"59. 5. Tavernier (Leysin) 2'41"38. 6. Bourquin (Tramelan) 2'41"76. 7. Cattaneo (GE Satus) 2'42"26. 8. Borghi (Les Diablerets) 2'42"58. 9. Pilloud (Châtel-St-Denis) 2'42"97. 10. Gemmet (Brigue-Simplon) 2'43"44.

GARÇONS

Slalom spécial: 1. Perren (Zermatt) 1'28"66. 2. Beney (Ayent-Anzère) 1'30"49. 3. Jelk (Zermatt) 1'33"26. 4. Bach (Château-d'Ex) 1'34"34. 5. Henzen (Lauchern) 1'35"22. 6. Gaspoz (Morgins) 1'35"78. 7. Martinet (Ovronnaz) 1'36"27. 8. Bellon (Troistorrens) 1'36"69. 9. Amstutz (St-Nicolas) 1'36"96. 10. Meyer (St-Imier) 1'37"44.

Slalom géant: 1. Perren (Zermatt) 2'27"80. 2. Schwery (Rosswald) 2'33"94. 3. Meyer (St-Imier) 2'34"33. 4. Heinzmann (Viège) 2'34"60. 5. Gaspoz (Morgins) 2'34"66. 6. Bach (Château-d'Ex) 2'34"72. 7. Bourquin (Tramelan) 2'35"71. 8. Beney (Ayent-Anzère) 2'36"19. 9. Henzen (Lauchern) 2'36"52. 10. Gysin (Villars) 2'37"13. (Imp)

**La poisse
Nathalie Bouvier
se casse les deux jambes**

Pas de chance pour Nathalie Bouvier, récente deuxième lors des Championnats du monde à Saalbach. La jeune Française s'est en effet brisée les deux jambes en chutant dans la première manche des entraînements en vue de la descente de Coupe du monde féminine à Furano (Japon).

Ce grave incident a contraint les organisateurs nippons à interrompre la première séance et à procéder à un nouveau départ.

Lors de la deuxième descente, la Canadienne Kate Pace (dossard numéro 43) crée la surprise en s'imposant devant la Valaisanne Chantal Bournissen (à 0"35). (si)

**Dans la peau du grand favori
Neuchâtel vise haut dans les play-off**

Après s'être souvent promené lors des vingt-deux rencontres de la «regular season», Neuchâtel va désormais disputer des matches plus acharnés, et surtout plus importants. Ce soir, pour le début des play-off, la formation de Jiri Novak accueille Moutier. Il va sans dire que Young Sprinters fait figure de grand favori, pas seulement dans la «série», mais aussi dans la course à l'ascension en LNB. Par conséquent, il s'agira pour les «orange et noir» de bien négocier ce premier tournant de leur saison.

«Il s'agit pour nous de confirmer nos bonnes performances de la première phase du championnat. La confiance règne dans l'équipe. Les joueurs ne m'ont pas semblé plus nerveux que d'habitude», explique Jiri Novak, toujours aussi serein.

Le Tchecoslovaque a mis l'accent sur les combinaisons et le jeu de puissance lors des derniers entraînements. «Avec le gardien, ce sont les points qui peuvent faire la différence dans les play-off», estime-t-il.

PARTIR EN FORCE

Quelle idée Novak se fait-il de Moutier, et comment son équipe va-t-elle aborder le match?

par Laurent WIRZ

En guise de préambule, on mentionnera que les deux confrontations de championnat entre Neuchâtel et Moutier n'avaient guère laissé planer le doute. En effet, Fuhrer et ses potes s'étaient imposés 7-0 chez eux et 9-3 dans le Jura!

Ce qui, on en conviendra volontiers, en dit long sur la différence de niveau qui sépare les deux antagonistes. Néanmoins, comme d'habitude, on peut ressortir les poncifs habituels et dire, par exemple, que les play-off ont une logique qui n'est pas forcément celle du championnat. Dont acte.

«Moutier, c'est une formation au sein de laquelle tous les joueurs travaillent beaucoup. Il n'y a pas de vedettes. Ils pratiquent un jeu très collectif. Pour nous, il sera primordial de marquer le plus vite possible. C'est pourquoi nous allons faire le forcing dès la première minute», promet-il.

Neuchâtel s'alignera quasiment au complet. «Wist a eu un problème à un genou. Il est rétabli, mais je préfère le ménager. Il ne jouera que si cela s'avère nécessaire».

De toute façon, Young Sprinters dispose d'arguments très convaincants avec Fuhrer,



Le Prévôtois Kohler (au centre) pourra-t-il contrecarrer les actions de Studer (à gauche) et Moser?

Studer, Luedi, Burgherr et compagnie! L'une des forces de l'équipe neuchâteloise, c'est son homogénéité. Patrick Hêche, qui sera de retour après son absence contre Rot Blau Bümpliz, explique: «Jiri Novak nous a appris un système de jeu que nous maîtrisons de mieux en

mieux. Mais je pense que l'on peut encore s'améliorer lors des play-off, où on jouera avec plus d'agressivité». Le système Novak est-il fondamentalement différent de celui instauré par son compatriote et prédécesseur Vaclav Libora? «Oui. Nous jouons de manière beaucoup moins stéréotypée.

Chaque joueur doit pouvoir prendre la place d'un autre. En fait, le principal, c'est que les cinq joueurs du bloc se déplacent ensemble», confie l'ancien Chaux-de-Fonnier. Espérons donc que les Neuchâtelois sauront offrir une jolie démonstration de leurs capacités ce soir... L.W.

**Une belle aventure
On garde la tête bien sur les épaules du côté de Moutier**

Ils étaient nombreux à lorgner sur la quatrième place en début d'exercice. Si c'est finalement Moutier qui a décroché la timbale, c'est que la troupe de Constantin Dumitras a su faire preuve de la régularité qui a cruellement fait défaut à Yverdon, Villars voire Fleurier. Résultat des courses: ce sont les Prévôtois qui croqueront à pleines dents dans ce dessert que sont pour eux les play-off.

Il va sans dire que les Jurassiens ont d'ores et déjà atteint leur but. «C'est un succès, c'est vrai, convient Constantin Dumitras. Cela dit, dans notre discussion d'avant-championnat, nous nous étions fixé cet objectif.»

Un résultat qui, soit dit en passant, ne constitue qu'une

suite quasiment logique de la progression des Prévôtois depuis qu'ils sont placés sous la houlette du Roumain.

«Sixièmes au terme de l'exercice 1987/1988, nous avons ensuite terminé deux fois au cinquième rang» rappelle Constantin Dumitras.

QUE DE BLESSÉS!

Le classement de Moutier est d'autant plus méritoire que son budget n'est en rien comparable avec ceux de ses rivaux. De plus, les Jurassiens n'ont pas été épargnés par la malchance, qui n'ont pratiquement jamais pu aligner leur équipe au complet, les blessures s'étant succédé tout au long du championnat, dans des proportions parfois dramatiques.

Cela étant, chacun garde la tête bien sur les épaules dans les rangs prévôtois. «La pro-

motion? Non, exclu, nous n'y sommes pas préparés. Et puis, il faut être réalistes. Ces play-off sont la récompense à notre travail.»

**RIEN
À PERDRE**

De là à imaginer que le Roumain et ses gens ne tenteront pas leur chance, il y a tout de même un pas. «Si nous forçons Neuchâtel à un troisième match, nous serons amplement satisfaits. Quoi qu'il en soit, nous n'avons absolument rien à perdre dans cette aventure. Neuchâtel est très nettement favori de cette confrontation au cours de laquelle nous aimerions pourtant combler une lacune: nous retrouverons ce soir et samedi la seule formation face à laquelle nous n'avons pas remporté le moindre point lors du championnat.» Voilà une raison supplémentaire de se surpasser.

Quel que soit le verdict de cet affrontement, Moutier ne modifiera rien aux conceptions qui lui ont valu de progresser d'année en année. «Je me sens à l'aise au sein de ce club où je dispose d'excellentes conditions de travail, assure Constantin Dumitras. Nous continuerons à miser sur la jeunesse de la région. Nous tenterons toutefois de l'encadrer

avec deux voire trois joueurs d'expérience.»

Comme tout le monde ou presque - Hostettmann sera Biennois dès la reprise - sera partant lors du prochain exercice, l'avenir apparaît teinté de rose en Prévôté. On ne saurait en dire autant dans tous les clubs de la catégorie. J.-F. B.

**Les joueurs s'organisent
Création d'un syndicat suisse**

A Olten, les joueurs suisses de hockey sur glace ont fondé leur premier syndicat. Selon son statut, ce syndicat «défend les intérêts de tous les joueurs et entraîneurs de toutes nationalités et ligue en Suisse dans leurs rapports avec la LSHG (Ligue suisse de hockey sur glace), la Ligue nationale et les clubs.»

Lörtscher (Olten), Giuseppe Castellani (Ajoie), Rolf Tschanz (Lausanne), ainsi que des entraîneurs Dave Tietzen (Uzwil), Billy Flynn (Lausanne) et Brian Lefley (Ambri). Auteur de l'initiative en ayant écrit à tous les joueurs et entraîneurs de Ligue nationale, l'avocat bernois André Gross (40 ans) est le premier directeur de l'Association suisse des joueurs de hockey sur glace.

Cependant, seuls huit joueurs et/ou entraîneurs étaient présents lors de cette assemblée fondatrice! Mais, à ce jour, vingt autres ont signé leur adhésion.

Le syndicat entendra notamment soumettre aux intéressés des formules types de transfert, les assister lors de conclusion de polices d'assurances et tendra également vers l'obtention d'un contrat collectif d'assurance. (si)

Le premier comité directeur est formé des joueurs Noldi



Félix Charmillot et Moutier: rien à perdre dans l'aventure. (Henry)

football

Marini: hernie

L'international Stefan Marini (26 ans) joue décidément de malchance. Condamné à l'inactivité durant sept mois l'année dernière à la suite d'une déchirure ligamentaire, le Lucernois va devoir à nouveau observer une pause de longue durée. Un examen radiologique a en effet révélé que les douleurs au dos dont souffre Marini sont dues à une hernie discale.

L'Argentine gagne

Rosario (Arg). Match amical international: Argentine - Hongrie 2-0 (1-0). Buts: Dario Franco (38e), Antonio Mohamed (47e).

La France mate l'Espagne

Hier soir à Paris, en éliminatoires du championnat d'Europe, la France a battu l'Espagne sur le score de 3-1 (1-1). Pourtant, les Ibériques avaient frappé les premiers par Bakero. Mais l'égalisation de Sauzée n'avait pas tardé. En seconde mi-temps, une «papinade» de JPP, puis une tête de Blanc crucifiaient une Espagne aux largesses défensives inquiétantes.

► 11

SPORT



En avant, toutes!

Les choses sérieuses débutent ce soir à Viège pour le HCC

L'heure n'est plus aux beaux discours! Dès ce soir en effet, il s'agit de passer aux actes. Les play-off, perspective à la fois enchantée, captivante mais aussi irrémédiable et décisive, les play-off sont là. Et malheur à ceux qui n'y entrèrent pas d'un bon patin! Une mauvaise passe, un placement hasardeux et c'est tout le travail d'une saison qui tombe à l'eau. Inhumain ou presque!

par Jean-François BERDAT

Il aura donc fallu attendre la vingt-deuxième ronde pour connaître avec certitude le nom de l'adversaire du HCC. Si l'on a longtemps pu croire que les pensionnaires des Mèlèzes en découdraient dans un derby cantonal avec Neuchâtel, c'est finalement du côté de Viège que les gens de Zdenek Haber batailleront. «Viège ou Neuchâtel, peu importe, glisse le Tchèque, dans la mesure où nous aurons forcément affaire à l'autre au tour suivant.» Confiance quand tu nous tiens!

POUR GAGNER!

Mais trêve de plaisanteries: «Le championnat commence ce soir et nous partons à Viège pour gagner. Deux défaites face aux Valaisans, cela suffit!»

Inconscient, le mage des Mèlèzes? Pas forcément, car il mesure mieux que personne les possibilités de ceux qu'il conduit depuis la mi-novembre. «Si tout le monde se sort les tripes, si chacun fait preuve de courage et de motivation, c'est possible!» Il est vrai que si les Chaux-de-Fonniers ne témoignent pas de détermina-

tion en ces jours, c'est à n'y plus rien comprendre. Encore que de telles dispositions ne seraient finalement que le reflet d'une saison qui, quoi qu'il advienne ce soir et dans un tout proche avenir, ne constituera qu'un horrible gâchis.

Zdenek Haber tempère pourtant quelque peu le jugement: «Sur la longueur, l'équipe a connu deux bons mois. Après... Il n'empêche: elle a terminé au même troisième rang que lors du précédent exercice. Un rang que je considère comme un bon résultat.» Et le Tchèque s'assure d'assurer une fois encore accord sa pleine confiance à tous ses éléments, sans exception aucune.

VIÈGE FAVORI

Sur le papier cependant, le HCC apparaît assez nettement inférieur à un Viège qui est allé crescendo dans ce championnat, impressionnant tous les observateurs dans les dernières rondes. «Il est certain, reprend Zdenek Haber, que Viège fait figure de favori. Néanmoins, le fait d'avoir battu deux fois le HCC durant le championnat pourrait jouer en sa défaveur. Inconsciemment peut-être les Valaisans repenseront-ils à ces deux premiers affrontements. A mes yeux donc, tout est possible. Il ne faut en effet pas oublier que les play-off ne sont absolument pas comparables au championnat.»

Débordant d'optimisme, le Tchèque convie pourtant que les Viégeois représentent un os. «Je les ai vus à l'œuvre deux fois: quelle discipline! De plus, ils sont particulièrement habiles à profiter de la moindre erreur de l'adversaire...»



Le déplacement de Viège coïncidera-t-il avec le réveil de Georg Poltera et des attaquants du HCC? (Galley)

SEUL STEUDLER...

En dépit de toutes ces considérations, pas question de modifier quoi que ce soit aux habitudes. «Nous n'adopterons pas de tactique spéciale. De toute manière, nous ne savons pas jouer défensivement et jamais nous ne parviendrions à vaincre face à Viège en jouant de la sorte. Pire, cela équivaldrait à faciliter la tâche des Valaisans. Dès lors, nous prendrons le risque de jouer offensivement.»

Dans cette optique, le druide chaux-de-fonnier mise sur un réveil de ses artilleurs. «Jusqu'ici, seul Steudler a rempli son contrat dans ce domaine. En revanche, tous les autres at-

taquants ont bouclé le championnat avec un pourcentage de réussite dérisoire.» Gageons que certains en auront gardé quelques-uns «au chaud» pour ce soir...

LES JOIES DU SKI

Les Chaux-de-Fonniers - qui se sont entraînés «normalement» hier au soir - mettront le cap sur le Valais à 15 h. Blessé, Ryser n'entrera pas en ligne de compte, pas plus que Cordey, toujours sous les drapeaux. «Meier, actuellement au service militaire, et Evéquoz, en camp de ski (!) devraient être de la partie» espère Zdenek Haber. On voit donc que tout le monde a préparé ces play-off avec le plus grand soin! Que

diabole: on est sérieux ou on ne l'est pas!

Selon toute vraisemblance, ce sont donc les vainqueurs de Star Lausanne qui entameront la rencontre ce soir. «Les juniors Oppliger, Degen et Endres seront du voyage, prêts à prendre la place de quiconque ne serait pas dans le coup ou pas motivé...» Comme si cela était possible...

En conclusion et en guise de mise en train, rappelons qu'il y a tout juste douze mois, le HCC avait pris le meilleur sur Viège dans le même exercice, en s'imposant 4-1 en Valais puis 8-4 aux Mèlèzes. Quand on sait que l'histoire n'est qu'un éternel recommencement... J.-F. B.

Une formation aux dents longues

Viège mise sur les jeunes: avec succès...

Il n'est jamais facile de jouer contre Viège. Traditionnellement, les Valaisans pratiquent un hockey très viril qui gêne pas mal d'équipes. Mais attention, il ne faut pas croire que Viège ne mise que sur la force. En effet, Res Künzi tient aussi à ce que ses joueurs sachent faire un bon usage du puck une fois qu'il est en leur possession.

par Laurent WIRZ

Rigueur physique, enthousiasme et technique à la hauteur, cela donne généralement un bon cocktail. D'ailleurs, Viège a disputé un championnat de valeur, puisqu'il n'a perdu que trois fois (Viège-Neuchâtel 3-4, Moutier-Viège 4-2, Neuchâtel-Viège 5-0) et concédé un seul nul (Villars-Viège 3-3).

Par rapport à la saison dernière (où les Valaisans avaient été éliminés au premier tour des

play-off par le HCC en deux matches), les cadres ont été un peu rajeunis.

C'est ainsi que plusieurs jeunes joueurs se sont affirmés



Ralph Heldner (à droite): l'un des bons jeunes du HC Viège. (Galley)

et ont fait preuve de qualités fort intéressantes. On pense en particulier aux rapides attaquants Kilian Manz (1972) et Gerd Zenhäusern (1972, le fils d'Aldo), ainsi qu'aux très so-

lides frères Heldner (Thomas 1970, Ralph 1972) ou Anthamatten (Daniel 1968, Iwan 1970).

Et comme ils sont entourés par des gars plus expérimentés (Mäusli, Salzmann, Taccoz), ils parviennent à progresser de manière très saine. Revers de la médaille, ces jeunes talents n'envisagent pas de faire toute leur carrière en première ligue. Dès lors, soit Viège monte d'ici une ou deux saisons, soit ils iront voir ailleurs.

TALON D'ACHILLE

Si le compartiment offensif constitue sans nul doute le point fort des Valaisans, leur défense semble par contre un peu moins solide. D'ailleurs, certains observateurs viégeois n'hésitent pas à affirmer que le

point faible de l'équipe n'est autre que le défenseur Daniel Künzi, le propre fils de l'entraîneur! Voilà qui doit mettre de l'ambiance dans les vestiaires...

Les Chaux-de-Fonniers se souviennent certainement que c'est grâce à une grossière erreur de Künzi junior qu'ils avaient pu ouvrir la marque le 22 janvier dernier. Certes, après, ils avaient encaissé six buts sans parvenir à répliquer... Ce dernier résultat, ainsi que le score du match aller (4-3 pour Viège aux Mèlèzes) est de nature à donner confiance aux pensionnaires de la Litterna-halle. Reste à savoir s'ils ne se sentiront pas trop sûrs de leur coup. Car rien n'est plus néfaste que l'excès de confiance. L.W.

Olten joue de malchance

Il y a trois jours, le HC Olten avait engagé le joueur canadien d'EV Vienne, Marty Dallman (28 ans). Les Soleurois cherchent déjà son remplaçant. Dallman s'est en effet blessé mardi à Zoug et est out pour dix jours.

A l'affiche

20.00 Neuchâtel - Moutier
Viège - La Chaux-de-Fonds

Ces play-off se disputent au meilleur des trois matches.

Tous les matches

Le programme des finales de promotion

PROMOTION EN 1re LIGUE

(Tous les matches à 20 h 15)

Vendredi 22 février: Star Chaux-de-Fonds - Monthey.
Samedi 23 février: Champéry - St-Imier.

Mardi 26 février: Monthey - Champéry, St-Imier - Star Chaux-de-Fonds.

Vendredi 1er mars: Star Chaux-de-Fonds - Champéry, St-Imier - Monthey.

Mardi 5 mars: Monthey - St-Imier. Mercredi 6 mars: Champéry - Star Chaux-de-Fonds.

Vendredi 8 mars: Star Chaux-de-Fonds - St-Imier. Samedi 9 mars: Champéry - Monthey.

Mardi 12 mars: Monthey - Star Chaux-de-Fonds. St-Imier - Champéry.

Classement final établi aux points. Les deux premiers seront promus en 1re ligue. En cas d'égalité de points, match d'appui entre les équipes ayant les meilleures différences de buts.

NB: quelques modifications pourraient encore intervenir, en fonction des play-off de 1re ligue.

PROMOTION EN 2e LIGUE

Poule A

Dimanche 24 février. 19 h: Crémînes - Etat de Fribourg (à Moutier).

Dimanche 3 mars. 20 h: Etat de Fribourg - Crémînes (à St-Imier).

Poule B

Samedi 23 février. 20 h: Serrières-Peseux - Courtételle (à Neuchâtel).

Samedi 2 février. 20 h 30: Courtételle - Serrières-Peseux (à Moutier).

Classements finals établis aux points. Le vainqueur de chaque poule est promu en 2e ligue. Match de barrage en cas d'égalité. (Imp)

SPORTS À LA TV

FR3
13.00 Sports 3 images. Ski de vitesse.

ARD
08.55 Biathlon, champ. du monde, 15 km dames.
11.55 Biathlon, champ. du monde, 20 km messieurs.

ZDF
13.45 Tennis, tournoi ATP de Stuttgart.

Eurosport
09.00 Tennis.
11.00 Bob à quatre.
12.00 Volleyball.
13.00 Athlétisme indoor.
13.30 Tennis.
18.30 Nouvelles sportives.
20.00 Tennis.
22.30 Football.
23.30 Biathlon.

Nous cherchons
sommelier(ère)
Bon salaire assuré.
Sans permis s'abstenir.
☎ 038/25 13 38
28-33495

COMMISSIONNAIRE
entre les heures scolaires avec véloci-
tueur est cherché tout de suite par
STEHLE FLEURS, place du Marché 6,
☎ 039/28 41 50. Bon salaire.
28-127091

boutique KATIYA
cherche pour compléter
sa petite équipe
une extra
couturière-vendeuse
Excellente présentation.
Se présenter à la boutique
Avenue Léopold-Robert 45
☎ 039/23 45 23
La Chaux-de-Fonds
28-12381

Utilisez vos langues...
Nous cherchons
une secrétaire trilingue
(français, allemand, anglais)
aimant la diversité.
Bon salaire assuré.
Appelez sans tarder Jacqueline
Joseph qui vous renseignera.
28-12610

23 63 83
idealjob
Conseils en personnel
31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino)
2300 La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel 038/25 13 16

**Publicité intensive,
Publicité par annonces**

L Patria
Assurances

**Au service de nos clients:
Nouvelle conception
du conseil en assurances**

Dites «oui» à une carrière dans le conseil et la vente.

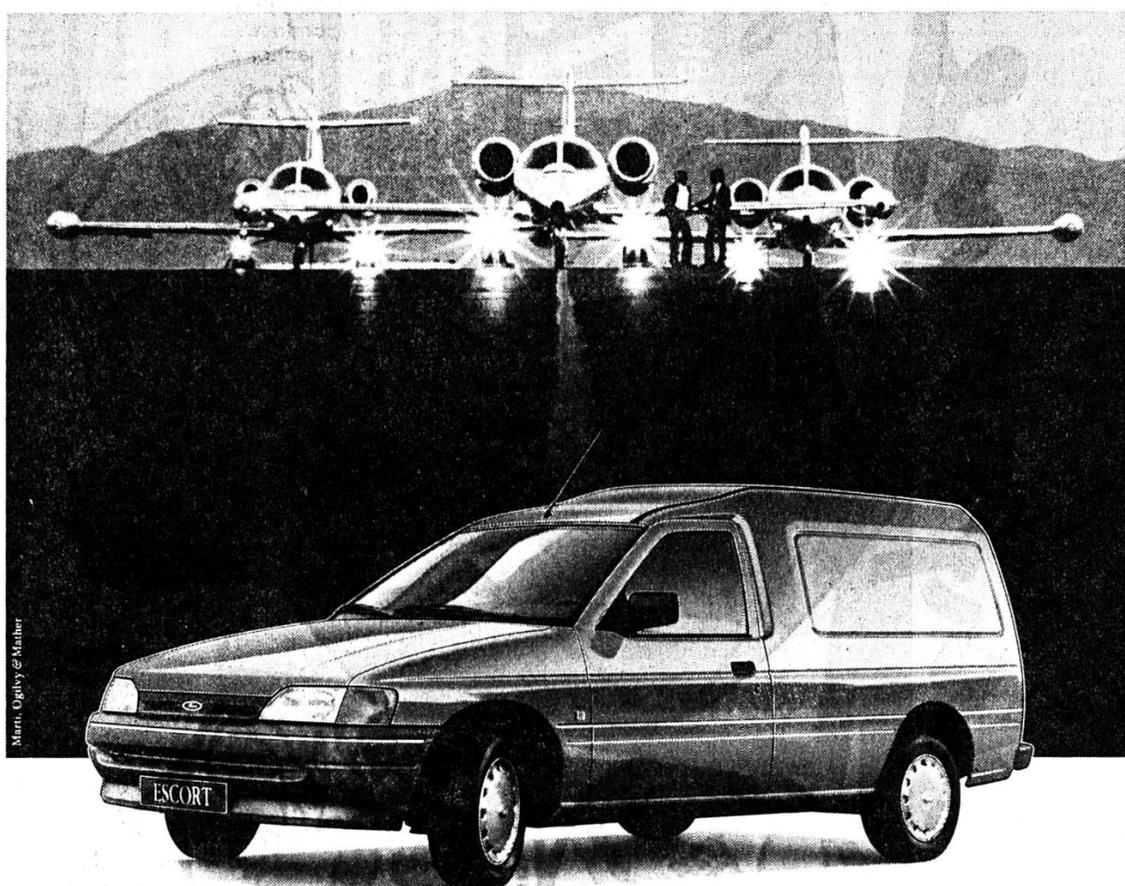
Si vous pouvez répondre par «oui» à la plupart
des questions suivantes et si vous avez une formation
professionnelle, n'hésitez pas à nous appeler.

| | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| | oui | non |
| Souhaitez-vous, sans engagement de votre part, faire analyser vos possibilités de carrière ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Souhaitez-vous vous préparer soigneusement à votre nouvelle activité grâce à une formation de plusieurs mois ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Souhaitez-vous conseiller nos clients en toute sérénité, sans être sous la pression du chiffre d'affaire ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Aimeriez-vous disposer d'une voiture d'entreprise que vous puissiez aussi utiliser en privé ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Cette annonce a-t-elle suscité votre intérêt ?

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à:
Pierre-A. Leuba
Inspecteur d'organisation
Le Feaubourg
2115 BUTTES
☎ 038/61 25 35
233-448770

ESCORT VAN



**La nouvelle Escort Van:
une berline qui sait se rendre
utile côté commercial.**

Inutile de se perdre en belles phrases pour présenter la nouvelle commerciale Escort Van. Elle va vous subjuguier... par les chiffres: 705 kg de charge utile; ouverture à 180° des deux battants arrières; 1,07 m de hauteur de charge; 2,6 m² de surface utile; 2 sièges réglables et une instrumentation moderne dans un habitacle de berline confortable; moteur 71 ch injection de 1392 cm³, avantageux à l'assurance, ou 60 ch diesel à catalyseur, ultra-sobre; 6 ans de garantie contre la perforation par la corrosion. Encore un chiffre? Evidemment, le plus beau: premier prix à Fr. 18.150.-!



Le bon choix. 44-7102

GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds: boulevard des Eplatures 8, tél. 039/26 81 81 - Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. 038/21 21 11 - Le Locle: rue de France 51, tél. 039/31 24 31. Les Geneveys-sur-Coffrane: Garage Nappaz Frères, tél. 038/57 18 18 - Le Noirmont: Garage Rio, A. Mercier & J. Sester, tél. 039/53 13 01 - Saint-Imier: Garage Mérija, J. Dellenbach, J.-J. Furrer, tél. 039/41 16 13 - Fleurier: Garage Autoplus, C. Vaucher, tél. 038/61 22 82 - Boudry: Garage Inter, C. Krattinger, tél. 038/42 40 80 - Le Landeron: Garage Francis Rollier, tél. 038/51 23 71.
28-12007

L'annonce, reflet vivant du marché

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 10

André Besson

Le voyageur de l'oubli

Roman
Droits réservés Editions Mon Village à Vulliens

- Il se sauve comme un voleur.
- On dirait qu'il a peur qu'on lui fasse du mal...
- C'est pas normal. Il faut avertir tout de suite le docteur Pétignat!

CHAPITRE IV

Pour Jacques Bathaudin, au moment de l'attentat, le monde avait semblé exploser dans sa tête comme si un grand soleil jaune et rouge s'y était désintégré. Il n'avait fait qu'entrevoir la fulgurante lumière à travers

ses paupières closes. Puis sa conscience s'était brusquement obscurcie. Son esprit avait sombré dans un néant total.

Il mit longtemps à refaire surface. A remonter des profondeurs ténébreuses d'où il ne parvenait pas à s'échapper. Il lui sembla aussi, physiquement, qu'une masse énorme pesait sur lui, l'écrasait, compressait sa respiration. Ses membres lui paraissaient aussi lourds que si on y avait coulé du plomb.

Un frisson léger effleura d'abord sa peau. Comme une risée à la surface de l'eau. Puis il poussa un profond soupir. Son corps se raidit avec la volonté de se redresser mais retomba aussitôt, inerte. A cet instant, une odeur forte qu'il n'identifia pas immédiatement, vint chatouiller ses narines. Elle produisit sur lui un effet stimulant. Il s'agissait d'un flacon d'eau de toilette brisé dont le contenu s'écoulait goutte à goutte sur sa tête.

Le jeune ingénieur ouvrit les yeux. Il ne distingua rien. Autour de lui, tout était aussi noir que dans l'abîme de l'inconscient d'où il venait péniblement d'émerger. Par contre, d'une manière physique, il ressentit de plus en plus la gêne du poids insupportable qui l'accablait. Un corps étranger, d'une lour-

deur extrême, pesait sur son dos, comprimait sa poitrine, son souffle. Il eut conscience de la position étrange dans laquelle il se trouvait. Il était recroquevillé sur lui-même, les genoux ramenés contre le ventre, la tête tassée entre les épaules, les bras emprisonnés sous une masse molle. C'était en fait l'appui-tête d'un siège qui avait basculé au moment de la catastrophe.

Berthaudin ne tarda pas non plus à deviner la nature du fardeau qui l'accablait. Il s'agissait d'un corps humain. Celui d'un être qui souffrait sans doute plus que lui car il ne cessait de geindre. Bien que cette plainte continue fût exhalée à quelques dizaines de centimètres seulement de ses oreilles, elle semblait venir de très loin. Les sons lui parvenaient à travers un filtre. Un peu comme les passagers d'un avion perçoivent les bruits lorsque l'appareil perd brusquement de l'altitude. L'explosion l'avait rendu à demi sourd.

Tel un mineur emmuré en fond de taille, bloqué dans un espace si étroit qu'il ne pouvait même pas se soulever sur les coudes pour se libérer de sa charge, le séquestré n'eut, après quelques tentatives infructueuses, pas d'autres ressources que d'atten-

dre patiemment une hypothétique délivrance.

Il resta pendant plus d'une heure dans cette position inconfortable, réduit à une condition animale, inerte de corps et d'esprit, résigné à son triste sort. Il continua à vivre sans savoir même s'il était encore réellement en vie.

De temps en temps, un gémissement désolé sortait de sa propre gorge. Cette plainte se mêlait à celles de son compagnon, lesquelles avaient pris un caractère rythmique, des râles affreux, émanant d'un être souffrant, au seuil de l'agonie.

Des heurts assourdis, des sifflements bizarres, des rumeurs de voix feutrées à peine audibles, comme désincarnées, parvinrent enfin, après une longue attente, aux oreilles de Jacques Berthaudin. Ces bruits diffus se rapprochèrent peu à peu. Il commença à distinguer, par intermittence, une lueur bleuâtre, à surprendre des bribes de conversation.

Ce fut à ce moment que son compagnon d'infortune rendit l'âme. Il poussa un long cri, eut un brusque frémissement de tout le corps, puis se tut, définitivement.

(A suivre)

Coop vous informe:



Hit spécial

3 pour 2
2.60
seulement

Sweet Corn Midi
3 boîtes de 340 g, poids
égoutté 285 g ~~3.90~~ 2.60
du 20 au 26.2.1991

-15
de moins

Joghurts toutes les sortes,
en pot et en pot de verre
de 180 g -15 de moins
du 20 au 26.2.1991



Prix choc

le vêtement

17.-

Jean «Texstar» pour enfants,
100% coton ou sweat-shirt
«Texstar» pour enfants,
80% coton/20% polyester.
Disponible dans les tailles
116-176.

Dans les Centres Coop et les Grands Magasins Coop.

Les nouveautés Coop:
Teletext page 210
Videotex *7575 #

Prix choc

Rouleaux de papier absorbant
le cabas de 4 rouleaux, double épaisseur **3.50**

Coop hits «week-end»
du jeudi 21 au samedi 23 février 1991

Pommes de terre
«Urgenta» **2.80**
le cabas de 2,5 kg

Pamplemousses à chair rouge
Florida, en filet, le kg **1.80**

Coop hits hebdo
du 20 au 26 février 1991

Gougelhof au chocolat ~~3.70~~ **3.-**
360 g

Têtes de nègres Arni ~~1.80~~ **1.30**
les 4, 126 g

Choc Ovo, barre à l'Ovomaltine ~~2.95~~ **2.35**
enrobée de chocolat, 2 x 40 g

Ovo Sport ~~3.20~~ **2.60**
barre à l'Ovomaltine, 2 x 60 g

Nesquik, boisson instantanée ~~8.95~~ **7.40**
cacaotée, la boîte de 1 kg

Choix de légumes avec chanterelles
Midi, la boîte de 425 g ~~3.00~~ **2.40**
poids égoutté 260 g

TV Coop Jeu des marques

25'000.- francs en jeu chaque semaine!

Cagnotte de février: 10'000.- en espèces!

Talon de jeu pour la semaine du 25 février au 1^{er} mars 1991

Complétez le nom des marques pour améliorer votre ordinaire! Si vous ne réussissez pas du premier coup, le spot TV «demain chez Coop», proposé tous les jours vers 19 h 25 juste avant le journal télévisé, vous présentera le produit en question.

| | | | | | |
|-------------------|---|---|---|---|------------|
| Lundi, 25.2.91 | G | L | S | A | Pizza |
| Mardi, 26.2.91 | P | I | T | E | Cacahuètes |
| Mercredi, 27.2.91 | E | E | | | Margarine |
| Jeudi, 28.2.91 | B | I | U | | Tomme |
| Vendredi, 1.3.91 | A | F | | | Agrumes |

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____ NPA/Localité: _____

Coller impérativement le talon sur une carte postale et retourner à:
TV Coop, Jeu des marques, case postale, 4091 Bâle. Date limite d'envoi: 5 mars 1991 (le cachet de la poste faisant foi)

Il suffit de 5 bonnes réponses pour participer!
Toutes les semaines, nous procédons au tirage de 100 bons d'achat Coop d'une valeur de 100 fr. et de 1'000 livres de cuisine «Les meilleures recettes du studio Coop du mercredi» d'une valeur de 15 fr. chacun.

Cagnotte de février.
Toutes les bonnes réponses reçues avant le 5 mars 1991 participeront automatiquement au tirage de la cagnotte de février et auront ainsi une chance de gagner les 10'000 francs en espèces!

Coop hits hebdo
du 20 au 26 février 1991

Crème glacée vanille Gold Star ~~3.20~~ **2.40**
le bloc de 400 g

Margarine Bonjour avec 10% de beurre ~~3.80~~ **2.60**
le paquet de 500 g (4 x 125 g)

Yoghurts, toutes les sortes, en pot ~~3.20~~ **-15**
ou en pot de verre de 180 g en moins

p.ex.: yoghurt Bifidus aux fruits ~~3.70~~ **3.80**
Caprice des Dieux, fromage français à croûte fleurie, 60% de mg/es, 200 g

Articles de toilette

Oil of Olaz Beauty Fluid ~~7.00~~ **6.70**
le flacon de 100 ml

Lotion faciale et lait démaquillant ~~5.00~~ **4.90**
Nivea Visage, le flacon de 200 ml

Lessives et produits d'entretien

Revitalisant textile Lenor, la bouteille ~~9.00~~ **8.70**
de 1 litre + recharge de 1 litre

Calgon ~~9.00~~ **8.40**
Adoucisseur d'eau, 2 x 500 g

Boissons

Coop Grape, eau de table gazéifiée avec 12% de jus de fruits, 1 litre ~~1.00~~ **-60**
(+ consigne)

le kg
1.80
seulement

Pamplemousses à chair rouge, en filet le kg 0.00
du 21 au 23.2.1991



L'atout prix.

CP/8-91

| | | |
|-------------------|----------------------------|----|
| La Chaux-de-Fonds | 3,18 mois passent la rampe | 21 |
| Le Locle | Par Monts et par vaux | 22 |
| Neuchâtel | Un thé aux «marrons» | 25 |
| Jura bernois | Sorvilier se rebiffe | 29 |
| Jura | Pollution à Glovelier | 31 |

Dérèglement du marché immobilier loclois L'Etat sous les feux de la critique

Tant les locataires des immeubles Cardamines 11-13 que le Conseil communal du Locle sont fâchés. Les premiers accusent l'Etat de «participer activement à l'explosion des coûts du logement en ville du Locle», alors que le second estime que, par ses pratiques, l'Etat toujours, contribue au dérèglement du marché immobilier local. Motif de cette ire: la location au prix fort, par le Service cantonal de l'assistance de logements (pour le compte de la Confédération) d'appartements dans les immeubles précités. Et ce, pour y loger des requérants d'asile.

Le bouillant député popiste loclois Frédéric Blaser n'y va pas par quatre chemins: «En cette affaire, il faut montrer du doigt la Confédération et le propriétaire et non la commune qui n'a pas été consultée et ni les requérants d'asile. On se demande parfois si d'aucuns, pour des rai-

sons difficiles à définir, ne favorisent pas la xénophobie».

En fait, la quasi-totalité des locataires ne cèdent pas à ce sentiment et estiment même que la cohabitation avec ces demandeurs d'asile yougoslaves-albanais, libanais... est bonne.

Mais ils n'acceptent pas que l'Etat entre dans le jeu de «la spéculation immobilière». Ils l'ont d'ailleurs fait savoir en envoyant une pétition au Conseil d'Etat. Pétition dans laquelle ils dénoncent aussi les manœuvres des propriétaires des immeubles Cardamines 11-13, qu'ils assimilent à «des pressions» pour tenter de les obliger à s'en aller ou à accepter de très fortes augmentations de loyers après une réfection de leur appartement.

De son côté, la commune a aussi manifesté par écrit son mécontentement auprès du chef du Département de l'intérieur, le conseiller d'Etat Michel von Wyss.

Celui-ci nous a d'ailleurs assuré qu'il avait commandé un rapport sur cette affaire auprès du service concerné car il n'était pas au courant de ce cas précis.

LES VISITES AUX LOCATAIRES

Cette affaire a pris naissance au moment où l'ancien propriétaire, la société Floraire SA, a vendu ses deux immeubles après les avoir constitués en PPE. Les nouveaux propriétaires (au nombre de quatre ou cinq) ont alors tenté de vendre les appartements.

«Ils sont tous venus nous trouver individuellement», se souvient un locataire, «nous laissant entendre que si nous n'achetions pas, notre bail serait résilié». Un autre témoigne: «Dans mon dos, ils avaient même demandé à une société financière de Marin de se renseigner sur mon compte».

Les nouveaux acquéreurs ont

usé de curieuses méthodes, allant jusqu'à trouver en soirée un locataire à l'AI, le convainquant de signer un nouveau bail, au loyer plus élevé, sans même lui en laisser un double. Ils avaient résilié le précédent «pour motifs personnels».

«Après leur visite, le message était très clair. Nous avons décidé de nous en aller au plus vite», racontent ces locataires, qui ont maintenant déménagé comme bien d'autres d'ailleurs, puisque ces immeubles se sont alors à moitié vidés.

«C'est vrai, nous avons rendu visite aux locataires, mais pour les informer et les conseiller», assure l'un des propriétaires et représentant des copropriétaires, Patrick Béguin. Il se défend de pratiquer des prix de loyer trop élevés tout en relevant que les logements n'ont pu être finalement vendus en raison de l'introduction d'une loi cantonale. (jcp)



Cardamines 11-13, au Locle. Le prix des loyers de certains appartements a explosé. (Impar-Perrin)

L'Etat complice des cow-boys de l'immobilier?

Ne pas se tromper de cible. En fait, que des requérants d'asile soient logés dans des appartements d'un immeuble locatif ne dérange ni les locataires, ni les autorités communales locloises.

REGARD

Chacun comprend que, face à leur afflux massif, il est nécessaire de trouver des solutions, voire de favoriser leur intégration, affirme le président de la ville.

Il y a cependant la manière. «Il y aurait à cet effet des règles

minimales à respecter. L'Etat devrait pour le moins aviser le Conseil communal lorsqu'il signe de tels baux», estime Jean-Pierre Tritten.

Car il est effectif que le montant des loyers des appartements loués par l'Etat va carrément à contresens de la politique sociale du logement des autorités communales. L'Etat ainsi incriminé donne l'impression d'entrer dans le jeu des spéculateurs immobiliers et de fausser les données du marché local.

Autre donnée du problème en ce qui concerne les immeubles Cardamines 11-13 (voir article ci-contre), l'attitude des nou-

veaux propriétaires et leur manière d'agir à l'égard des locataires. Pour tenter de les faire déguerpir ou de leur augmenter les loyers, tous les coups semblent permis: intimidation, pressions, résiliation «pour motifs personnels»... Et ce cas survenu au Locle n'est de loin pas unique. Loi de la jungle, ou retour aux méthodes qui avaient cours lors de la conquête de l'Ouest, même si ceux qui s'en servent affirment ne vouloir que «conseiller et informer» les locataires?

L'attitude des propriétaires en question permet cependant de comprendre qu'ils préfèrent louer au prix fort ces logements

à l'Etat qui en a bien besoin pour loger ses demandeurs d'asile.

«Dommage alors que celui-ci entre dans ce jeu et paie sans sourciller les loyers affichés. C'est-à-dire des montants que la plupart des Loclois ne pourraient jamais consacrer au logement».

D'où la rogne bien compréhensible des autorités et la grogne des locataires du Locle au moment où la Mère-Commune est en situation de pénurie de logements.

Raison pour laquelle, dans cette affaire, l'argent a une odeur: celle du soufre. Jean-Claude PERRIN

De 480 à 1300 francs

Les loyers prennent l'ascenseur

Le loyer des appartements de quatre pièces, après quelques réfections et la mise en place d'une cuisine agencée, est passé de 480 à près de 1300 francs.

Haussa du même ordre pour les trois pièces, grimant de 420 à 1060 francs. Or, c'est à ce nouveau prix que l'Etat a justement loué quatre logements de ce type pour les requérants d'asile. «Incroyable», s'insurge ce locataire,

«car ce montant est supérieur aux prix contre lesquels nous sommes battus en séance de conciliation».

Car quatre d'entre eux se sont effectivement opposés aux hausses proposées.

Ils ont tous eu gain de cause. «Mais ce qui est assez comique», dit l'un d'eux, «c'est que nous avons chacun affaire à une gérance ou un propriétaire différents». (p)

La flore neuchâteloise informatisée Vaste projet en cours de réalisation à l'Université

La flore neuchâteloise compte quelque 1550 espèces. Eparpillées jusqu'ici tous azimuts, les données la concernant seront informatisées à l'Institut de botanique de l'Université de Neuchâtel. Les précieuses observations d'un ancien pasteur de Colombier seront par ailleurs prochainement imprimées.

«Les amateurs ont beaucoup apporté à la science botanique», a relevé le professeur Philippe

Küpfer et l'Institut de botanique va avoir largement recours à leurs observations dans l'inventaire de la flore neuchâteloise qu'il va informatiser. Grâce à ce document, les spécialistes pourront notamment suivre l'évolution des espèces dans le temps et tirer des cartes de distribution de ces espèces.

UN FILM FLORAL

De très nombreuses données ont été accumulées dans un herbier,

qui contient quelque deux cent à trois cent mille échantillons recueillis en terre neuchâteloise et cinquante à soixante mille concernant le restant de la Suisse... Ils ont été collectés au cours des deux derniers siècles. Introduits dans les banques de données avec d'autres observations, ils constitueront un véritable film de l'état de la flore dans le canton sur une période plus que significative pour qu'on puisse en suivre l'évolution.

Selon le professeur Küpfer, on y constatera sans doute une richesse maximale des espèces au début de ce siècle, alors que les herbicides et les engrais n'avaient pas encore entamé leur œuvre sélective...

NÉCESSAIRE DÉSORDRE

L'inventaire servira évidemment aussi et surtout à la protection d'espèces rares ou en voie de disparition. «Il faudra s'habituer dans certaines zones à un certain désordre...» a commenté le professeur Küpfer en faisant référence à la manie du propre-ordre typiquement helvétique et à la nécessité de maintenir la diversité de la flore.

PRÉCIEUX TRAVAIL D'AMATEUR

Pour l'heure, la mise en page d'un autre document est pratiquement achevée à l'Institut. Il s'agit du travail d'un amateur éclairé, le pasteur Robert Paroz, qui a accumulé une somme d'observations botaniques remarquables jusqu'à sa mort. La substance de son étude sera évidemment reprise dans le futur inventaire de la flore neuchâteloise, ainsi que les observations du Club jurassien et de la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature que le professeur Küpfer va rencontrer le mois prochain afin de définir une collaboration efficace.



Herbicides et engrais ont opéré des sélections dans la flore.

(Impar-Gerber)

Au service de la région depuis 25 ans

Le Centre social protestant du Jura bernois marque une pause

«Accueil», «écoute», «conseil», «aide»... Quatre mots-clés pour le Centre social protestant (CSP) de Moutier, qui œuvre depuis 25 ans dans la région au service des plus démunis. Un anniversaire que le CSP tient à fêter... sobrement.

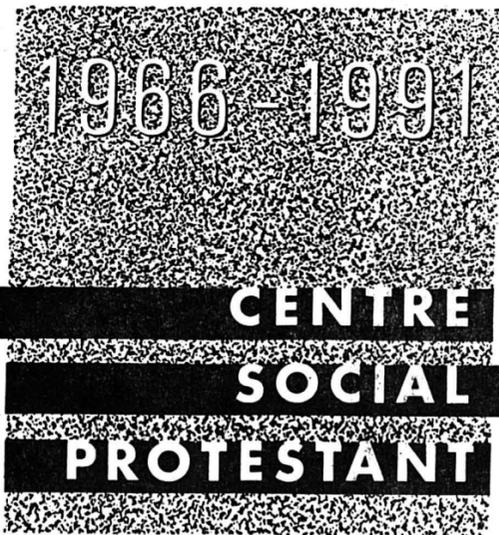
En mars, une campagne financière et d'information s'adressera à tous les habitants du Jura bernois, aux protestants du canton du Jura et aux protestants romands de Bienne, afin de permettre au CSP de disposer de fonds lui donnant la possibilité d'élargir son action.

Durant toute l'année, les travailleurs sociaux du centre se mettront à la disposition des sociétés locales ou de groupes paroissiaux, pour animer des soirées placées sous les thèmes suivants: j'habite, donc je paie, argent frais à grands frais, la retraite sans choc ni échec, le couple de longue durée.

Enfin, une manifestation conviviale réunira de nombreux invités pour un apéritif décontracté au début de l'été.

GyBi

● Lire aussi en page 29.



A. T.

Cinquante mètres carrés pour créer

L'atelier, Bois-Noir 21, est disponible

Depuis le 1er février 1987, la Ville de La Chaux-de-Fonds met à la disposition des artistes, d'ici et d'ailleurs, deux ateliers de 50 mètres carrés chacun. Cadres de travail destinés à stimuler la création, ils ont été occupés sans discontinuité depuis lors. Or, l'atelier Bois-Noir 21 est actuellement disponible. Le fait est assez rare et mérite l'attention des créateurs de la région.

Le rayonnement culturel, attendu de la démarche, s'est trouvé immédiatement réalisé par l'arrivée d'artistes de New York, de France, d'Italie, de Hollande, d'Espagne, du Canada, aujourd'hui de Russie.

En peu de temps et sans l'appui de moyens d'information autres qu'un dépliant et une présentation lors des assemblées des délégués aux Affaires culturelles de Suisse, la ville a accueilli des artistes de talent, connus et

appréciés des milieux internationaux. D'autres, en début de carrière, ont éprouvé le besoin de sortir de leur cadre de formation

pour prendre une dimension propre. La plupart ont découvert la région, ont été séduits par l'atmosphère tout à fait particu-



Igor Novikov, de Moscou, séjournera quelques mois à La Chaux-de-Fonds. (Henry)

lière et propice à la création, régnant dans les Montagnes. Les plasticiens de la région y ont séjourné nombreux également. Tous ont généralement apprécié les locaux, parce que difficiles à trouver en Suisse comme ailleurs.

L'atelier Bois-Noir 17 est occupé actuellement par un artiste de Moscou. S'il ne parle pas encore français, déjà il fait voir à la galerie La Plume quelques-uns de ses dessins, prémices d'expositions à venir.

L'atelier Bois-Noir 21 est libre présentement et pour plusieurs mois. Il conviendra plus particulièrement à un artiste de la région, n'étant pas équipé celui-là d'infrastructure de logement.

D. de C.

● Renseignements: Affaires culturelles, place de l'Hôtel-de-Ville 1, 2300 La Chaux-de-Fonds (tél. 039/27.65.71).

Le «V» en cause!

Histoire de contrefaçons au Tribunal de police

Des bagues et des colliers se ressemblent, mais leurs créateurs ne s'assemblent pas pour autant... Bien au contraire, ce genre d'affaire finit souvent en justice. Et hier, dans une histoire de contrefaçons justement, le Tribunal de police a réussi à concilier les deux parties en présence.

Le prévenu dessine pendant 9 ans des modèles pour un bijoutier-joaillier bien connu de la place. Mais doué, il décide de se mettre à son compte. Jusque-là, bien sûr, rien d'anormal.

La tentation de s'inspirer des créations de son ex-employeur se fait toutefois rapidement intenable... Et le prévenu craque! Il expose dans sa vitrine des bijoux en caoutchouc et en or qui s'inscrivent étrangement dans une ligne déjà existante.

La maison de bijouterie et joaillerie dépose alors plainte pour infractions aux lois fédé-

rales sur la concurrence déloyale et sur les dessins et modèles industriels. Cette dernière prévention n'est pourtant pas retenue. Car, chose étonnante, les modèles copiés ont été déposés par le plaignant seulement après avoir été commercialisés.

A l'audience d'hier, le prévenu a d'abord nié tout en bloc. Le président, M. Frédy Boand, a tout de même tenté, avec réussite d'ailleurs, une conciliation. La partie plaignante a accepté de retirer sa plainte à condition que son ex-employé s'engage à détruire deux contrefaçons: un collier et une bague en caoutchouc avec tube or en forme de «V».

Sagement, le prévenu s'est finalement rangé à cet avis et la greffière, Mme Christine Amez-Droz, a ainsi pu prendre bonne note du classement de cette affaire. ALP

Place aux jeunes

Tournoi de hockey sur glace aux Mélèzes

Durant les relâches scolaires (semaine du 25 février au 1er mars), le CAR (Centre d'animation et de rencontre) a, en collaboration avec l'Office des sports de la ville, prévu plusieurs activités pour les enfants qui ne partent pas en camp de ski.

C'est ainsi notamment qu'un tournoi de hockey sur glace aura lieu aux Mélèzes le lundi 25 et le mardi 26 février. Voici quelques précisions utiles pour tous ceux qui se sont inscrits.

La catégorie C (garçons nés en 1980, 1981 et plus jeunes): équipe de 8 joueurs au maximum. Durée des matches, 2 fois 12 minutes, sur une demi-patinoire.

Chaque équipe aligne trois joueurs et un gardien.

La catégorie B (garçons nés en 1978 et 1979): équipe de 11 joueurs au maximum. Durée des matches, 3 fois 10 minutes. Chaque équipe aligne cinq joueurs et un gardien.

La catégorie A (garçons nés en 1975, 1976 et 1977): équipe de 11 joueurs au maximum. Durée des matches, 3 fois 15 minutes. Chaque équipe aligne cinq joueurs et un gardien.

Durant ce tournoi, le règlement de la LSHG fera foi. Mais attention, les charges et les slaps seront interdits!

D'autre part, seuls deux jou-

eurs licenciés peuvent participer pour chaque catégorie de jeu.

LES ÉQUIPES INSCRITES

Catégorie A: Les Cassettes (A1). Les Massacreurs (A2). Catégorie B, groupe I: Tours de l'Est (B1). Les Grandes Gueules (B2). Les Surdoués (B3). Les Kings (B4). Catégorie B, groupe II: Perrier (B5). Les Pedock (B6). Les Pieds-Nicléts (B7). Catégorie C: Les Cascadeurs (C1). Canada (C2). Les Zoulous (C3). Les Squelettes (C4). Les Tigres (C5).

HORAIRE

Lundi 25 février: 0800-0850: A1-A2. 0900-0930: B1-B2. 0945-

1015: B5-B6. 1030-1100: B3-B4. 1115-1145: B5-B7. 1345-1415 (demi-patinoire): C1-C2 et C3-C4. 1415-1445 (demi-patinoire): C2-C3 et C1-C5. 1500-1530: B1-B4. 1545-1615: B2-B3. 1630-1700: B6-B7. 1715-1745 (demi-patinoire): C1-C3 et C4-C5.

Mardi 26 février: 0800-0850: A2-A1. 0900-0930: B1-B3. 0945-1015: B2-B4. 1030-1100 (demi-patinoire): C2-C4 et C3-C5. 1100-1130 (demi-patinoire): C1-C4 et C2-C5. 1345-1415: 1er groupe I cat. B - 2e groupe II cat. B. 1430-1500: 1er groupe II cat. B - 2e groupe I cat. B. 1515-1545: Finale cat. B. (Imp)

Des yeux et des maux

Conférence du Dr Izzet Orgül au Club des loisirs

Après un demi-siècle d'existence, les yeux et la vue en prennent un coup. Les membres du Club des loisirs sont donc particulièrement touchés par la question. Ils étaient près de 400 à suivre, hier, l'exposé passionnant et instructif du Dr Izzet Orgül, ophtalmologue.

C'est au niveau des paupières que se situe une part des premiers ennuis avec leurs retournements vers l'intérieur et l'extérieur, provoquant un dessèchement ou une irritation de la cornée. De petites opérations corrigent ces effets du vieillissement.

L'obstruction du canaux des larmes ou le manque de larmes sont d'autres problèmes aisément corrigibles. Les hémorragies de la conjonctive, provenant de l'hypertension ou d'un traumatisme et fréquentes chez les diabétiques, se résorbent souvent sans traitements. Jusque-là, rien de grave, sinon que les diabétiques doivent se faire contrôler régulièrement.

Quant les affections touchent l'intérieur de l'œil, on ne doit plus badiner. Le glaucome par exemple, est une maladie qu'il faut soigner sans relâche; les

pertes de vision découlant de la négligence ne sont plus récupérables et l'ophtalmologue relate des cas de patients qui, par leur faute, ont vu considérablement leur vue diminuer.

Quant à la presbytie, elle débute après 40 ans, liée à une perte de vision de près, et se stabilise à 62 ans. Heureuse consolation, mais l'avis du spécialiste est clair: mieux vaut consulter régulièrement pour ménager ses yeux et voir loin.

La médecine a fait des progrès qui simplifient les opérations, par exemple celle de la cataracte où les résultats sont bons, avec implants plastiques. (ib)

Film «Terre d'Equateur»: les enfants meurent en silence

Depuis vingt ans au Pérou, Fernando Cagiao-Aubert, Vaudois d'origine, s'occupe de ceux dont personne ne veut: les enfants handicapés des bidonvilles de Lima.

En 1989, un groupe de vingt Montagnons ont projeté un voyage au Pérou. L'objectif avait deux objectifs: parcourir à vélo la Cordillère Blanche et ve-

nir en aide aux enfants parmi les plus pauvres d'Amérique latine. Au dernier moment, dû à la recrudescence des troubles attribués à Sentier Lumineux, un mouvement marxiste pur et dur, le voyage a changé d'orientation.

Quant aux enfants de la Cordillère Blanche, ils ont reçu malgré cela la tonne de vêtements et

de matériel scolaire qui leur était destinée, ainsi que l'équivalent de 7000 francs convertis en marchandises achetées à Lima.

Ainsi, le «Groupe Pérou 89» fait voir le film tourné en Equateur. On y voit Quito, la capitale et Bânos à l'entrée de l'Amazonie, la vallée de Zimbahua et la célèbre région d'Ottavolo, la côte Pacifique et un trekking au-

tour du Cotopaxi et du Chimborazo culminant à 6000 mètres. Mais surtout le «Groupe Pérou 89» rendra compte de l'action en faveur des enfants à laquelle de généreux donateurs de la région ont pris part.

DdC

● Aula de la SSEC (Serre 62) jeudi 21 février, 20 h.

CELA VA SE PASSER

Pas Rappaport

Jacques Dufilho et Bernard Fresson sont dans la distribution de «Je ne suis pas Rappaport», spectacle joué ce soir au Théâtre, à 20 h; 9e spectacle à l'abonnement. (ib)

Vendredi
22 février 1991
Maison du Peuple
La Chaux-de-Fonds
A 20 heures précises

Grand loto de l'ARTM

Association romande des troupes motorisées

1er tour gratuit

Abonnement Fr. 13.-
pour 27 tours
et Fr. 9.- pour 20 tours
Coupons Fr. -.50
Superbes quines
4 cartons en bons CID

Articles de marque à prix ABM!

Johnson's serviettes humides pour bébés 150 pièces 8.50
7.90

Johnson's baby feuchttücher

Johnson's serviettes humides paquet de recharge 150 pièces 6.50
5.90

ELNETT spray à cheveux avec flacon gratuit 4 sortes 300 ml
9.40

DUSCHDAS 4 sortes 2 à 300 ml
7.80
6.40

AXE eau de toilette déo-spray 3 sortes 145 ml
6.90
5.80

AXE déo-roll-on 3 sortes 50 ml
5.90
4.90

DENTAGARD dentifrices 2 à 100 g
5.80
4.80

ABM spécial

La ville prend soin de ses artères

Conseil général: les réseaux souterrains en cure de rajeunissement

Réuni hier soir en séance ordinaire, le Conseil général a accepté à l'unanimité les deux rapports du Conseil communal, le premier de 3,18 millions pour la poursuite des «travaux souterrains» SI-TP, le second sur la vente, à l'est de la ville, d'une parcelle à l'entreprise Sadamel. Il a également développé trois motions, relatives aux allocations de renchérissement, à la modération du trafic à proximité des écoles et au rapport du Conseil d'Etat sur la pauvreté.

Compte-rendu:
Corinne CHUARD
et Alain PORTNER

Depuis 1981, la ville de La Chaux-de-Fonds a entrepris de renouveler ses artères vitales, les

réseaux d'eau, de gaz et d'électricité. Pour lui permettre de poursuivre ce programme, le Conseil communal a présenté une demande de crédit de 3,18 millions (1,775 millions pour les SI, 1,34 millions pour les TP et 65.000 francs pour la police), un crédit duquel pourront être déduits 310.000 francs de subventions cantonales.

Le groupe libéral-ppn, par la voix de M. Pierre-Henri Arnould, accepte ce rapport: «Tout a été dit quant à la nécessité et à l'urgence de ces travaux». Mais en réduisant de manière importante les travaux planifiés, ils s'étendent sur un trop long laps de temps («150 ans...»). Mme Emanuela Chenal (pop-us) estime que cette demande de crédit va dans le sens de ce qui a déjà été approuvé. M. John Robert (é+l) accepte également le rapport tout en espérant que «ces travaux tiennent compte de la sécurité» de tous les usagers de la route.

Le parti radical, par M. Jacques Ryser (rad), relève que «depuis 81, les travaux tiennent bien la route». Quant à M. Pierre Kobza (soc), il acceptera le rapport sous réserve de quelques remarques. Il prie le Conseil communal de «jouer serré avec l'Etat. Nous souhaitons à terme que ce dernier réexamine sa participation». Le groupe socialiste souhaite aussi que soit établi un nouveau plan à moyen terme du réseau.

M. Georges Jeanbourquin (cc) relève que si réduction des travaux par rapport au programme il y a, la planification l'a voulue ainsi. Il juge indispensable qu'une nouvelle soit établie pour les cinq ans à venir. A M. Pierre Kobza (soc), M. Alain Bringolf (cc) signale que «nous ne devons pas être trop précis dans le rapport» sur les coûts de travaux de génie civil, «car ce serait faire le jeu des entreprises». C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte la de-

mande de crédit de 3,18 millions de francs.

À L'EST DU NOUVEAU!

L'entreprise chaux-de-fonnière Sadamel S.A. se développe et souhaite asseoir sa présence à l'étranger. Une seule solution pour répondre à ces deux exigences d'ordre économique: construire une nouvelle usine. Le Conseil communal a donc proposé à Sadamel S.A. une parcelle située à l'est de la ville. Et hier soir, les conseillers généraux ont autorisé la vente en pleine propriété de cette surface d'environ 2300 m², au prix de 100 fr le m².

Mme Marie-Ange Noth (soc) se dit satisfaite de la solution positive trouvée pour cette firme. Elle s'interroge cependant sur les raisons d'une vente en pleine propriété et demande, en outre, si un nouvel emplacement a été trouvé pour la rampe de skate-board.

Pour sa part, M. Gérard

Bosshart (lib-ppn) souligne que le législatif a l'habitude d'avaliser plutôt des cessions de terrains en droit de superficie que des ventes en pleine propriété; un procédé qui déçoit d'ailleurs M. Charles-André Favre (pop-us). M. Charles Favre (é+l) s'inquiète, lui, de savoir si l'on a imaginé de créer une desserte destinée à cette zone industrielle est.

M. Charles Augsburger (cc) constate qu'au cours des débats, tous les groupes ont soulevé le problème du droit de superficie. Il précise d'emblée que «cette pratique ne doit pas rester un dogme, mais un principe dont l'application mérite quelques accommodements». L'exécutif préfère toutefois le droit de superficie et appliquera ce précepte autant que faire se peut.

En ce qui concerne la desserte, M. Chs Augsburger prend acte de la suggestion et indique qu'il la transmettra bien volontiers aux TC. Quant à la rampe

de skate-board, il estime que le fait de devoir la déplacer est une bonne chose et précise qu'il faudra trouver une solution plus centrée et qui tienne compte du voisinage.

Les conseillers généraux acceptent finalement ce rapport par 37 voix sans opposition.

EN BREF

● Le Conseil général s'est prononcé positivement sur une agrégation et la naturalisation de deux ressortissants et quatre familles étrangers.

● M. Charles Chammartin (lib-ppn) et six cosignataires ont déposé une motion proposant la création d'une commission des sports.

● A l'unanimité et sans discussion, le Conseil général a accepté un échange de terrains entre la «Cité des Mélézes» et la ville de La Chaux-de-Fonds au boulevard de la Liberté.

Avons-nous des pauvres?

Brochette de motions devant le législatif

Le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la question «Avons-nous des pauvres?» a révélé que «les contribuables à bas revenu sont surreprésentés dans les districts du Locle, du Val-de-Travers et... dans celui de La Chaux-de-Fonds», constate la motion déposée par Mme Laurence Bøgli (pop-us) et quatre cosignataires en novembre dernier. Pour mieux cerner les causes du phénomène et prendre les mesures adéquates, elle invite le Conseil communal à donner une description des personnes concernées à travers l'âge, le sexe et l'activité. Le Conseil général s'est penché hier soir sur la question.

Après avoir démontré, chiffres et calculs à l'appui, que le rapport Hainard est «fiable», Mme L. Bøgli relève que «le constat est clair, mais surtout inquiétant par l'ampleur du phénomène. La précarité ne touche pas au hasard. A La Chaux-de-Fonds, la pauvreté et la précarité

doivent avoir certaines spécificités. Il est indispensable de mieux connaître la population fragile de la ville pour pouvoir prendre ensuite les mesures nécessaires.

Le parti socialiste, par M. Jean Oesch, accepte la motion mais nuance sa position: «Les mesures appartiennent en premier lieu aux autorités cantonales». Il invite le Conseil communal à «se hâter lentement» et à laisser l'Etat prendre les mesures. Il en a les compétences. Si M. John Robert (é+l) accepte la motion, M. Charles Chammartin (lib-ppn) refuse les critères utilisés pour déterminer la précarité dans le canton. La méthode ne lui semble pas «utilisable». Il propose le rejet de la motion. Quant à M. Pierre Hainard (rad), il s'inquiète: «Il faudra trouver le Hainard communal!»

M. Daniel Vogel (cc) se demande jusqu'où la commune peut intervenir: «Il appartient

aux Services sociaux d'opérer les recherches dans la perspective du rapport». Ses données étant rendues anonymes, la commune devrait donc refaire ses propres statistiques sur la base des déclarations d'impôts.

Plutôt que de mener à nouveau une telle étude, M. Vogel suggère de laisser la commission des Services sociaux mener une réflexion «nous montrant les directions dans lesquelles il faut rechercher les processus de paupérisation». Et déterminer les points à approfondir, en tenant compte de ce qui se fera sur le plan cantonal. M. Vogel propose donc de remplacer l'acceptation de la motion par l'engagement ferme de traiter le problème dans le cadre des Services sociaux. Mme L. Bøgli se rallie à cette proposition et retire la motion.

PLUS DE SÉCURITÉ

Le Conseil général a encore développé une motion, déposée

par M. Charles Favre (é+l) et six cosignataires, relative à la sécurité aux alentours des jardins d'enfants, des écoles publiques et des écoles professionnelles de la ville. Elle prie le Conseil communal d'étudier la possibilité de limiter la vitesse à 30 km/h dans un périmètre bien déterminé et les moyens pratiques d'y parvenir.

Relevant les accidents graves survenus, l'augmentation du nombre d'autos en ville, donc de risques, M. Charles Favre a rappelé le but de la motion: «Rendre les alentours de l'école le moins dangereux possible». «Le problème de la sécurité des piétons nous interpelle tous», a relevé Mme Martine Blum (soc). «Nous ne ferons jamais assez pour améliorer la sécurité de nos enfants», remarque M. Patrick Haldimann (lib-ppn). Le groupe radical ne s'oppose pas à la motion, tandis que le groupe libéral souhaite voir

l'étude rejoindre la réflexion de la commission des transports.

Au lieu de mener une étude précise sur un point précis, M. Jean-Martin Monsch (cc) propose de saisir ce problème dans le cadre global du plan de circulation et de renvoyer la motion à la commission idoïne. Ce qui fut fait.

L'INDEXATION EN QUESTION

Une motion popiste, refusée par le législatif, visait à instaurer provisoirement un autre système de compensation du renchérissement pour les salaires communaux. Avec cette demande d'étude, les sept signataires espéraient remédier partiellement à certains effets pervers de l'inflation.

Le motionnaire, M. Francis Stähli (pop-us), souligne que l'inflation est une maladie qui a la particularité de frapper davantage les petits revenus. La

compensation du renchérissement étant linéaire, les écarts entre les salaires ne devraient pas augmenter. «Pourtant, constate-t-il, c'est ce qui se produit». Il souhaite donc corriger ces inégalités, en introduisant une mesure ponctuelle.

Pour M. Marc-André Nardin (rad), cette motion signifie à long terme un nivellement de l'échelle des salaires vers le bas. M. Pierre Bauer (soc) considère qu'une telle mesure diminuerait la compétitivité des pouvoirs publics en matière d'engagement du personnel qualifié.

M. Daniel Vogel (cc) précise que la commune fait un effort, depuis une dizaine d'années, pour diminuer les écarts de salaires entre les plus hautes et les plus basses classes de l'échelle des traitements. Il demande donc aux conseillers généraux de rejeter cette motion. Ce qu'ils ont fait d'ailleurs par 29 voix contre 8.

SOCIÉTÉS LOCALES

Cheur mixte des paroisses réformées. - Sa: répétition suppl. à l'aula de l'ancien Gymnase de 14 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 21 h. A la pause possibilité de pique-niquer au presbytère T. Allemant 25. Thé offert. Ma, répétition habituelle à l'aula à 19 h 45.

Club alpin suisse. - Chalets Monts-d'Amin et Pradières ouverts. - Ce soir grand match au loto, à 20 h à l'Ancien Stand. Sa 23 février, Wildgärst, org.: E. Vuilleumier et S. Langel, réunion vendredi dès 18 h au Cercle de l'Ancienne. 23 et 24 février, ski de piste à Siviez, org.: A. Vollert, réunion ce soir à 18 h au Cercle de l'Ancienne, Rauflihorn, gr. seniors, G. Péquignot, réunion ce soir, dès 18 h au Cercle de l'Ancienne.

Club jurassien - Section Pouillerel: Ma 26 à 19 h au Musée d'histoire naurelle, images du 125e anniversaire: la commémoration aux Planchettes et le voyage en Auvergne, film de Marcel Schmitt et diapositives de René Wildi.

Contemporains 1905. - Rendez-vous lu 25 février à midi au Bel Etage Hôtel Moreau pour dîner.

Contemporains 1903. - Réunion mens. ve 22 février, Café du Grand Pont, 15 h.

La Jurassienne, section FMU. - Courses: 1-2-3 mars. Haute-Nendaz ski de piste en famille. Org.: R. Gentil, ☎ 26 80 50. Gymnastique: junior, senior, mercredi 18 h à 20 h, Centre Numa-Droz; vét., lu 18 h 15 à 19 h 30, collège des Gentianes.

(SEC). Société d'éducation cynologique - Sa, à 14 h «Chez Idéfix» (tous les moniteurs) resp. A. M. Murrmann. Me, entraînement à 19 h «Chez Idéfix» (Izquierdo Martin), à la Combe à l'Ours (derrière le service des automobiles). Rens. ☎ 26 49 18.

Société Timbrophilia. - Ce soir, 20 h 15, premier étage Channe Valaisanne, assemblée générale annuelle. Chacun est cordialement invité à y participer.

Union chorale. - Répétition au local Progres 23, ma, 20 h.

Union Féminine coop. - Me 27 février 20 h, Britchon 2e étage, «Au fil du Danube», film et diapos présentés et commentés par M. Paul Bärtschi.

L'Homme et le Temps: beau fixe

Grand succès de l'exposition à Polyexpo

Dix-huit heures dimanche dernier, le Temps marque une pause; celui raconté de 1291 à 1991 pour la cause d'une exposition. Mise en caisse, cette histoire s'en ira dire ailleurs comment les hommes ont été ingénieux pour saisir concrètement l'égrènement des heures. Fermeture provisoire après un succès fantastique.

Plus de 4500 visiteurs ont déambulé dans l'exposition présentée par l'Institut L'Homme et le Temps à Polyexpo; un succès inespéré, réjouissant les organisateurs qui comptaient tout au plus sur deux milliers d'admirateurs. Samedi dernier, c'était l'engorgement, avec sept cents personnes et dimanche encore, 540 visiteurs faisaient l'ultime passage.

Homme heureux, le président Pierre Imhof relève que le 95% des gens ont utilisé les écouteurs, appréciant texte et images en sus des 150 belles pièces à voir. Madame Catherine Cardinal, tête scientifique de l'Institut, est ravie de constater que l'audio-visuel a eu les faveurs du public et si bien rempli son rôle. C'est elle qui avait découvert ce type de casque d'écoute à infrarouge à Paris, nettement plus confortable que les écouteurs avec cassettes et assurant la mobilité de l'audition. Intéressant du point de vue muséographique, ce type d'écoute, dans le silence am-

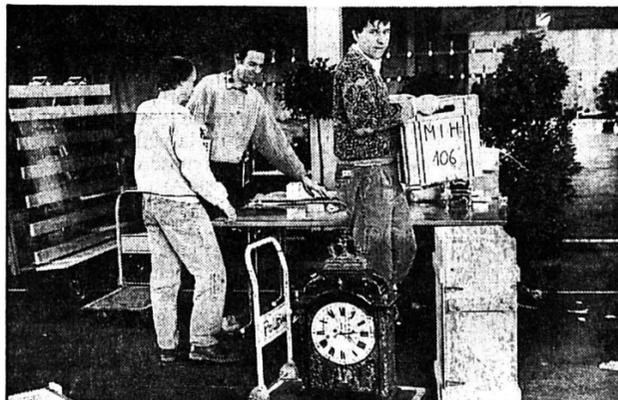
biant, est l'association idéale entre l'objet précieux et la connaissance. Après l'itinérance de l'exposition, les casques acquis reviendront au MIH et y seront utilisés.

L'exposition de Polyexpo était une avant-première avec fonction de test. L'aspect technique s'est révélé particulièrement fiable et bon mais des améliorations seront apportées à l'affichage des pièces, jugé trop petit et à l'audio-visuel pour ajouter des compléments d'information pratique. Et à la MUBA de Bâle, première étape, les souvenirs seront prêts pour la vente. On pourra dès lors acquérir les affiches, petite et grande, de l'ex-

position, une cassette vidéo et le livre de l'histoire du temps en Suisse, qui rassemble déjà 1100 souscriptions (cette dernière est ouverte jusqu'au 15 mars). On recevra aussi gratuitement un petit livret souvenir de l'exposition.

Le succès devrait se poursuivre à la MUBA où cette présentation sera le premier stand que l'on visite et lors de la Foire européenne d'horlogerie et de bijouterie, le cocktail de bienvenue se prenant dans ses abords. Alors le Temps est décidément au beau fixe dans cette belle histoire du Temps. (ib)

● L'exposition revient au MIH du 29 juin au 8 septembre



L'Homme et le Temps s'en vont...

(Impar-Gerber)

NAISSANCES

VENUZIA
a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur
DAFINA
le 19 février 1991
Clinique LANIXA S.A.
Fabienne et Bujar COROLI - AUBRY
Abraham-Robert 39
2300 La Chaux-de-Fonds

MARJORIE
et ses parents ont la grande joie d'annoncer la naissance de
MATTHIAS
le 19 février 1991
Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds
Maryclaudette et Ulf HÖTSCHFELD - FELLER
Résidence Helvétie 87
2300 La Chaux-de-Fonds
28-464344

SERVICES

Pharmacie d'office: Pillonel, Balancier 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23.10.17, renseignera. Urgences médicale et dentaire: ☎ 23.10.17 renseignera. Hôpital: ☎ 27.21.11.

PUBLICITÉ

CE SOIR à 20 h. précises SALLE DE L'ANCIEN STAND (1er étage)
MATCH AU LOTO
du CLUB ALPIN SUISSE
1er tour gratuit
4 magnifiques cartons
28-12324

Par Monts et par vau-l'eau

Première étape des Malpierrez: législatif mitigé

Le seul rapport qui n'ait pas été accepté à l'unanimité lundi soir au Conseil général du Locle consistait (en gros) à la première étape du futur lotissement des Malpierrez. Soit une demande de crédit de 580.000 francs pour remplacer des conduites, et pour poser des tubes pour l'électricité, dans la route des Monts.

La gauche a entamé le tir de barrage. Aïssa Labгаа (ps) refusait personnellement ce crédit, notamment pour cause de coûts, et pour cause de manque d'étude générale. Frédéric Blaser (pop) allait encore plus loin, en proposant carrément de renvoyer le rapport au Conseil communal. «Nous voulons une vue d'ensemble des investissements à faire dans le quartier des Monts». Le groupe Droit de parole par la voix de Mme Miéville était mitigé: dans un souci de planification, il serait justifié de mener d'abord à bien la zone Jambe-Ducommun/Fougères.

A droite, Pierre-Alain Häslér (lib-ppn) demandait aussi des

précisions sur le coût et le dimensionnement des infrastructures pour les Malpierrez.

Francis Jaquet s'élevait en faux contre une soit-disant «politique du salami»: une étude générale avait bien été faite, et les coûts des travaux aux Monts et Petits Monts étaient inscrits dans la planification financière. Il rappelait d'autre part l'âge respectable (80 ans!) des conduites à remplacer.

C'est vrai qu'il s'agissait de travaux coûteux. «Nous le répétons depuis des années, que nous n'entretenons pas assez les conduites, il y a tout le temps des fuites!» Mais vu les tarifs élevés des SI, les consommateurs ont droit à un réseau normalement entretenu.

Le diamètre des conduites en question leur permettra d'alimenter les Malpierrez inférieures. La partie supérieure des Malpierrez ne sera pas alimentée par lesdites conduites, il faudra attendre le réservoir de Beaura-

gard, et ce secteur ne pourra être ouvert avant bien des années.

Au vote: 19 oui contre 11 non.

UN MUSÉE D'ACTUALITÉ

Autre sujet de discussion: une demande de crédit de 115.000 francs pour des travaux de rénovation au Musée des Beaux-Arts, qui accueillera l'exposition «Influences» pour marquer le 700e.

Claude Gruet (ps) a ouvert les feux: il s'agissait d'un «rapport pauvre», estimait-il. «Pour 200.000 francs le Conseil communal aurait pu saisir l'occasion de réaliser une nouvelle étape prévue et planifiée pour aménager le Musée». Et sur ce, suggérait à l'exécutif de retirer son rapport et de le représenter, assorti de cette proposition, lors de la prochaine séance.

Rolf Graber (cc) refusait. Il faut faire des choix, relevait-il, et quitte à rajouter 100.000 francs au crédit demandé, il préférerait utiliser cette somme pour un montage audiovisuel à buts di-

dactiques sur les techniques de la gravure.

Quant aux manifs du 700e, M. Graber a énuméré toutes celles (notamment du Musée des Monts) dont le rapport ne faisait pas mention.

Au vote, un oui unanime.

BRAVO À LA BIBLIO

Les autres points ont aussi été acceptés à l'unanimité. A savoir:

- Un crédit de 190.000 francs pour des études en relation avec le plan directeur d'adduction d'eau.

- Un échange de terrain rue de France; et la cession de la part de copropriété communale de certaines parcelles à la Résidence.

- Un crédit de 123.000 francs, destiné à la réfection du magasin au rez de l'immeuble M.-A. Calame 15 et un crédit de 31.000 francs pour des locaux supplémentaires destinés à la Bibliothèque des jeunes. Avec félicita-

tions générales pour le travail des bibliothécaires. Charly Debieux (cc) a rassuré Droit de parole qui demandait si l'affaissement de l'immeuble était stoppé: «Nous affirmons que ces dernières années, nous n'avons pas constaté de nouvelles fissures importantes».

- Un projet d'arrêté du pop portait sur une modification du règlement général de la commune. Sur proposition de Jean-Pierre Tritten, les conseillers généraux intéressés par la publication des arrêtés de l'exécutif peuvent s'inscrire à la chancellerie pour les recevoir. CLD

Comme une banlieue lépreuse

Une interpellation de Jean-Pierre Duvanel (lib-ppn) mettait sur le tapis le commerce de détail et les récentes annonces de fermeture. M. Duvanel estimait qu'en termes d'attractivité, cette situation pourrait à terme être aussi grave que les revers industriels dont la ville a pâti. Et d'imaginer un centre-ville sans vitrines, donc sans lumières, un «trou noir» décoré uniquement d'affiches en lambeaux qui donneraient au coin des allures de banlieue lépreuse.

Le président de la Ville Jean-Pierre Tritten constatait

que nous sommes dans la région de Suisse qui a vécu le plus fort développement des commerces, ces dernières années. D'où des habitudes qui changent, genre achats-loisirs dans les grandes surfaces. Le pouvoir d'intervention du Conseil communal est relativement limité, mais l'exécutif a prévu de rencontrer au mois de mars une délégation des commerçants pour leur faire part de certains projets envisagés, par exemple le réaménagement du centre-ville. L'interpellateur s'est déclaré satisfait. (cl)

L'immeuble Bournot 9 pique du nez

L'armée en exercice au centre-ville



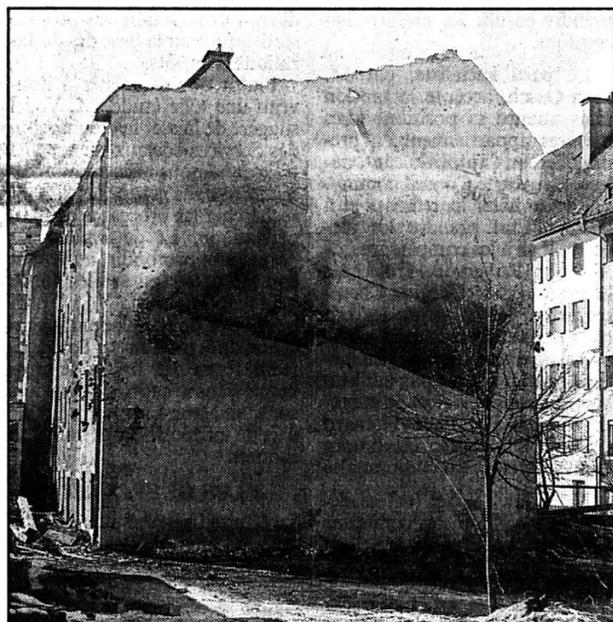
Ça a eu tenu, mais ça ne tient plus...

Un beau badaboum hier après-midi, sur la place Bournot-Andrié: le sommet de la façade est tombé d'un seul coup d'un seul, au milieu d'un nuage de poussière et d'une puissante odeur de vieille cave.

Cela sous la houlette des troupes de Protection aérienne, plus précisément des soldats de la compagnie III/5 commandés par le capitaine Laurent Nebel.

L'opération consistait à fixer deux gros câbles au sommet de l'édifice, reliés à un trax non moins costaud: et hop, on tire! Cet exercice, ponctué de coups de sirène, a attiré une bonne petite foule de badauds.

Ne restait plus qu'à déblayer. Puis à continuer la démolition. Qui se fait, rappelons-le, dans le cadre du réaménagement du centre-ville. Il y aura encore du pain sur la planche: les immeubles Bournot 9, 11, 13, Sylvain-Mairet 7 et Andrié 8 et 10 devront laisser place nette. (cl)



... et voilà le travail!

(Impar-Perrin)

Journées portes ouvertes à l'PEICN

L'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel ouvre ses portes vendredi de 18 h 30 à 21 h 30 et samedi de 8 h 15 à 11 h 30.

Les départements de la mécanique, de la microtechnique et de l'électrotechnique-électronique seront bien sûr présentés sous toutes leurs facettes.

Les intéressés - toujours nombreux - pourront aussi assister à des démonstrations impressionnantes, par exemple dans le labo de haute tension, ou à des expériences de physique atomique, d'optique et de physique des ondes. Les arcanes des domaines les plus «pointus» leur seront dévoilées. Mais surtout, ces portes ouvertes 91 offriront au tout-public la possibilité de visiter le nouveau bâtiment inauguré en août dernier.

Un outil de travail ultra fonctionnel où l'art et la technique font bon ménage. (cl)

PUBLICITÉ

CS-Actualité

Trafic des paiements simplifié

Le CS-Service PME «plus» est spécialement conçu pour les besoins des petites et moyennes entreprises. Par exemple, avec les diverses prestations du trafic des paiements vous économisez du temps et de l'argent. Voulez-vous en savoir plus?



☎ 039/23 07 23

N'hésitez pas à nous appeler - Raymond Kaltner du CS La Chaux-de-Fonds vous informera volontiers.



CREDIT SUISSE CS

IDEAL POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Pétition pour le Buffet: tout bon

Le comité de soutien à la réouverture du Buffet de la gare du Locle, qui vient de se réunir, a pu constater que 3725 personnes ont apporté leur soutien à la pétition lancée le 16 novembre 1990 et dont la récolte de signatures s'est terminée le 15 janvier 1991.

Le comité tient à remercier toutes les personnes du Locle et d'ailleurs d'avoir apporté leur soutien à cette pétition. Il espère que les CFF tiendront compte de ce succès populaire et entreprendront dès à présent les démarches en vue d'une réouverture.

Cette réouverture devrait s'intégrer dans un contexte de meilleurs transports publics régionaux comme le souhaitent les auteurs de la pétition. La pétition sera remise à la Direction des CFF sous une forme que le groupe de travail désigné définira.

L'autre jour, un tout petit premier pas a été fait: le matériel hors d'usage du Buffet a été «débarrassé» par benne interposée. Histoire de présenter des lieux pas trop rébarbatifs à un éventuel tenancier intéressé. (comm/Imp)

Vive les vaches! Le Bel Hubert à la Grange

Le Bel Hubert alias Hubert Bourquin est non seulement bien connu des lecteurs de La Tuile mais encore d'un public qui s'élargit de plus en plus.

Ce garagiste-troubadour militant pour la cause des vaches a réussi à faire rire les journalistes de Libération, le directeur de l'Olympia, et s'est attiré les honneurs du Monde et du Printemps de Bourges.

Pas mal pour un chanteur romand, qui n'habite même pas la rivière lémanique mais bien Sonceboz, dans le Jura bernois.

C'est d'ailleurs là qu'il a commencé sa carrière avec son pianiste Pierre Eggmann.

Physique de costaud et sourire à fossettes (on l'a comparé à un Depardieu non ripoliné), ce Bel Hubert, drôle, tendre et bucolique séduira le public de la Grange vendredi soir, en compagnie de son pianiste et de Magali Lescleurel à l'accordéon. Alors, il ne se passe vraiment rien au Locle, mmm? (cl)

● Le Bel Hubert, vendredi 22 février à 20 h 30 à la Grange.

SERVICES

LE LOCLE

Bibliothèque des Jeunes: lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
Bibliothèque de la Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.

Pharmacie d'office: Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31.10.17 renseignera.

Permanence médicale: ☎ 31.10.17. ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34.11.44.

Permanence dentaire: ☎ 31.10.17.

CELA VA SE PASSER

Rock'n'roll à La Chaux-du-Milieu

Vendredi 22 février dès 22 h au Restaurant de la Poste de La Chaux-du-Milieu, le Post Bar Music Live présente le trio de rock'n'roll Dale Powers, formé de Dale Powers, guitare, piano, chant, Tommy Walser, batterie, Claus Rüttner, guitare. Au programme, du rock'n'roll teinté de blues où l'on sent l'influence des Beatles. (df)

Le premier 1er Mars

Tripes et choucroute pour les libéraux loclois

C'est en cette période de carnaval que les libéraux-ppn du Locle et du district étaient réunis hier soir. Non pas sous ce prétexte, mais pour célébrer le 1er Mars, avec quelques jours d'avance. Et ce en raison d'un évident risque de défection, la semaine prochaine lors des vacances de sport scolaires.

Cette commémoration du 143e anniversaire de la Révolution neuchâteloise de 1848 fut comme d'habitude l'occasion de

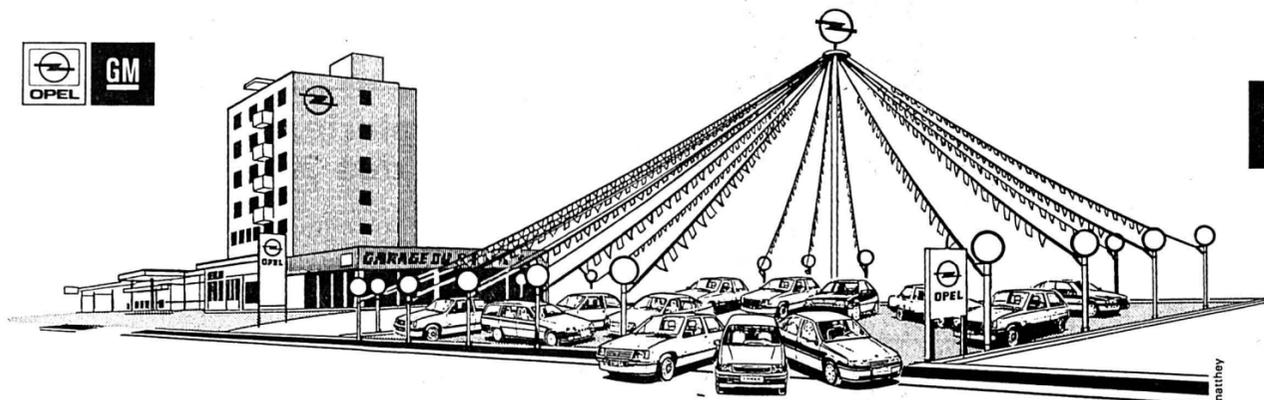
s'attabler pour partager un repas typiquement neuchâtelois.

Gilbert Coutau, conseiller national genevois et secrétaire de la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES), prononça une brillante allocution portant sur «La Suisse, commémoration et survie». Nous y reviendrons. Le député Jean-Gustave Béguin, président de la commune de La Sagne, porta enfin le traditionnel toast à la patrie. (jcp)



Le conseiller national Gilbert Coutau aux côtés du conseiller communal loclois Rolf Graber et de la présidente de cette soirée, Madelaine Vettiger, membre du législatif loclois. (Impar-Perrin)

GRANDE EXPOSITION OPEL



CONCOURS

100 prix à gagner!
1er prix: une VECTRA GL 4x4
2e prix: une CORSA JOY 1.6i

AU GARAGE DU RALLYE SA

LE LOCLE

Vendredi 22 février de 9 à 20 heures
Samedi 23 février de 9 à 20 heures
Lundi 25 février heures ouvrables

Dans nos locaux



Quand la réussite devient référence.



La nouvelle Omega 2.6i 6 cyl.



NOUVEAU: **FRISCO**
Fr. 19'650.-*

Une Kadett au mieux de sa forme.

NOUVEAU: **Fun**
Fr. 17'900.-
Kadett Fun 1.4i

Look at Opel now!



Fascinante et souveraine



Un amour de Corsa

Vous trouverez au **BAR LE RALLYE**
dans un cadre entièrement refait
un accueil chaleureux et sympathique

No 1

A. et P.-A. Dumont
et toute l'équipe du Rallye
vous attendent avec plaisir



MICHELIN Firestone

Pneus à des conditions
d'exposition

Distributeur



OPEL



Tél. 039/31 33 33

28-14001

avis officiels

AVIS À LA POPULATION

La patinoire du Communal
au Locle sera fermée
au public
les 23 et 24 février 1991

en raison du 5e Tournoi populaire de hockey sur glace
féminin et masculin.

Hockey-Club Le Rubis.

28-140104



VILLE DU LOCLE

Fermeture de la décharge des Frêtes

Nous informons la population et les entreprises
concernées que la décharge des Frêtes a été mise à ban et
sera fermée dès le 1er mars 1991.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à
toute personne non autorisée de pénétrer sur ledit lieu.

Les entreprises qui auraient des cartes de dépôt non utili-
sées à la date précitée sont priées de s'approcher du secré-
tariat des Travaux publics qui les leur remboursera.

Toutefois, les particuliers et artisans qui désirent déposer
des déchets de démolition, de maçonnerie, de taille d'ar-
bres, de gazon, de feuilles, etc., en petite quantité, ont la
possibilité de le faire les jours suivants:

Mardi de 14 à 19 heures
Jeudi de 14 à 19 heures
Samedi de 10 à 12 heures
et de 14 à 17 heures

En dehors des heures prévues, prière de prendre contact
avec le service de la voirie, Billodes 52, ☎ 039/31 62 62,
interne 252.

Le conseil communal

28-14003(02)

Publicité intensive,
Publicité par annonces

immobilier

A vendre à DOMBRESSON.
Magnifique situation

terrain à bâtir

1000 m² aménagé pour villa.
Téléphoner au propriétaire
038/53 20 73

28-1205

A louer au centre du Locle,
Envers 59, dans petit immeuble
de 5 appartements, avec terrasse
collective, libres tout de suite

2 appartements

- 5 pièces
- 6 pièces

mansardés, poutres appa-
rentes, cuisines agencées,
cheminées de salon, chauf-
fage et eau chaude indépen-
dants.

Possibilité de garage dans l'im-
meuble.

Pour tous renseignements:
☎ 038/31 11 79.

450-100274

gastronomie

Restaurant du Communal

Famille Frydig
Piscine-Patinoire - Le Locle
Vendredi 22 février

Dernier souper tripes

Réservations souhaitées
au ☎ 039/31 41 41

28-14091

spectacles-loisirs

RESTAURANT DE LA POSTE

2405 La Chaix-du-Milieu
039 36 11 16

Vendredi 22 février
22 heures

Concert Rock Sixties DALE POWERS

Consommations majorées

Concert Chitacumbi
reporté

28-14107

offres d'emploi

VAG

Garage-Carosserie TOURING St-Imier

Fiorucci & Cie
cherche

1 tôlier-carrossier
1 peintre-auto

expérimentés.

Conditions de travail et salaire très intéressants.
S'adresser: Baptiste-Savoie 16, ☎ 039/41 41 71

28-12062

Vendredi
22 février 1991
à 20 h 15

Match au loto

PAROISSE DU CERNEUX-PÉQUIGNOT

Abonnements
Fr. 15.- = 30 tours
2 abonnements = 3 cartes
Lot de consolation
à chaque tirage au sort

28-140114

GRAND MATCH AU LOTO

au Cercle de l'Union - Le Locle

32 tours pour Fr. 15.- + 2 cartons - Une corbeille garnie Fr. 400.-
4 jours à Paris en TGV pour 2 personnes, hôtel compris

de la Société de cavalerie, district du Locle
Vendredi 22 février, dès 20 h 15.

1er tour gratuit
2 abonnements = 3 cartes, magnifiques quines

28-140092

SALLE DIXI -
LE LOCLE

Vendredi
22 février 1991
à 20 heures précises

LOTO DES CHASSEURS

40 tours + 2 tours gratuits - Tous les 10 tours, un carton
Abonnement Fr. 25.- pour 40 tours

2 abonnements - 3e carte gratuite

Superbes quines

1 bon voyage, valeur Fr. 850.-
1 bon voyage, valeur Fr. 650.-
2 bons CID, valeur Fr. 400.-
2 pendules, valeur Fr. 950.-

28-140103

● divers

● avis officiels

FANTASIA



35.90

Jupe, 100% coton,
gr. 128-176

49.90

Veste filles, 100% coton,
gr. 128-176

39.90

Pantalons fille, 100% coton,
gr. 128-176

29.90

Sweatshirt avec capuchon,
manches longues, 100% coton,
gr. 116-176

03-11725

● PLACETTE

Mise à ban

Avec l'autorisation du président du Tribunal du district du Locle, le Syndicat d'améliorations foncières de Brot-Plamboz met à ban la gravière en cours d'exploitation située sur les parcelles:

226 et 210: propriété de la commune de Brot-Plamboz

211: propriété de M. Etienne Maire

222: propriété de M. John-Henri Benoit

212: propriété de M. Marcel-Achille Monnet
du cadastre de Plamboz.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne de pénétrer sur ce chantier. Les parents sont responsables de leurs enfants et les tuteurs de leurs pupilles. Les contrevenants seront passibles de l'amende prévue par la loi.

Brot-Plamboz, le 4 février 1991.

Au nom du syndicat:

Le président: Roger Perrenoud
Le secrétaire: Armand Gougler

Mise à ban autorisée.

Le Locle, le 18 février 1991.

Le Président du Tribunal:
J.-L. Duvanel

28-14005

Solution du mot mystère
OLEACEE

● divers

LE NOUVEL ABONNEMENT CANTONAL
"ONDE VERTE"
EST EN VENTE DÈS LE 25 FÉVRIER 1991

Nous répondrons à toutes vos questions
à notre stand d'information

VENDREDI 22 FÉVRIER
À LA PLACETTE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Gagnez une "CARTE ONDE VERTE"

en participant à notre tirage au sort. Déposez le coupon
ci-dessous dans l'urne du stand.

COUPON RÉPONSE

NOM: PRÉNOM:

ADRESSE:

No POSTAL: LIEU:

ONDE VERTE

28-119

Un thé aux «marrons»

Cinq policiers et deux jeunes devant le Tribunal de police de Neuchâtel

Le thé en pleine Fête des vendanges a des effets «pervers» que l'on ne soupçonne pas. A cause d'une tasse de ce noble breuvage renversée aux pieds d'un représentant des forces de l'ordre et des arrestations «mouvementées» qui ont suivi, cinq policiers et deux jeunes gens se sont retrouvés, hier, devant le Tribunal de police de Neuchâtel pour une audience riche en rebondissements mais non exempte d'un certain sentiment de malaise...

Quatre policiers - J.-P. D., D. M., Y. M. et A. S. - sont prévenus de lésions corporelles simples, voies de fait, injure, contrainte et abus d'autorité. Le cinquième - C. D. - de lésions corporelles simples et voie de fait.

Contre les premiers, le ministère public requiert 45 jours d'emprisonnement et 7 jours contre le second. Quant aux deux jeunes gens, M. F. et D. M., pour violence ou menace contre les autorités et fonctionnaires ainsi qu'ivresse publique,

ils risquent eux aussi une peine de 45 jours d'emprisonnement.

QUE S'EST-IL PASSÉ?

Dans la nuit du 23 septembre 89, en pleine Fête des vendanges, deux des cinq policiers prévenus sont en patrouille avec deux autres collègues, dont une agente. A la place d'Armes, ils rencontrent M. F. qui, selon les dires des représentants des forces de l'ordre, les aurait déjà insultés à plusieurs reprises auparavant. M. F. laisse tomber un gobelet de thé qui éclabousse les pantalons d'un cinquième agent en faction au même endroit. Par inadvertance, prétend le jeune. A dessein, rétorque les policiers. M. F. se fait proprement ceinturer et «menotter», comme son ami qui tente d'intervenir. «Il a agressé un des policiers par derrière», rétorquent les agents prévenus. Ce que le principal intéressé nie. Devant la réaction d'une foule peu amène envers les policiers et avec quelques coups de pied et de matraque en prime, les deux

jeunes gens sont emmenés séparément d'abord au poste mobile de la place Pury où les coups pleuvent à nouveau. La situation dégénérant, ils seront conduits au poste de police. D'où, relâchés, ils reviendront peu après pour demander des explications aux policiers qui les avaient arrêtés, estimant avoir été injustement frappés. Une deuxième altercation éclate et les jeunes gens sont ramenés une deuxième fois au poste de police.

Hier, devant le tribunal, onze témoins dont dix policiers ou expédiés, étaient cités à comparaître. Mais pas tous à décharge de l'ordre: l'un des policiers cités devait en effet déclarer que s'il avait emmené dans son fourgon au poste de police les deux jeunes gens qui ne lui apparaissaient nullement ivres, c'était pour les soustraire à la vindicte des policiers prévenus. «J'ai clairement vu trois collègues maltraiter un jeune et le traîner à terre par les cheveux en le ta-

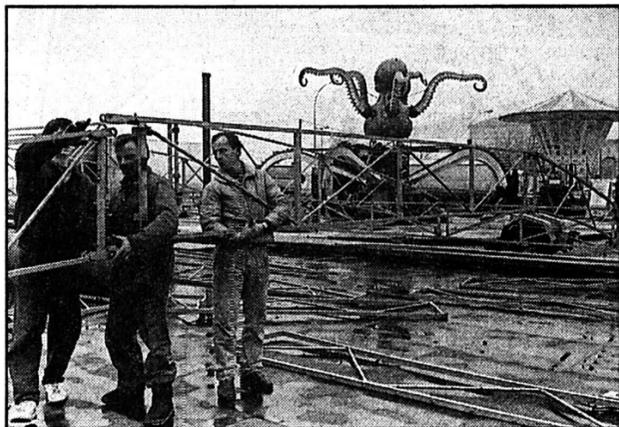
quant». Quant à l'agente qui était de la première patrouille de contrôle et qui devait comparaître comme témoin, elle a appris en cours d'audience et à la grande surprise aussi du président du tribunal, qu'elle était l'objet d'une plainte pour faux témoignage, déposée par l'un des 5 policiers prévenus. Comme d'ailleurs un autre ancien policier qui avait témoigné en cours d'instruction. Des rebondissements qui n'ont pas été sans provoquer un sentiment de malaise chez les défenseurs des deux jeunes gens: «Les deux ou trois témoins qui pourraient nous être favorables sont soit l'objet de plaintes, soit systématiquement «démolis» par d'autres témoignages de collègues, c'est vraiment bizarre».

Finalement, après trois heures de débat et à fin d'informations auprès du ministère public, le président a prononcé une suspension d'audience. (cp)

● **Composition du tribunal:** Jacques-André Guy, président; Lydie Moser, greffière.

Fidèles au rendez-vous, ils sont de retour

La place du Port de Neuchâtel livrée aux forains



Fidèles au rendez-vous du 1er Mars, vingt et un forains, dont une majorité de Neuchâtelois, ont repris possession depuis hier de la place du Port.

Stands de tir, carrousels, automatonneuses, pieuvres géantes, manèges et autres «joyeusetés» à grands frissons ont commencé à être installés hier matin.

Ouverture du «bal» qui dure-

ra jusqu'au 10 mars: vendredi dès 16 h.

Quant à celui des automobilistes, avec 192 places de parc momentanément inaccessibles et quelques élagages d'arbres du côté des Jeunes-Rives, il a lui aussi repris de plus belle.

De quoi inciter à l'utilisation des transports publics durant cette période pour se rendre au cœur de la ville.

(cp-photo Comtesse)

Préhistoire et sciences de la nature

Une collaboration présentée par Michel Egloff

Les archéologues d'aujourd'hui ne s'attachent pas uniquement à comprendre la vie des hommes au fil du temps, ils tentent également de recréer l'environnement dans lequel ont évolué les civilisations anciennes. Ils ont donc nécessairement recours à des spécialistes pour répondre aux innombrables questions qu'ils se posent.

Invité par la Société neuchâteloise des sciences naturelles, le professeur Michel Egloff, archéologue cantonal, a donné un aperçu de la collaboration étroite qui s'est établie entre la Préhistoire et les sciences naturelles.

L'archéologie est une disci-

pline jeune, à peine un peu plus que centenaire et elle a la difficile mission de faire parler des documents muets, à partir desquels elle doit reconstruire l'histoire.

Les archéologues sont aussi appelés «des détectives du passé»: ils posent des questions à des gens capables de les aiguiller sur une solution à leurs problèmes. Ces auxiliaires sont géologues, zoologues, botanistes ou climatologues. Ils sont généralement très spécialisés. Si la spécialisation est nécessaire pour tirer des plus fins indices des informations précieuses, elle ne conduit pas à une vue de l'ensemble du tableau. C'est donc

au généraliste (dans ce cas l'archéologue) à faire la synthèse des observations.

Pour traiter ces informations, le préhistorien va suivre deux démarches distinctes. Il traitera tout d'abord la matière fiable, attestée par des examens scientifiques dont l'interprétation est indiscutable. Puis, dans un deuxième temps, il émettra des hypothèses.

Le domaine du possible se limite en fonction de la richesse du matériel. C'est ainsi que les fouilles importantes entreprises depuis plus de vingt ans sur le Littoral neuchâtelois ont conduit à des conclusions plausibles et vraisemblables. Ce

qu'un archéologue gagne en quantité, il le gagne également en validité statistique.

Après avoir évoqué la variété des spécialistes qui ont travaillé sur les données des chantiers archéologiques de la N5 (l'archéologue cantonal-adjoint Bêat Arnold avait calculé qu'ils appartiennent à une trentaine de disciplines pour le site de Saint-Blaise...), Michel Egloff a encore évoqué et illustré les plus belles découvertes faites dans le canton.

Vu la richesse de ce patrimoine, le choix ne pouvait qu'être très sélectif... A.T.

Halte aux biberons!

Nitrates dans l'eau d'Enges

Le Laboratoire cantonal a décelé un taux inadmissible de nitrates dans l'eau «potable» d'Enges. La population a donc reçu un avis déconseillant l'utilisation de l'eau du robinet dans l'alimentation des bébés. La consommation ne présente apparemment pas de désagrément pour les adultes. L'administratrice de la commune, Mme Geiser, précise que l'eau d'Enges est fréquemment malsaine à cette époque et que des tous-ménages conseillent régulièrement de cuire l'eau avant utilisation. Mais la cuisson n'élimine pas les nitrates, qui proviennent des engrais.

Les agriculteurs n'ont pas le droit de déposer du fumier ou

du purin sur des champs enneigés. Toutefois, lorsque la fosse est pleine, certains fermiers n'ont pas d'autres solutions. Apparemment, cela n'a pas été le cas à Enges où il faudrait plutôt imputer les résidus d'engrais épanchés en automne.

Enges s'alimente à une source située au-dessus du village. Lors de période de sécheresse, la commune renforce son réseau par de l'eau puisée à Lordel. Mais les deux sources réunies ne suffisent pas lors de longues périodes sans pluies et des études ont été entreprises afin de renforcer l'alimentation des ménages et des entreprises agricoles. En vain, pour l'instant.

(at)

Faillite sur le grill

Au Tribunal correctionnel de Boudry

Une faillite qui remonte à novembre 1986. Trois prévenus doivent répondre de banqueroute simple et de déconfiture. L'administrateur-directeur étant encore prévenu d'abus de confiance, gestion déloyale... Un facteur malhonnête et une jeune droguée ont aussi comparu hier devant le Tribunal correctionnel de Boudry, en audiences préliminaires.

Une jolie hauteur de dossier. Et des prévenus qui contestent la plus grande partie des préventions... Cela justifie la prudence du président, François Delachaux, qui a appointé l'audience de jugement aux 16, 17 et 18 avril. Trois jours pour examiner à la loupe la faillite prononcée en novembre 1986.

L'administrateur-directeur, le vérificateur de comptes et l'organe de contrôle sont prévenus de banqueroute simple et déconfiture. Ils ont tous contesté les faits qui relèvent de cette infraction. L'administrateur-directeur a encore à sa charge des préventions d'abus de confiance - il reconnaît avoir prélevé quelque 60.000 francs sur le Fonds de prévoyance de l'entreprise mais conteste la qualification juridique et la volonté - et de gestion déloyale (contestée).

Il avoue avoir détourné une partie des primes déduites du salaire des travailleurs, à titre de cotisations de prévoyance professionnelle et de primes d'assurances pour les risques non professionnels. 36.000 francs environ, au total.

Jean-Pierre Robert et André Vuillet ont été désignés comme

jurés pour cette future audience fleuve.

FACTEUR MALHONNÊTE

D'une voix très décidée, le prévenu suivant a reconnu tous les faits contenus dans l'arrêt de renvoi. En tant que facteur, il a détourné des montants qu'il devait «livrer», falsifiant des signatures. Il a même timbré sans droit le livret de récépissés de ses grands-parents, et volé des chèques postaux à sa grand-mère.

Des vols, abus de confiance et faux dans les titres qui portent sur quelque 6000 francs. Des infractions à la loi sur les stupéfiants figurent aussi sur la liste de ses délits. 500 grammes de haschich et un kg... de champignons hallucinogènes, qu'il a consommés. Arlette Zahnd et Jean-Louis Moulin assisteront François Delachaux le 12 mars

dès 8 h 15, à l'audience de jugement.

HÉROÏNE AU FÉMININ

Trois grammes d'héroïne par jour... Un triste besoin dont devra répondre une jeune toxicomane. Toutes les quantités ne sont pas déterminées, mais entre avril et mai 1990, l'acquisition porte sur 135 g d'héroïne, à 200 francs le gramme... Par contre, la jeune femme a contesté avoir revendu 90 g d'héroïne à 600 francs le gramme. Elle devra aussi répondre de quelques vols (à l'étalage), et d'avoir fait le guêt tandis que deux personnes volaient une pharmacie à La Chaux-de-Fonds.

L'audience de jugement a été fixée au 26 mars, dès 8 h 15, devant le président Daniel Hirsch, André Aubry et Jean-Paul Cretin, jurés. AO

Un lièvre qui fait courir la justice

Un chasseur devant le Tribunal de police de Boudry

Un chasseur avait présenté son lièvre avec deux jours de retard à la police. On le lui a séquestré. Son défenseur a utilisé le mot «vol» en audience publique... Et la police porte plainte pour diffamation, voire calomnie.

Le commandant de la police cantonale porte plainte au nom du corps de police. Le responsable du séquestre du lièvre à titre personnel. Tous deux estiment que le défenseur du chasseur a utilisé pendant l'audience publique un terme blessant, qui atteint à leur honneur.

L'avocat reconnaît avoir utilisé le mot «vol» parce qu'il considérait le séquestre comme injuste. Il conteste avoir laissé sous-entendre - comme la

presse le relatait - que la police aurait mangé le lièvre...

Le président du tribunal, Daniel Hirsch, a entendu son homologue François Delachaux qui présidait l'audience «chasseur». D'autres personnes présentes en mars 1990 ont témoigné de cette séance où les mots sont allés un peu loin... Le défenseur de l'avocat a expliqué que son client avait été emporté par sa plaidoirie. Et que la police ne pouvait être défendue en temps que «corps». Quant au gendarme, l'avocat n'avait pas l'intention d'atteindre à son honneur...

Le président examinera le dossier avant de rendre le jugement à huitaine.

AO

SERVICES

NEUCHÂTEL
Maison du Prussien: 20 h, «Les chemins de St-Jacques de Compostelle», conf. de M. Hefti. Université (bâtiment principal): 17 h 15, «La réforme des voies d'exécution en France» par R. Perrot.

Plateau libre: 22 h, Rinus Groeneveld - Herbert Noord (soul). Pharmacie d'office: Coop, rue du Seyon, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25.10.17.

Peseux: Collège des Coteaux: 20 h, «Java et Bali» par Y. Julliard.

L'annonce, reflet vivant du marché

CELA VA SE PASSER

Cap libéral à l'Est

«La situation sociale et économique dans les pays de l'Est»: tel est le thème de la conférence publique que donnera Eric Hoesli, rédacteur en chef-adjoint de «L'Hebdo» à l'Espace Faucon de Neuchâtel, ce soir à l'heure de fermeture des magasins. (comm)

Compostelle à la Maison du Prussien

A l'enseigne des Jeudis du Gor à la Maison du Prussien à Neuchâtel, Maurice Hefti donnera, jeudi soir à 20 heures, une conférence sur le thème «Les chemins de Saint-Jacques de Compostelle». (comm)

La machinerie dans le théâtre antique

Organisé par le Séminaire des sciences de l'Antiquité en collaboration avec le Séminaire d'études théâtrales, le cycle de conférences publiques sur le théâtre antique et sa réception

dans les cultures européennes se poursuit avec un exposé de Hans-Joachim Newiger, de l'Université de Constance.

L'orateur parlera (en allemand) de «La machinerie dans le théâtre antique» vendredi, à 17 h 15, à la salle RE48 de la Faculté des lettres (Jeunes Rives). (at)

Super offre de leasing 205 Look:



0% d'intérêts
pendant la première année pour
les leasings sur quatre ans.*

*Vous pouvez obtenir un leasing du modèle spécial 205 Look sans intérêts pendant 12 mois (en cas de leasing sur 48 mois). Pendant la première année, vous ne payez que les amortissements correspondants sur la base du prix de vente. Pendant les 36 mois suivants, nous ne vous facturons que 12,7% d'intérêts par an, impôts, assurance responsabilité civile et casco complète non compris. Nous vous remboursons votre caution garantie de 10% lorsque le contrat arrive à échéance. Essayez la 205 Look, fougueuse et maniable en diable, chez votre représentant Peugeot Talbot!

Modèle présenté: Peugeot 205 Look, 3 portes, Fr. 13 995.-

- Moteur à injection 1124 cm³
 - 44 kW/60 cv
 - 5,8 l d'essence sans plomb aux 100 km (consommation mixte normalisée)
 - Sièges tendus de tissu gris avec filets rouges
- Sur demande:
- Toit relevable en verre teinté
 - Peinture métallisée

Financement et leasing avantageux par Peugeot Talbot Finance.



PEUGEOT 205 LOOK

LE SACRÉ NUMÉRO.

220.78001/A**/

offres d'emploi

Fruits d'Or SA
La Chaux-de-Fonds
cherchons
chauffeur
préparateur
fruits et légumes.
Permis de travail valable.
☎ 077/37 21 92.
Demander M. Duperré
28-127092

Je cherche dès le 1er mai
cuisinier
sachant travailler seul;
une jeune sommelière
Salaires à convenir.
☎ 039/23 71 54
Camping-Club Bois-du-Couvent
La Chaux-de-Fonds
28-464305

A. BOURQUIN & CIE S.A.
Fabrique de carton ondulé
2108 COUVET
cherche pour entrée immédiate ou
à convenir
un adjoint au
chef comptable
(Poste à temps complet).
Exigence souhaitée: CFC
d'employé de commerce ou titre
équivalent.
Après une bonne formation dans
ce département, le candidat de-
vrait être à même de travailler de
manière indépendante.
Les personnes intéressées sont
priées de nous faire parvenir leur
offre de service avec un curricu-
lum vitae.
28-33489

Vous avez du goût pour la mode et vous cher-
chez un poste de

vendeuse qualifiée

Alors prenez contact avec nous.
le climat de travail vous plaira très certaine-
ment, et vous bénéficierez d'une remise de prix
lors de vos achats de chaussures et de vête-
ments.

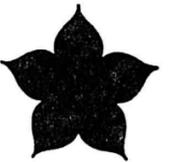
Tout cela vous séduit? Notre gérante se fera un
plaisir de vous en dire davantage.

Vögele Chaussures Mode
Avenue Léopold-Robert 60
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 33 24
(Mme L. Ulrich)



019-531

Pharmacies Coopératives



La Chaux-de-Fonds - Le Locle

Nous cherchons pour notre officine, rue Neuve 9,
une

aide en pharmacie

diplômée

pour le 1er mars 1991 ou date à convenir.

Faire offres à Pharmacie Coopératives La Chaux-
de-Fonds - Le Locle, ☎ 039/31 12 09 ou se pré-
senter à l'officine rue Neuve 9, ☎ 039/28 48 81.
28-12572

offres d'emploi

Commerce de la ville cherche

dame

pour entretien et nettoyages des
locaux.

Faire offre sous chiffres
28-950662 à Publicitas,
place du Marché,
2302 La Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons

jeune fille ou dame

pour garder notre fille quelques
heures par jour. Appartement 2 pié-
ces gratuit dans villa avec jardin à La
Chaux-de-Fonds.

Tél. 077 371456 (après 20 h).
28-127083/4x4

Nivarox-Far SA

Vous êtes au bénéfice d'une formation de
programmeur/
programmatrice sur IBM 367

Alors contactez-nous au plus vite; une place
intéressante vous est offerte dans notre service
informatique.

Possibilité pour débutant de suivre des cours
de perfectionnement.

Travail varié et ambiance agréable au sein
d'une petite équipe.

Nous attendons vos offres écrites, que vous
voudrez bien adresser à: Nivarox-FAR S.A.,
service du personnel, avenue du Collège 10,
2400 Le Locle.

Des renseignements peuvent être demandés
par téléphone au 039/34 11 22 à
M. Jean-Luc Raynaud.

Réussir sur marchés
internationaux de **SMH**
l'horlogerie et de la microélectronique
exige de s'atteler aux tâches les plus
diverses. Vous avez les aptitudes
requis pour nous aider à les réaliser.
Appelez-nous!
91-212



FABRIQUE
DE BRACELETS
OR - ACIER - METAL

CH-2610 Saint-Imier
Route de Sonvilier 31
☎ 039/41 21 81

Afin de renforcer nos différents secteurs, nous désirons
engager:

- **une employée
de commerce**
au bénéfice d'un CFC, avec expérience en infor-
matique et comptabilité.
Poste à temps partiel ou complet;
- **un chef de fabrication**
pour nos divers départements d'usinage.
Formation technique ou mécanique, avec grande
expérience de l'usinage des aciers inox, or, titane,
etc.
- **un acheveur**
pour notre département soudage à La Chaux-de-
Fonds.

Ces postes sont offerts à personnes consciencieuses et
dynamiques sachant travailler de manière indépen-
dante.

Les candidat(e)s intéressé(e)s, de nationalité suisse
ou en possession d'un permis de travail «B» ou «C»,
sont prié(e)s d'adresser leur offre manuscrite à
l'adresse ci-dessus ou de prendre contact avec la
direction au 039/41 21 81.
28-12614

LA DIRECTION DES POSTES DE NEUCHÂTEL
ENGAGERA CES PROCHAINS MOIS
PLUSIEURS APPRENTIS



fonctionnaires postaux en uniforme (facteurs)

Nous offrons:

- un emploi stable et varié dans les services de distribu-
tion et d'expédition (services irréguliers);
- un apprentissage d'une année (début de la formation
en mai, août ou septembre prochain);
- un salaire intéressant dès le début avec conditions parti-
culières aux titulaires du CFC.

Vous avez:

- 16 ans dans l'année d'admission;
- une bonne instruction;
- une excellente réputation;
- la nationalité suisse ou le permis C.

Pour obtenir une documentation et le formulaire d'ins-
cription, envoyez le coupon ci-dessous à la Direction
d'arrondissement postal, division du personnel,
2001 Neuchâtel ou téléphonez au 038/20 24 21).

Nom _____ Prénom: _____

Rue: _____

Domicile: _____

No de tél.: _____ Date de naissance: _____

05-7550



VILLE
DE LA CHAUX-DE-FONDS

La titulaire ayant fait valoir ses droits à la re-
traite, le poste de

responsable de la discothèque de la Bibliothèque de la Ville

est mis au concours.

Cette personne est chargée de développer son service,
de diriger une équipe et de participer à la formation des
stagiaires. Elle travaille en étroite collaboration avec la
direction de la Bibliothèque de la Ville.

Profil désiré:

- Formation ABS ou EBG ou jugée équivalente;
- très bonne connaissance de la musique;
- aptitude à la gestion d'un service;
- facilité de contact avec le public;
- maîtrise des sources et des techniques d'information.

Conditions:

- emploi à 100%;
- salaire selon l'échelle communale des traitements;
- obligation de domicile à La Chaux-de-Fonds;
- Entrée en fonction: 1er août 1991 ou à convenir.

Des renseignements peuvent être pris auprès de M.
Jacques-André Humair, directeur de la Bibliothèque de
la Ville, Progrès 33, 2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/28 46 12.

Les candidatures manuscrites comprenant un curricu-
lum vitae doivent être adressées à M. Jean-Martin
Monsch, directeur des Affaires culturelles, Hôtel-de-
Ville, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au lundi 18 mars
1991.
28-12406

Nous cherchons au plus vite:

mécaniciens
faiseurs d'étampes
mécaniciens-outilleurs
mécaniciens
de précision
avec expérience CNC
régleurs CNC
fraiseurs

Nous avons besoin de professionnels ayant une
solide expérience.

Appelez au plus vite Mario de Bortoli qui se fera un
plaisir de vous parler de ces différents postes fixes.

039/23 91 33 ADIA
interim

Avenue Léopold-Robert 84, La Chaux-de-Fonds.
91-436

«Roulez colza!»

Un autre débouché pour les céréales présenté à l'ANETA

Utiliser le colza comme carburant ou huile lubrifiante, un nouveau marché pour l'agriculture suisse? A voir! A 5,30 fr. le coût de production d'un litre d'ester méthylique de colza, adieu la compétitivité; à moins d'entrer dans le cercle vicieux des subventions. Même si une volonté politique se dégage, ce n'est pas avant deux ans que l'on conseillera aux propriétaires de tracteurs de «rouler colza».

L'Association neuchâteloise de l'équipement technique agricole (ANETA) tenait hier sa 49e assemblée cantonale à Cernier, sous la présidence de Francis Schleppli et en présence d'un bon dixième des 532 membres.

Invité à parler des excédents de la production végétale helvétique, Roland Kurath, directeur-adjoint de l'Office fédéral de l'agriculture, a mis l'accent sur les céréales.

PAS D'EXCÉDENTS

Formellement, il n'y a pas, dans ce domaine, d'excédents, bien que la production céréalière suisse ait plus que doublé en vingt ans!

Le taux d'autoapprovisionnement - fixé par l'Administration fédérale des blés à 85% pour les céréales panifiables - est allégrement dépassé et les fourrages engorgent le marché. Ajoutez une baisse de la demande de quelque 200.000 tonnes en une année et vous comprendrez la chute des prix, déjà amorcée l'an

passé et à craindre pour l'avenir. Avec pour objectif la limitation de la production future, Roland Kurath a exposé le train de mesures préconisé par le Conseil fédéral. Abandon de l'exploitation de terres assolées - soit mise en friche, moyennant compensation - utilisation extensive des surfaces agricoles utiles, système des paiements compensatoires, et diversification des débouchés pour la production céréalière.

Autre invité, Katharina Lavelle, de la Station fédérale de Tänikon, a précisément présenté l'alternative colza, déjà expérimentée en Autriche.

En doublant notre surface de colza, 17.000 hectares permettraient de produire 22 millions de litres d'ester méthylique, utilisables tels quels comme huiles lubrifiantes biodégradables ou carburant pour les tracteurs.

ÉCOLOGIQUE MAIS CHER

Apparemment écologique, le carburant colza semble séduisant, mais il a le gros désavantage d'être cher! Sa production - 5,30 fr. pour un litre - coûterait à la Confédération plus que l'excédent de céréales!

Si un nouveau marché pointe à l'horizon pour les agriculteurs, il dépend essentiellement d'une volonté politique. Le litre d'ester méthylique de colza ne sera compétitif que moyennant de larges subventions... (ds)

Un guide du Seyon

Assemblée annuelle de l'APSSA à Cernier

L'APSSA? Un guide qui nous fait découvrir le Seyon. A un point tel, que l'Association pour la sauvegarde du Seyon et de ses affluents (APSSA) a collaboré activement à l'élaboration du prochain numéro de printemps de la Nouvelle Revue neuchâteloise, consacré au sentier Valangin-La Borcarderie-Bouvevilliers.

Compléter le «sentier-découverte» qui cheminera le long du Seyon entre Valangin et La Borcarderie par un circuit conduisant le promeneur jusqu'à Villiers, voilà la nouvelle option prise par l'APSSA, suite à une reconnaissance des lieux avec M. Rumley, aménagiste cantonal.

QUE LE TOME 1!

L'édition printanière de la Nouvelle Revue neuchâteloise, concoctée par les étudiants de l'Ecole normale, l'APSSA et Mme Gobat, et consacrée au premier tronçon, ne devrait donc être que le tome 1 du guide du Seyon!

Réunie hier soir à Cernier en assemblée annuelle, une petite vingtaine des quelque 139 membres de l'APSSA a tiré une nouvelle fois la sonnette d'alarme.

SERVICES

Service de garde pharmacie et médecin: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53.34.44. Ambulance: ☎ 117.

Un des chaînons du dispositif de surveillance des cours d'eau a déploré plusieurs cas de pollution, dus essentiellement à un défaut d'entretien des déversoirs d'orage.

DISPARITION DE BATRACIENS

A Fontaines par exemple, une pollution qui aurait duré 6 mois a eu pour principale conséquence la disparition des batraciens.

L'APSSA va, sous peu, distri-

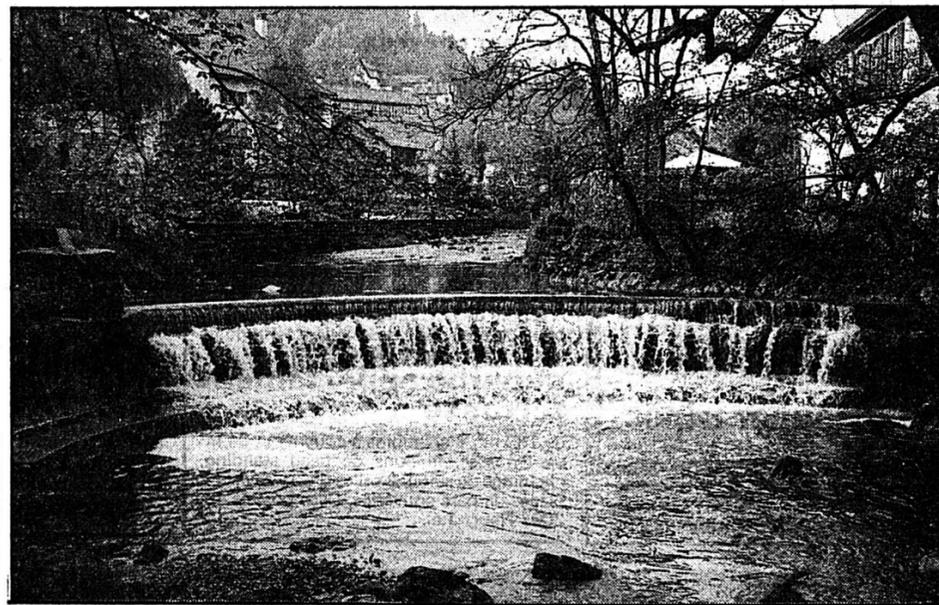
buer des fiches d'observation et devrait établir un cadastre des déversoirs d'orages. Enfin l'Association multipliera les contacts avec les services compétents de l'Etat.

PETITE ENTORSE AUX STATUTS

Le comité, qui enregistrait trois démissions, a été reconduit pour deux ans, avec F. Cuche, J.-M. Gobat, D. Robert, G. Ruedin, C. Mermod. Lors de l'élection du président, petite entorse aux

statuts, puisque Willy Matthey a été nommé au «perchoir», malgré sa présence à ce poste depuis quatre ans déjà.

Le groupe «Agriculture» devrait prochainement renaître, si l'on en croit les déclarations de quelques participants à l'assemblée d'hier soir. L'occasion peut-être pour certains exploitants agricoles de prouver qu'ils étudient des alternatives aux méthodes prônées par l'agriculture moderne. (ds)



Un guide pour découvrir le Seyon.

(Schneider)

Val-de-Travers

Peine ferme pour menaces

Môtiers: Tribunal de police plus sévère que le ministère public

Par deux fois mardi, le président suppléant Fiorellino est allé au delà des peines demandées par le ministère public. Dans un cas, il a condamné un requérant d'asile à 4 jours d'emprisonnement ferme pour menaces et injures. Dans une affaire de voies de faits, le juge a étendu la prévention contre J.S. aux lésions corporelles simples et prononcé une peine de 3 jours assortie d'un sursis de 5 ans, en place des 200 francs d'amende requis.

En août dernier, la tension monte quelque peu au centre de requérants d'asile des Cernets. Peu de temps après «avoir posé ses mains sur l'arrière ou le devant de la secrétaire», le témoin ne pouvant préciser, F.K. fait esclandre au moment de la distribution hebdomadaire de l'argent de poche.

Ce jour là, suite à des manquements aux règles de la vie communautaire, F.K. voit la somme de son argent de poche réduite. Il n'apprécie pas. Devenant menaçant, il se met à insulter la secrétaire. Il aurait également tenté de se servir dans la caisse. Lors de son interrogatoire, F.K., sans domicile connu et absent à l'audience, nie les faits et prétend s'être excusé.

Deux témoins sont venus dire le contraire. En raison du comportement détestable de F.K., le tribunal a estimé la requête du procureur insuffisante (200 fr d'amende). Il condamne F.K. à 4 jours d'emprisonnement, sans accorder le sursis, et 160 fr de frais.

POKER PERDANT

2000 fr d'amende, 650 fr de frais et 15.000 fr de créance compensatrice envers l'Etat. Le juge Fiorellino a rendu mardi son verdict dans l'affaire des jeux de poker électronique installés par G.E. dans son bar. Il a estimé que la culpabilité devait être jugée sévèrement, G.E. réinstallant des pokers deux semaines seulement après s'être vu séquestrer des jeux identiques. Le tribunal a toutefois donné raison au prévenu sur un point. Les pokers peuvent être facilement transformés en table vidéo classique, ils ne seront ainsi pas détruits.

Le jugement ci-dessus tient compte du fait que G.E. a vendu de la bière dans son bar sans être titulaire de la patente l'y autorisant. La sommière, et détentrice de la patente, payera 1000 francs d'amende et 350 de frais. (mcd)

Une année de chorale à Couvet

En présence d'une quarantaine de membres, l'Union chorale de Couvet a tenu récemment son assemblée générale. Si pour le caissier, l'année écoulée s'est présentée sous les meilleurs auspices, le président sortant M. Eugène Hasler en revanche aurait souhaité une meilleure assiduité des membres aux répétitions.

Au chapitre des nominations, excepté le président sortant qui a été remplacé par M. Christophe Isler, c'est le même comité

qui veillera à la destinée de la chorale. Quant au choix des œuvres chorales, il sera influencé cette année par la double célébration du 700e anniversaire de la Confédération et du bicentenaire du décès de Wolfgang Amadeus Mozart. Enfin, une sortie de la chorale au grand complet est d'ores et déjà prévue le 1er et 2 août à Montpellier sur invitation de la colonie suisse établie là-bas et où le directeur de la chorale, M. Pierre Aeschlimann, a des attaches. (fb)

Valcom sur écran

Tournage de films promotionnels sur la «commune modèle pour les communications»

Cinq films d'une dizaine de minutes sont en tournage au Val-de-Travers. Ils présentent chacun un aspect du projet Valcom, développé dans le cadre des «communes modèles pour la communication» (CMC). Les supports publicitaires seront distribués à 800 exemplaires et toucheront une clientèle ciblée.

«Le projet Valcom est difficile à cerner en raison de son ampleur et de la complexité technique. Nous avons choisi de parler aux gens avec ce qui est le plus simple, une cassette vidéo» explique Jean-Jacques Charrère, membre de l'équipe de conception. Antoine Grandjean, secrétaire régional, ajoute: «Sur un support écrit, il y a trop d'informations, le lecteur se perd. Avec la vidéo, nous devons faire un effort de synthèse et expliquer simplement».

Et surtout, il est plus facile de fixer un responsable d'entreprise quelques minutes devant son poste de télévision que de le contraindre à lire des kilos de documentation. Qui plus est, le support promotionnel choisi se trouve en parfaite adéquation avec la modernité du produit à présenter.

Les cinq cassettes seront produites à 800 exemplaires. Elles ne sont pas destinées au commun des mortels. «Nous voulons toucher un public de décideurs», précise Antoine Grand-

jean. Chefs d'entreprises, responsables politiques et autres».

COMME UN CLIP

Les cinq films abordent chacun des thèmes différents mais complémentaires. Il y aura une présentation générale du concept de CMC, de la salle de visioconférence de l'Hôtel de l'Aigle à Couvet et des deux centres de té-

lécommunications de Fleurier et Couvet. Le second film décrit les projets spécifiques à la gestion communale et aux hôpitaux. Un autre décrit l'utilisation des vidéotex publics et l'utilisation du vidéotex à l'école. Le quatrième film s'intéresse au côté école technique et liaison CIM. Quant au dernier, c'est un résumé de tous les projets avec une partie

promotionnelle sur l'ensemble du Val-de-Travers.

Les films sont conçus un peu comme un clip vidéo. Le rythme, les images symboliques et fortes, un discours clair et succinct devraient convaincre les utilisateurs potentiels à s'aventurer dans le Val-de-Travers. MDC



L'équipe de tournage en répétition. Pas facile de s'improviser comédien.

(Impar-De Cristofano)

SERVICES

Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63.25.25. Ambulance: ☎ 117.

Publicité intensive, publicité par annonces

CELA VA SE PASSER

Mondes secrets d'Asie à Couvet

Vendredi 22 février à 20 heures à la Salle des conférences de

l'Hôtel-de-Ville de Couvet, la société d'émulation présente la dernière étape de son périple avec «Connaissance du monde».

Il s'agit de «Mondes secrets d'Asie en Inde, Chine, Birmanie et Thaïlande», film et commentaires de Patrick Bernard. (mcd)

Frais et dispos pour moins de dix francs.

5.75
Kosili. Bain pour bébés. 500ml.

4.80
Mentadent C Dentifrice. Duopack. 2x75ml. 2 sortes.

2.85
Mentadent C Brosse à dents.

3.30
Johnson's Shampoing pour bébés. 300ml.

9.40
Elnett Laque pour cheveux. 300ml. 4 sortes. Spray de poche gratuit 65ml.

6.90
Chador Laque pour cheveux. 320ml. 2 sortes. Spray de poche gratuit 40ml.

5.50
Fa Douche. Duopack 2x250ml. 3 sortes.

EPA
Passez d'abord à l'UNIP

gastronomie

CAFÉ DU MUSÉE
D.-JeanRichard 7
☎ 039/23 30 98
Ce soir:
souper tripes
28-12363

Publicité intensive,
Publicité par annonces

immobilier

A vendre dans situation privilégiée, vue imprenable sur le lac et les Alpes, à 10 minutes à pied du centre de Neuchâtel
superbe appartement terrasse
de 182 m², 4 chambres à coucher et 64 m² de terrasses, finitions de beau standing, cheminée de salon, 2 salles d'eau, cave et 2 places de parc couvertes. Case postale 46, 2007 Neuchâtel.
28-40

A louer magnifique
appartement 5 1/2 pièces
agencé, situé en campagne (canton de Berne) à 15 km de La Chaux-de-Fonds, Saint-Imier et de Tramelan.
☎ 039/61 11 53
160-850065

GORGIER «SOUS LES CERISIERS»
situation calme, vue imprenable sur le lac et les Alpes
A vendre

NOS 2 DERNIERS SPLENDIDES APPARTEMENTS 4 1/2 PIÈCES DE HAUT STANDING EN VILLA-TERRASSE

Rez-de-chaussée: Fr. 590 000.-
1er étage: Fr. 690 000.-
.....

2 salles d'eau, cheminées de salon, cuisines agencées avec lave-vaisselle, bars et plans de travail en granit.
.....

Pour tous renseignements:
☎ 038/55 25 48, de préférence heures des repas.
4501124

Les Brenets - A louer

Magnifiques appartements

Entièrement rénovés.

- 2 pièces
- 3 pièces
- 4 pièces
- duplex 4 pièces

Chauffage central, cuisines agencées avec lave-vaisselle.
Libres: 1er mars 1991.
Pour renseignements et visites: ☎ 038/31 82 80.
450 121

immobilier

HPT GROUPE

"PROMOTION 1991" EN FAVEUR DE L'ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ

A NOS 100 PREMIERS CLIENTS DE SUISSE ROMANDE NOUS OFFRONS:

- La prise en charge des frais de notaire (promesse et acte de vente)
- La prise en charge des frais de copropriété durant la première année ainsi que:
- Les avantages du "CREDIT IMMOBILIER HPT"
 - un abaissement des mensualités durant les premières années
 - un plan financier établi sur 25 ans, révisable en tout temps
 - fonds propres: 10, 15 ou 20%

Sélection de 5 objets parmi nos 70 appartements destinés à la vente dans le canton de Neuchâtel et la proche région du Jura.

LA CHAUX-DE-FONDS
A proximité immédiate du centre ville. Dans petits immeubles en voie de finition. Objet unique:
3 pièces mansardé avec balcon. Parking inclus. Mensualité "PROMOTION 91"
dès Fr.1'422.--

LA CHAUX-DE-FONDS
Dans une ancienne résidence rénovée "Style maison de Maître"
Vaste **5 1/2 pièces, 133 m²**
Parking inclus.
Mensualité "PROMOTION 91"
dès Fr.2'076.--

COURGENAY
Superbe immeuble rénové avec soin. A quelques minutes de Porrentruy.
Splendide **3 1/2 pièces** balcon, 2 salles d'eau. Parking inclus. Mensualité "PROMOTION 91"
dès Fr.1'118.--

SAINT-IMIER
Bel immeuble rénové, centre ville.
3 1/2 pièces
à des conditions financières sans concurrence.
Mensualité "PROMOTION 91"
dès Fr.625.--

SAINT-BLAISE
Près du lac et à proximité du centre. Beaux petits immeubles en cours de construction.
Magnifique **4 1/2 pièces** avec jardin privatif. Parking inclus.
Mensualité "PROMOTION 91"
dès Fr.1'635.--

N'HESITEZ PLUS!
être propriétaire c'est:
se préparer une retraite heureuse - préserver son capital
maîtriser ses charges mensuelles - aménager son cadre de vie selon ses goûts.

HABITATIONS POUR TOUS (Neuchâtel) SA
Bureau régional: 13, av. L-Robert . 2300 La Chaux-de-Fond . Tél.039 23 83 68

L'annonce, reflet vivant du marché

divers

Je m'abonne

Je m'offre les privilèges de l'abonné:
100% d'information, plus de 50% d'économie

- 12 mois à Fr. 203.- (et bénéficie d'un mois gratuit)
- 6 mois à Fr. 106.-
- 3 mois à Fr. 57.-
- 1 mois gratuitement à l'essai

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement.
L'abonnement se renouvelle tacitement pour cette durée jusqu'à révocation écrite.

Nom _____ Prénom _____
Rue _____
NP/Localité _____
Signature _____
Date de naissance* _____ Tél.* _____
* Facultatif

A retourner à:
«L'Impartial», service de diffusion
Rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

L'Impartial

En tous points profitable: l'abonnement!

Centre social protestant: un fameux bail!

Vingt-cinq ans au service de la population

Le Centre social protestant (CSP) fête cette année ses 25 ans d'activités sociales dans le Jura bernois et la Bienne romande. Un anniversaire qu'il entend fêter sans grand éclat, avec modestie, de la même façon qu'il œuvre quotidiennement côte à côte avec les plus démunis. Marc Jeannerat, directeur du centre depuis ses débuts, entouré de ses collaboratrices et collaborateurs, présentait hier à la presse le rapport d'activité 90 et le carnet de fête du CSP.

A ses débuts en 1966, le CSP suppléait à un vide presque total en matière d'aide sociale professionnelle. Depuis lors, des services sociaux communaux et de district ont vu le jour et, aujourd'hui, les différents organismes existants dans la région se complètent parfaitement.

Cette redistribution des tâches sociales a progressivement conduit le CSP à se spécialiser en offrant une relation d'aide lors d'insertion sociale problématique ou de communication difficile dans le couple ou la famille et à s'adjoindre la collaboration permanente d'une juriste.

DIVERSITÉ DES PROBLÈMES

En 1990, le CSP a eu affaire à quelque 340 personnes pour des problèmes aussi divers que des difficultés conjugales, problèmes liés au chômage, difficultés financières, familiales, ou encore problèmes liés à l'asile. Parmi les consultants, on trouve 70% de Suisses, 59% de personnes mariées, 57% de femmes, 11% de personnes sans emploi et 17% de personnes sans famille. La tranche d'âge des clients du CSP varie entre 20 et 50 ans.

LE DÉSENCHANTEMENT DU DIVORCE

A nouvelle société, nouveaux problèmes. L'irruption du chômage, du sida, des nouvelles

pauvretés, du vieillissement de la population et de sa solitude ont conduit le CSP à offrir un certain nombre de réponses nouvelles.

Dans le domaine du logement et de ses difficultés, une section locale de l'Association suisse des locataires (ASLOCA) a été créée avec le soutien du CSP de même qu'un certain nombre de coopératives de logements. Un assistant social du CSP participe à un groupe de réflexion et d'action pour les personnes âgées (GRAPA) dans le but d'améliorer la politique sociale au profit du 3e et 4e âge. Un club de rencontre pour personnes seules est en voie de création pour tenter de rompre un isolement toujours plus répandu dans notre société.

Une vaste campagne de sensibilisation aux petits crédits sera lancée dès cet automne en Suisse romande en collaboration avec le service sociaux de Caritas, CSP et la FRC.

Dans le domaine des relations conjugales, Marc Jeannerat crée

l'étonnement en affirmant qu'il remarque parmi ses consultants un certain «désenchantement du

divorce». Dès lors, le thérapeute conjugal ou de famille tente de permettre au couple «usé» de ré-

apprendre les codes d'une nouvelle relation moins fusionnelle et plus associative. Gybi



Assistants sociaux et juriste: une équipe soudée pour venir en aide aux oubliés de la prospérité. (Impar-Bigler)

Oui au contrôle des médicaments

Le Parlement bernois adhère au nouveau concordat

Le Grand Conseil bernois a approuvé hier, par 126 voix contre 12, le projet de loi concernant l'adhésion du canton de Berne au nouveau concordat de 1988 sur le contrôle des médicaments.

Pour signaler qu'ils sont en faveur d'une réglementation au niveau fédéral, les députés ont toutefois limité la durée de l'adhésion à l'an 2000.

La procédure de consultation avait révélé que les organes impliqués et les partis concernés étaient dans l'ensemble favorables à l'entrée dans le Concordat intercantonal.

La solution fédérale envisagée depuis 1972 rencontre cependant encore un large écho. (ats)

Formulaires bloqués

Recensement fédéral: le monde à l'envers à Sorvilier

A Sorvilier, dans le Jura bernois, ce sont des citoyens qui ont déposé plainte contre le Conseil municipal (exécutif), a indiqué hier Heini Mundwiler, responsable cantonal du recensement.

Les autorités ont bloqué les formulaires en signe de protestation, notamment à propos de la Question jurassienne. «Une entrevue est prévue entre le Conseil municipal, le préfet du district de Moutier et moi-même», a ajouté M. Mundwiler. Le responsable n'a pas pu préciser le nombre de plaintes déposées.

Une lettre signée par 80 habitants de la commune avait déjà été adressée, au début du mois de février, aux autorités communales pour protester contre «cet acte stupide et insensé». Les auteurs refusaient notamment toute participation de la commune à des frais judiciaires.

Le Conseil municipal de la commune de Sorvilier, qui compte 270 habitants, avait avisé l'Office fédéral de la statistique à la mi-janvier que les formulaires de la commune étaient gardés en lieu sûr. Il entendait

ainsi protester contre l'exclusion des communes des négociations sur la Question jurassienne. La politique des fiches et le passage de la Transjurane sur les hauteurs du village figuraient également parmi les griefs évoqués.

Le directeur suppléant de l'Office fédéral de la statistique, Félix Herzig, a indiqué pour sa part qu'il appartient d'abord au canton de prendre contact avec les autorités de la commune. Il ne prévoit d'intervenir qu'en cas d'échec des négociations. (ats)

SERVICES

JURA BERNOIS

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42.11.22. Médecins: (Bas-Vallon) Dr

Chopov, ☎ 039/44.11.42, Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10, à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97.17.66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97.24.24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97.11.67 à Corgémont.

Médecins: (Tramelan) Dr Graden ☎ 032/97.51.51. Dr Meyer ☎ 032/97.40.28. Dr Geering ☎ 032/97.45.97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 032/97.40.30. Tramelan, patinoire: 10 h 15 - 11 h 45 (1/2 patinoire).

CELA VA SE PASSER

Reconvilier: «Castou est bien là»

Le Théâtre de l'Atelier présentera vendredi 22 et samedi 23 février le dernier spectacle de Castou, accompagnée au piano par Gérard Kummer. Qui ne connaît pas cette artiste domiciliée à La Theurre et qui fréquenta les plus grandes légendes de la chanson française. Il est vivement recommandé de réserver ses places, tél. (032) 91.32.12. (Imp)

Saint-Imier: soupe-offrande

La Paroisse réformée de Saint-Imier organise vendredi 22 février, de 18 h 30 à 20 h, aux Rameaux, une soupe-offrande

dans le cadre de la campagne Pain pour le prochain intitulée le prix de la paix. Chacun est cordialement invité à venir partager ce modeste repas en compagnie.

Premier tournoi de fléchettes à Tramelan

Le premier tournoi populaire local de fléchettes aura lieu samedi 23 février au Restaurant de la Place dès 9 h 30, (début des jeux 10 h 30). Il est encore possible de s'inscrire sur place le même jour jusqu'à 10 h. Le Dart-Club Tramelan organise cette première compétition et il mettra les fléchettes à la disposition des participants. (comm/vu)

BRAVO À

M. Thomas Gætschmann...

... ce Tramelot vient d'obtenir le diplôme fédéral de droguiste après avoir suivi les cours à l'Ecole suisse de droguerie à Neuchâtel.

M. Sylvain Droz...

... un citoyen de Tramelan également, qui vient du subir avec succès les examens pour l'obtention du diplôme de garde-forestier. (comm/vu)

offres d'emploi

Caisse de pensions
Pensionskasse
Cassa pensione **ERK SMH**

à Neuchâtel, cherche pour son département assurance

une employée de commerce

pour le 1er mai 1991 ou date à convenir.

Activité:
- gestion du fichier des pensionnés;
- collaboration à divers travaux en relation avec les affiliations et les démissions des assurés actifs.

Profil souhaité:
- CFC ou formation équivalente;
- langue maternelle française avec de bonnes connaissances de l'allemand (si possible bilingue);
- quelques années de pratique;
- goût pour l'informatique;
- aptitude à travailler de manière indépendante dans une petite équipe.

Nous offrons:
- place stable à plein temps (semaine de 40 heures);
- horaire variable.

Si vous êtes intéressée à ce poste, veuillez adresser votre offre avec les documents usuels, ainsi que votre prétention de salaire à E. Maillard, caisse de pension SMH, faubourg de l'Hôpital 1, 2001 Neuchâtel. ☎ 038/25 01 72

SECURA.

L'assurance de la Migros

Pour le 1er avril 1991 ou date à convenir, nous recherchons le futur

chef du service des sinistres

de notre agence de Neuchâtel.

Nous souhaitons que notre nouveau cadre connaisse bien la pratique du règlement des sinistres relatifs à toutes les branches que nous traitons.

Une certaine expérience dans la conduite du personnel serait également souhaitée, de même que de bonnes connaissances de la langue allemande.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre à:

Secura, Raymond Nater, rue Fleury 5, 2001 Neuchâtel.

Je cherche

un chauffeur pour camion-remorque

EMILE HUGI
Transports
2336 Les Bois
☎ 039/61 15 82

91-47215

Nous cherchons pour date à convenir:

chauffeur

sur grumier ou train routier avec grue.

Nous demandons: expérience; travail soigné; intérêt et engagement; permis valable.

Nous offrons: travail varié et intéressant; horaire régulier; salaire selon capacités.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact par téléphone pour fixer un rendez-vous.
☎ 039/26 03 03.

SCIERIE DES ÉPLATURES SA
2306 La Chaux-de-Fonds

28-12264

Publicité intensive, Publicité par annonces

PARTNER

Job

107, av. L.-Robert, La Chaux-de-Fonds

Offrez-vous le plaisir de bien choisir!

Pour différentes entreprises régionales, nous souhaitons rencontrer des collaborateurs d'expérience soit:

mécaniciens

faiseurs d'étampes

- si possible avec expérience en produits horlogers;

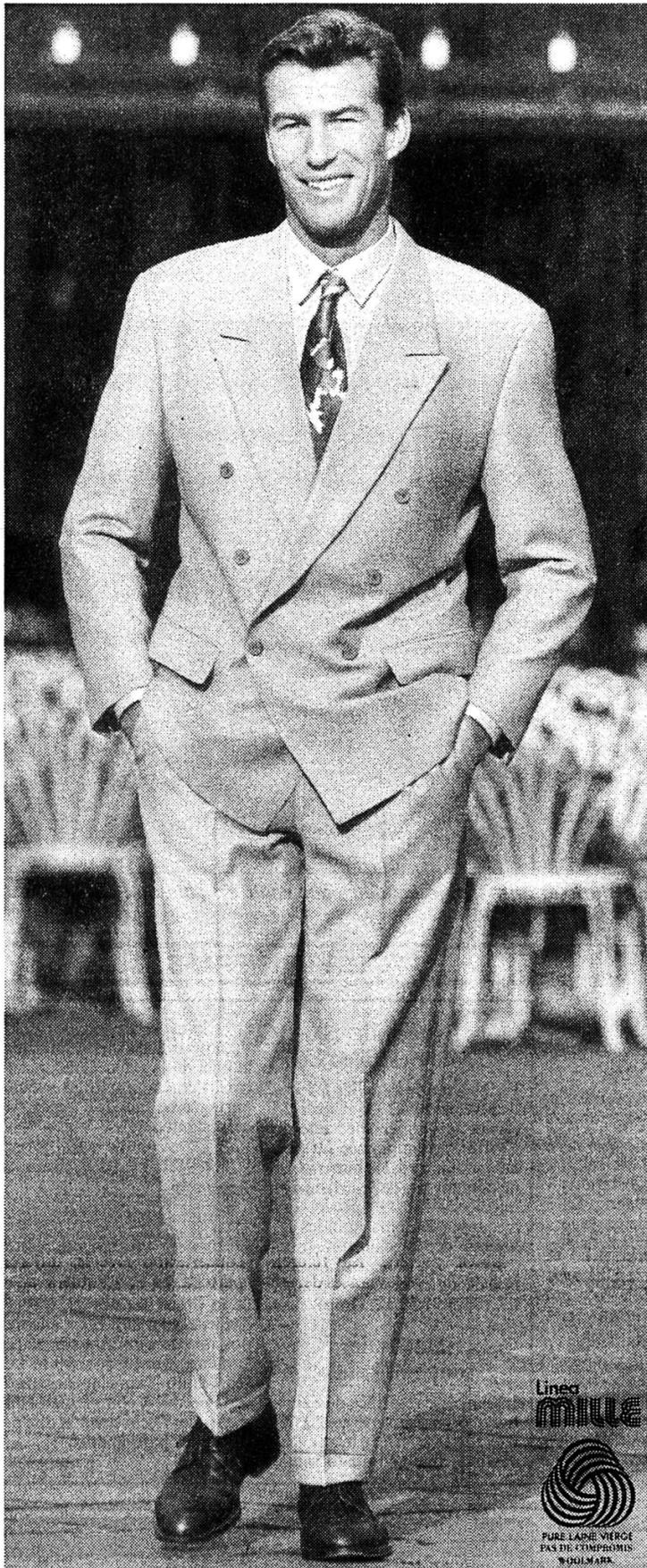
mécaniciens de précision

- réalisation de posages, petits outillages;
- maintenance outillages;
- éventuellement connaissance CNC pour tournage.

Intéressé, curieux? N'hésitez pas à prendre contact avec M. Dougoud pour une entrevue d'information.

91-176

Tél. 039 23 22 88



LE CHARME de la mode masculine se reflète dans ce complet croisé "Linea Mille" aux carreaux discrets, en pure laine vierge, à Fr. 498.-, avantageusement accompagné d'une chemise en coton à Fr. 69.- et d'une cravate assortie à Fr. 39.-.

DU PRINTEMPS sur toutes les coutures: la séduisante jupe doublée avec fente à l'arrière, pour Fr. 89.-, le spencer ajusté à la taille, pour Fr. 198.- et la blouse au long col en pointe, pour Fr. 109.-, sont parfaitement coordonnés et font merveille.

SCHILD

C'est chic

LA CHAUX-DE-FONDS, 21 AVENUE LÉOPOLD-ROBERT
NEUCHÂTEL, SAINT-HONORÉ 9

● mini-annonces

● demandes d'emploi

Jeune dame **CHERCHE TRAVAIL** en fabrique. ☎ 039/28 61 45, heures repas. 28-464330

DAME cherche heures de ménage et de repassage. ☎ 039/26 08 65, dès 17 heures. 28-464327

DAME cherche à faire des heures de ménage, repassage, bureau et escaliers. ☎ 039/31 15 64 28-464322

POLISSEUR, libre tout de suite, 12 ans d'expérience, moyenne/haute gamme, cherche changement de situation. Ecrire sous chiffres 28-464316 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

JEUNE HOMME, 26 ans, expériences diverses, CFC mécanique et électricité auto, cherche changement. Ouvert à tout ici et ailleurs. Ecrire sous chiffres 28-470093 à Publicitas, 2400 Le Locle.

VISITAGE, MONTAGE. Dame avec permis frontalier valable cherche travail. Ouverte à toutes propositions. ☎ 0033/81 67 28 59. 28-464224

● immobilier

Cherche de manière pressante, **IMMEUBLE** non rénové ou immeuble/fabrique, La Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffres 28-464140 à Publicitas, place du marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

A louer à Saint-Imier **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES** dès le 1er mars, cuisine agencée, 2 salles d'eau (bain - douche) balcon, cave, réduit, garage. ☎ 039/41 29 83 le matin 28-464298

GARAGE à louer, 1er avril, quartier Charrière La Chaux-de-Fonds. Fr. 120.- ☎ 039/28 29 38 28-464320

A louer, à La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**, avec garage. ☎ 039/28 11 73 28-464313

APPARTEMENT à louer, 7 pièces, libre tout de suite. Fr. 1800.-. ☎ 039/28 40 00, 11 à 13 heures. 28-464315

Jeune couple avec enfant cherche **APPARTEMENT 4 PIÈCES**, loyer modéré. ☎ privé 039/26 76 37, professionnel 039/27 11 33. 28-464321

A louer **LOCAUX**, dépôt ou atelier plain-pied, surface 206 m². ☎ 039/41 34 48, heures de bureau ou privé: 039/41 52 80 28-127075

Jeune couple cherche à La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Ponts-de-Martel, **VIEIL APPARTEMENT**, 3 pièces (même sans confort) à loyer modéré. ☎ 039/51 22 36 28-464317

A louer tout de suite au Locle, centre ville, **3 PIÈCES**, neuf, cuisine agencée, grande salle de bains. Fr. 980.-, charges comprises. ☎ 039/31 40 87 28-470091

A louer tout de suite au Locle, centre ville, **4 PIÈCES**, neuf, cuisine agencée, cheminée. Fr. 1280.-, charges comprises. ☎ 039/31 40 87 28-470090

Cernier. A vendre **APPARTEMENT 5 PIÈCES**, surface 112 m², cuisine agencée, salle d'eau plus W.-C., garage. Fr. 350 000.-. ☎ 038/53 22 58, le soir. 28-33479

A vendre, Champagny (Haute-Saône), 5 km Ronchamp, 15 km Belfort, lac à proximité, **ANCIENNE FERME**, 3 pièces, cuisine, W.-C., douche, garage, dépendances, terrain 10 ar. FF 280 000.- ☎ 0033/84 23 16 95, dès 18 heures. 28-464312

Tarif 90 ct le mot (min. Fr. 9.-)
Annonces commerciales exclues

MYLÈNE
Astr., médium, voyance, cartes.
Résout tous problèmes. Affaires, amour, chance, protection.
039/26 74 83
91-60022

NON !

Votre déclaration d'impôt 1991 n'est pas un coupon de loto!

Ne laissez pas jouer le hasard ou l'incompréhension!!!
Demandez sans engagement notre tarif par téléphone.

Fiduciaire M. Ritzi SA, Cernier, ☎ 038/53 36 91
(Travail effectué à votre domicile ou en nos bureaux) 450-70

LE PARFUM SI DÉLICAT!
7 millions d'amandiers en fleurs sous le ciel éternellement bleu de Majorque

L'organisation parfaite pour la fameuse chaîne suisse d'hôtels

Situés au bord de la mer Promenades accompagnées Piscines chauffées d'eau de mer Cuisine soignée (avec spécialités espagnoles) Renseignements et réservations chez votre agence de voyages ou directement à Lausanne. Martigny 5

chaque dimanche du 3 février

universal Tél. 021/20 60 71

1 semaine vol et pension complète min 55.- Perla max 700.- Lido

universal, Rue Martigny 5, 1005 Lausanne

Veuillez envoyer le catalogue s.v.p. à l'adresse

● mini-annonces

● chambres à louer

La Chaux-de-Fonds, **CHAMBRE MEUBLÉE**, indépendante, douche, à monsieur sérieux. ☎ 039/28 34 58 28-464328

A louer tout de suite, au Locle, centre ville, **UNE CHAMBRE MEUBLÉE**, douche, W.-C. Fr. 300.-, électricité et charges comprises. ☎ 039/31 40 87 28-470092

● marché de l'occasion

A vendre **FORD ESCORT 1.6**, 105 CV, 1985, jantes alu, révisée et expertisée. Fr. 3700.-. ☎ 038/55 26 33 28-302116

Achète **SUZUKI SJ 410**, carrossée, expertisée ou non. ☎ 039/26 85 30 28-464325

Vends **FIAT RITMO**, expertisée. Fr. 2600.-. ☎ 039/26 67 36, heures repas. 28-464323

Vends **SUBARU BREAK 1800**, 90 000 km, vitesses tout terrain, expertisé. Fr. 3500.-. ☎ 038/63 33 36 28-464324

● amitié, mariage

JEUNE HOMME, 27 ans, sérieux et ayant une bonne situation, désire rencontrer jeune fille pour fonder foyer. Si possible joindre photo. Il sera répondu à tous les courriers. Ecrire sous chiffres 28-464318 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

● informatique, bureautique

A vendre **IBM PS/2 80 Tower 80386** et co. 387, floppy 3 1/4 1.44" et 5 1/4 1.2 DD 40 Mo, écran 14" VGA, souris. ☎ 039/31 12 15, heures des repas. 28-470089

● à vendre

DIVERS LOTS de chaises et petits meubles et **VOITURE AMÉRICAIN** Plymouth Volare, 1977, expertisée. ☎ 039/28 76 25 28-470095



La petite annonce. Idéale pour trouver le ténor qui vous manque encore. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

Un déficit inquiétant

Budget cantonal 1991: charges en hausse

Renvoyé en décembre par le Parlement surchargé, le budget de 1991 du canton du Jura sera adopté le 6 mars par les députés jurassiens. Avec des charges en augmentation de 12,9% à 366,3 mios et des recettes de 353 mios en hausse de 9,9%, il présente un déficit de 13,3 mios jamais atteint auparavant.

La hausse des charges de personnel (14,8 mios, dont 8,8 de renchérissement), des frais de la santé, des subventions aux églises et aux écoles privées, des prestations sociales n'est que partiellement compensée par l'augmentation des impôts (+ 11,6 mios) et des parts aux recettes fédérales (+ 7,1 mios, dont 5 mios de l'impôt anticipé).

Le Gouvernement privilégie l'investissement. Il injectera quelque 280 mios dans l'économie, dont 190 au titre de la Transjurane. Il entend ainsi rattraper les retards d'équipement et provoquer une hausse des re-

cettes fiscales, afin d'équilibrer les comptes. Huit millions seront prélevés sur la réserve d'investissements.

La progression à froid étant compensée automatiquement, on ne peut plus compter sur l'inflation pour parvenir à cet équi-

libre. La hausse des taux d'intérêt renchérit le recours à l'emprunt qui augmente lui les amortissements qui croissent de 1,3 mio. Afin de soutenir l'économie des moyens importants sont mis à disposition du Département concerné.

V. G.

PARTI PRIS

Stratégie osée

Le Gouvernement escompte que les lourds investissements qu'il consent augmentent les revenus des contribuables - personnes et sociétés - ce qui rétablira (en partie) le déséquilibre du budget dans les comptes de 1991. Cette stratégie osée entraîne un accroissement de l'endettement qui réduira la marge d'autofinancement et pourrait être battue en brèche par un ralentissement conjoncturel qui ne

peut être exclu en 1991. L'exécutif préfère ce choix risqué à des mesures jugées impopulaires comme des économies de personnel ou l'adaptation de la taxe des véhicules au renchérissement (5 mios), l'augmentation des valeurs officielles immobilières et celle des valeurs locatives (10 mios), quand bien même ces dernières créent aujourd'hui des inégalités de traitement évidentes entre diverses catégories de contribuables. Est-ce vraiment le bon choix? Victor GIORDANO

Pour l'encouragement des transports publics

Le «oui» de l'AST à l'initiative des CFF

Le secrétaire romand de l'Association suisse des transports (AST), Jean-Claude Henet, et Max Goetschmann, membre du comité de la section JU de l'AST, présentaient hier à la presse les arguments étayant le OUI de l'AST à l'initiative pour l'encouragement des transports publics appelée aussi «Initiative CFF».

L'initiative CFF propose de prélever sur les crédits routiers (plus de 2 milliards par an) environ 900 millions de francs pour les transports publics. Pour l'AST, ce système aurait pour effet d'atténuer la concurrence absurde que se livrent la route et le rail par des investissements massifs et simultanés. Par ailleurs, l'AST s'insurge contre l'argument selon lequel la construction de la N16 serait com-

promise par cette initiative. La Transjurane figurant au réseau des routes nationales, il est faux d'affirmer que son financement pourrait être remis en cause.

FAVORABLE POUR LE JURA

Pour Max Goetschmann, le premier avantage de l'initiative est de cimenter dans la Constitution le principe de l'encouragement aux transports publics. Pour l'essentiel, les tâches prévues par l'initiative sont: encourager les transports publics, assurer une desserte suffisante dans l'ensemble du pays (30% de ménages non motorisés en Suisse), étoffer les horaires et fixer des tarifs avantageux et généraliser les communautés tarifaires.

En dépit de l'acceptation de Rail 2000, certaines menaces pèsent sur le trafic régional: fermeture de gares, suppressions de courses, etc. L'alinéa en faveur de la «desserte de régions montagneuses ou écartées» pourrait être particulièrement important pour les Franches-Montagnes.

L'initiative a l'avantage de proposer des mesures mais également les moyens d'y parvenir en prélevant un tiers de la taxe et de la surtaxe sur les carburants, affectant ces sommes aux transports publics.

En bref, pour l'AST, l'initiative est une chance à saisir en faveur d'une politique des transports qui place l'homme et l'environnement en tête des préoccupations.

GyBi

Le tourisme à la ferme

Assemblée de la Société d'agriculture du Clos du Doubs

L'assemblée générale de la Société d'agriculture du Clos du Doubs se tiendra prochainement à St-Ursanne.

Au terme de la partie administrative, Micheline Aubry, conseillère en économie familiale, tiendra une conférence sur le thème du «tourisme à la ferme». Le groupe de travail chargé de promouvoir le tourisme à la ferme souhaite vivement que ce sujet très actuel retienne l'attention de tous les paysans et paysannes de la région. Cette ac-

tivité offre en effet une possibilité de diversification intéressante pour certains agriculteurs. De plus, ce tourisme doux, respectueux de l'environnement, permet aux agriculteurs d'établir des contacts avec d'autres milieux sociaux-professionnels.

(Comm. GyBi)

● Assemblée générale de la Société d'agriculture du Clos du Doubs vendredi 8 mars à 20 h, au Restaurant de l'Ours à St-Ursanne

Entre free et commercial

Duo piano-trombone invité de Musique aux Franches-Montagnes

Entre le free et le commercial, c'est bien entre ces deux pôles de création qu'évolue le jazz du tromboniste américain Robin Eubanks. Une trajectoire musicale qui prit naissance avec la découverte de Charlie Parker et Dizzy Gillespie. Sa rencontre avec le tromboniste Slide Hampton le fera jouer à New York et s'y installer. Vendredi soir, les amateurs de jazz de la

région auront la chance d'entendre Robin Eubanks jouer en duo avec le pianiste lausannois François Lindemann, très présent sur la scène du jazz lausannois.

(Comm. Gybi)

● Duo trombone-piano Robin Eubanks et François Lindemann, vendredi 22 février à 21 h, au Café du Soleil à Saignelégier

SERVICES

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51.13.01. Service ambulance: ☎ 51.22.44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51.22.28; Dr Bloudanis, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat, ☎ 51.22.33 à Saignelégier; Dr

Baumeler, ☎ 53.11.65; Dr Bosson, ☎ 53.15.15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54.17.54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ (039) 51.12.03.

Pollution dans une bouche d'égout

Huit cents litres d'acide chlorhydrique à Glovelier

Hier après-midi aux environs de 14 heures, 800 litres d'acide chlorhydrique se sont déversés dans une canalisation réservée aux eaux pluviales. L'accident est survenu alors qu'un ouvrier de la Maison Pibor Iso S.A. (assortiments de boîtes de montres) à Glovelier manipulait un énorme fût contenant l'acide à l'extérieur de l'enceinte de l'usine.

Immédiatement averti, le chimiste cantonal Blaise Allemann a dépêché sur les lieux le groupe d'intervention Atomique et Chimique (GIAC) avec une vingtaine d'hommes. Le GIAC a été renforcé par les pompiers du groupe d'intervention de Glovelier et Bassecourt. Après coloration des eaux des canalisations polluées, le chimiste cantonal peut affirmer que ces conduites aboutissent directement à la station d'épuration de Sohères en évitant les cours d'eau.

Dès lors il semble que l'on ait passé à côté d'une très grave

pollution, l'acide chlorhydrique ayant une très forte propriété corrosive. Hier soir, sur le coup de 19 h 30 à Sohères on attendait de pied ferme le liquide incriminé et toutes les mesures étaient prises, le cas échéant, pour dévier et neutraliser l'eau polluée, de façon à éviter que la

vie microbienne de la station soit totalement anéantie.

Il semble que le fût contenant l'acide livré par une entreprise vaudoise ait été complètement corrodé. L'enquête menée par la police cantonale devra déterminer la part des responsabilités.

GyBi



Pollution à l'acide chlorhydrique à Glovelier.

(BIST)

En faveur de la loi sanitaire

L'ASI jurassienne et neuchâteloise prend position

Depuis quatre ans environ, la Section Jura-Neuchâtel de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) s'est penchée sérieusement sur les problèmes de législation sanitaire. Au moyen d'un groupe de travail, formé de professionnels expérimentés et d'un juriste, elle a examiné avec soin les différentes lois de santé existant dans la région et à l'étranger.

Forte de ces points de comparaison et de son expérience pratique, la section régionale de

l'ASI a salué l'adoption par le Parlement jurassien de la Loi sanitaire du 14 décembre 1990. Ce texte a été bien étudié. Il répond aux besoins de l'instant, permet la mise en place de structures adaptées et leur financement.

L'ASI regrette les référendums et initiatives lancés dernièrement. Vouloir insérer chaque détail dans une loi qui est actuellement «bien ficelée» et équilibrée, serait mettre en cause un élan et peut-être même un avenir. Le renvoi de la loi ne pour-

rait que freiner des travaux urgents et nécessaires pour répondre aux besoins de santé de la population. Certains points sont encore à régler.

Cela pourra se faire au cours d'une deuxième étape, dans la concertation avec les différents partenaires et stimulera au niveau cantonal une réflexion créative et novatrice dont les citoyens de la République et canton du Jura ont déjà montré qu'ils étaient capables.

(Comm. ASI/IMP)

L'assemblée communale décidera

Projet en suspens: une crèche-garderie s'ouvrira-t-elle prochainement à Saignelégier?

Une crèche-garderie ouvrira-t-elle ses portes le 4 mars prochain à Saignelégier, comme le prévoit un projet élaboré depuis une année déjà? C'est en fait l'assemblée communale du 27 février qui décidera.

On se souvient en effet que l'association «Arc-en-ciel» s'était constituée en bonne et due forme en août dernier et dont les buts seraient de gérer une crèche-garderie pouvant accueillir des enfants de Saignelégier et environs. Lors d'une assemblée générale qui a eu lieu hier soir en présence d'une trentaine de personnes, le comité de l'association (présidé par Jean-Marc Veya) a notamment exposé l'état actuel du projet. Il existait en fait deux problèmes à résoudre. S'agissant des finances, la somme de quelque 50.000 francs manquait pour équilibrer le budget de fonctionnement prévu pour l'année en cours. Il s'avère que le Conseil communal de Saignelégier a accepté la proposition suivante: la commune avancerait le solde manquant (en attendant qu'il soit admis à la répartition des charges des communes concernées, ceci n'intervenant que deux ans après le démarrage de l'institution) de l'association retournerait la moitié des intérêts. Si cette proposition soutenue par le Conseil communal est entérinée par l'assemblée communale du 27 février, la crèche ouvrira ses portes le 4 mars prochain. Le deuxième problème était celui du local devant ac-

cueillir une douzaine d'enfants; il est déjà résolu puisque l'association a trouvé un appartement entièrement refait à neuf au Spiegelberg (rue de la Gare 20).

Le budget 91 qui tournera sur

une somme de 74.330 francs (fonctionnement effectif sur dix mois) ainsi que quelques modifications du règlement ont été acceptés par les ayants droit. L'association avait budgété l'équipe-

ment de la crèche à quelque 16.000 francs; elle a d'ores et déjà reçu environ 10.000 francs de dons et s'emploie pour l'heure à remplir complètement l'escarcelle de ses besoins. (ps)



Derrière l'Hôtel de Ville, le local de la future crèche de Saignelégier et environs.

(ps)

STEINERVISION

Seul le prix scintille sous vos yeux!



SONY KVD-2511.

Un prix pareil ne vous laisse pas le choix: saisissez cette occasion! Tube image plat Black Trinitron 63 cm • Normes PAL/PAL-SECAM • Tuner-hyper-bande FSS avec 120 canaux et 60 stations fixes • Télétex CTT avec mémoire de 4 pages • Son Hi-Fi stéréo avec Mega-Bass et haut-parleurs à 2 voies • Télécommande.

Au lieu de **Fr. 2390.-** seulement **Fr. 1690.-** / Location: **Fr. 59.-** mensuelle y compris service complet. Location minimale 5 mois.

La Chaux-de-Fonds (Av. Léopold Robert 53), Neuchâtel (Rue du Seyon/Moulins).

RADIO TV STEINER

RADIO TV STEINER: 70 magasins dans toute la Suisse et 2 Computer Centers. Les bons numéros pour service et conseils à domicile: 038-30 35 05 (service), 039-31 31 16 (conseils).

divers

Nouveau à La Chaux-de-Fonds!

AU BAZAR vous propose un grand choix d'articles:

● Pour hommes: sweat-shirts, ensemble jogging, polo **dès Fr. 20.-**

● Pour femmes: chemisiers, ensembles, pulls, soutien-gorge **dès Fr. 16.-**

● Pour enfants: jogging, sweat-shirts, robes fillettes **dès Fr. 20.-**

Nombreux bibelots, bijoux «fantaisie» - tout à des prix sensationnels, fous, fous.

AU BAZAR, Lundi fermé, - Mardi-vendredi 9-18 h rue de l'Etoile 1 Samedi 9-17 h sans interruption

Marché d'occasions

Ne manquez pas... l'occasion! A nouveau ouvert **du lundi, 18 février, au samedi, 2 mars, dans le hall central**

- Lave-linge automatique
- Congélateurs-armoires
- Réfrigérateurs
- Séchoirs à linge
- Cuisinières
- Lave-vaisselle
- Congélateurs-bahuts
- Aspirateurs
- Repasseuses
- Fours à micro-ondes

Beaucoup d'appareils d'exposition neufs, avec parfois de petits dégâts dus au transport, aux célèbres

prix super-avantageux FUST

CHOISIR - PAYER - EMPORTER

Arrimez votre porte-bagages!

Et naturellement, possibilité de livraison et montage par nos soins contre un léger supplément.

FUST **JUMBO**

La Chaux-de-Fonds • Tel. (039) 26 68 65

FUST: Le No 1 de l'électroménager et des cuisines agencées

L'annonce, reflet vivant du marché

avis officiels

République et Canton de Neuchâtel



Instruction publique

Mesures d'assouplissement pour l'entrée en scolarité obligatoire

Un arrêté du Conseil d'Etat du 2 juin 1986 fixe un certain nombre de mesures d'assouplissement pour l'entrée en scolarité obligatoire. Elles peuvent se résumer comme suit:

a) admission anticipée en scolarité obligatoire

Les enfants nés entre le 1er septembre et le 31 octobre 1985 peuvent être admis en 1re année primaire dès août 1991 si leur niveau de développement le permet. Dans cette perspective, les parents présentent pour leur enfant une demande écrite d'admission anticipée à la Commission scolaire, le cas échéant à la direction d'école, mais avant le 30 avril.

Pour leur part, les Commissions scolaires ou les directions d'écoles transmettent ces demandes en même temps que leurs préavis au Service de la jeunesse, place des Halles 8, 2000 Neuchâtel, mais au plus tard le 2 mai 1991. Passé ce délai, plus aucune demande ne pourra être prise en considération. Ledit service statuera sur les demandes après que les enfants que ces mesures concernent auront été soumis à un examen psychologique, pour lequel une bonne connaissance de la langue française est indispensable.

Enfin, il est rappelé que la demande des parents devra être accompagnée d'un certificat médical attestant qu'une admission anticipée à l'école obligatoire ne risque pas de porter préjudice à l'état de santé de l'enfant.

b) admission retardée en scolarité obligatoire

Les enfants qui auront 6 ans révolus le 31 août 1991, dont le niveau de développement le justifie, peuvent être retardés d'un an pour l'entrée en scolarité obligatoire. Dans cette perspective, les parents présentent pour leur enfant une demande écrite qu'ils adressent à la Commission scolaire ou, le cas échéant, à la direction d'école, au plus tard le 30 avril.

La Commission scolaire ou la direction d'école compétente prend elle-même la décision en tenant compte, le cas échéant, du préavis de l'inspection de l'école enfantine.

Neuchâtel, le 21 février 1991

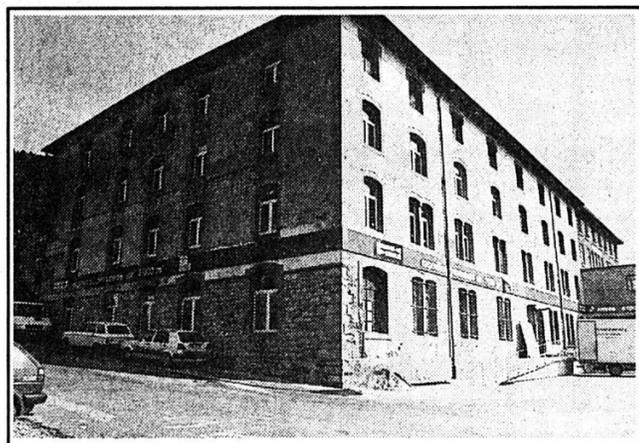
divers

DISCOUNT MEUBLES

E. ZWAHLEN - ☎ 038/53 53 67 - CRÉDIT - FACILITÉS - PARKING

CERNIER

AMEUBLEMENT CHIC - DURABLE - BON MARCHÉ
2000 m² D'EXPOSITION



- Bien accueilli
- Bien conseillé
- Bien servi

28-1282

offres d'emploi



Daniel-JeanRichard 15
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 26 49

cherche **une apprentie coiffeuse**

91-175

La Caisse de compensation AVS et ALFA de l'industrie horlogère à La Chaux-de-Fonds

cherche une

secrétaire qualifiée

de langue française avec des connaissances de l'allemand.

Les travaux variés comprennent notamment:

- dactylographie française et allemande sur machine à écrire à traitement de textes;
- travaux de secrétariat (planification, organisation de séances, classement, etc.);
- levée et rédaction de procès-verbaux.

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leurs offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des documents usuels, à l'Administrateur de la Caisse de compensation de l'industrie horlogère, avenue Léopold-Robert 65, 2300 La Chaux-de-Fonds

28-127087

450-584

VOTATIONS FÉDÉRALES

Recommandations des Jeunes radicaux neuchâtelois

Au vu des prochaines votations, les Jeunes radicaux neuchâtelois (JRN) ont adopté les recommandations suivantes:

- Oui à l'éligibilité et au droit de vote sur le plan fédéral à l'âge de 18 ans. Les JRN espèrent que les Suisses voteront cet arrêté, non pas comme un cadeau de Pâques confédéral, mais bien comme une volonté unanime d'accepter une nouvelle catégorie de citoyens prêts à assumer depuis longtemps leurs devoirs.

- Non à l'initiative pour l'encouragement des transports publics, car cette initiative n'a plus sa raison d'être et est plus qu'inutile.

Elle vient même contrecarrer tous les projets mis déjà en place

ou ceux prévus. De plus, les JRN se demandent ce que désirent vraiment les initiateurs en matière de transports publics, car la Confédération ainsi que les cantons de manière individuelle ont déjà beaucoup entrepris dans ce sens, alors que demander de plus?

De plus, prélever sur les carburants quelque 800 millions, équivaudrait simplement à supprimer une partie des fonds nécessaires à la finition du réseau routier et prolongerait de ce fait l'achèvement de ceux-ci.

Quoi qu'il en soit, dans l'avenir, transports publics et transports privés devront toujours rester complémentaires pour le bien de tous. (comm)

FAITS DIVERS

LA CHAUX-DE-FONDS

Trois blessés légers

Hier, juste après 19 h, un automobiliste de La Neuveville, M. J. M., circulait rue du Châtelot en direction sud. A l'intersection avec la rue du Locle, il est entré en collision avec la voiture de M. P. R., de la ville, qui circulait en direction du Locle sur la rue du Locle et qui dépassait des véhicules en présélection. Blessés, les deux conducteurs ainsi que la passagère de la voiture R., Mme C. R., de la ville, ont été transportés à l'hôpital. Après avoir reçu des soins, ils ont pu regagner leur domicile.

CERNIER

Recherche de conducteur et témoins

Le conducteur du véhicule qui mardi dernier, entre 17 h 15 et 18 h 30, a endommagé une voiture break, de couleur grise, sur la place de parc sise à l'ouest de l'immeuble Comble-Emine 1, ainsi que les témoins de cet accrochage, sont priés de prendre contact avec la police cantonale de Cernier, tél. (038) 53.21.33.

LES HAUTS-GENEVEYS

Appel aux témoins

Hier à 16 h 15, M. A. B. de La Chaux-de-Fonds circulait des Hauts-Geneveys à Boudevilliers. Peu avant la carrière des Fribourgeois, son véhicule a été dépassé par le camion conduit par M. P. D., de La Neuveville. Lors de cette manœuvre, les flancs des véhicules se sont touchés. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale de Cernier, tél. (038) 53.21.33.

CORGÉMONT

Fillette blessée

Hier à 18 h, une fillette qui marchait sur le trottoir le long de la route cantonale s'est élançée imprudemment sur la chaussée à proximité du passage pour piétons, près de la Banque Cantonale, au moment où survenait une voiture.

La fillette a heurté l'aile arrière de la voiture. Blessée, elle a été conduite à l'Hôpital à Bienne.

ALLE

Conductrice blessée

Hier à 17 h, une automobiliste qui circulait sur la route secondaire de Alle à Cœuve, a, lors d'un croisement, perdu la maîtrise de sa voiture sur la chaussée partiellement enneigée. Son véhicule a quitté la route à droite et est venu heurter une souche. Sous le choc, la voiture a effectué un tonneau et un demi-tour avant de s'immobiliser sur le côté. Blessée, la conductrice a été transportée par ambulance à l'Hôpital de Porrentruy.

LE LOCLE

Trois blessés légers

Hier à 13 h 30, une automobiliste de La Chaux-de-Fonds, Mme F. S., circulait rue Jehandroz en direction sud. A l'intersection de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, elle est entrée en collision avec la voiture de M. G. L., du Locle, qui arrivait de sa droite, roulant normalement rue de l'Hôtel-de-Ville. Sous l'effet du choc, la voiture F. S. a effectué un tête-à-queue pour aller heurter une voiture en stationnement sur le trottoir est de la rue Jehandroz à la hauteur de l'Ecole de nurses.

Blessés, Mme F. S. ainsi que le jeune D. S., de La Chaux-de-Fonds, passager de la voiture F. S., et Mme H. L., du Locle, passagère de la voiture G. L., ont été transportés à l'hôpital. Après avoir reçu des soins, ils ont pu regagner leur domicile.

NEUCHÂTEL

Recherche de conducteur

Les témoins de l'accident qui est survenu au carrefour de Vauseyon, hier à 8 h 45, dans lequel étaient impliqués deux camions, et en particulier le conducteur du camion schwytois, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, tél. (038) 24.24.24.

Début d'incendie

Un début d'incendie s'est déclaré dans un garage rue de Perrière 12, hier à 8 h 45. Un sac en papier contenant des cendres d'une cheminée de salon a été déposé dans le garage et a bouté le feu à deux armoires en bois. Le Service d'incendie secours est intervenu. Dégâts.

Inondation

Le Service d'incendie secours est intervenu, hier à 8 h 15, avec le camion pionnier pour une inondation dans un salon de coiffure rue des Moulins 31. Au moyen de trois aspirateurs électriques, il a été pompé environ 1300 litres d'eau qui s'étaient répandus à l'intérieur du salon, à la suite de la rupture d'un raccord de la tuyauterie d'un lavabo.

Inattention

M. A. M., de Neuchâtel, circulait en auto de Boudevilliers à Neuchâtel, mardi à 23 h 15. Peu avant le pont de la Sorge, où la chaussée fait une légère déviation à droite, il a été surpris par la courbe et a heurté le socle d'une borne avec flèche de direction placée au centre de la chaussée. Dégâts.

Recherche de conducteur

Le conducteur de la voiture de couleur blanche qui descendait la rue des Terreaux, mardi dernier, à 8 h 15, et qui a heurté un bus des PTT à la hauteur du passage des Greniers, ainsi que les témoins de cet accident, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, tél. (038) 24.24.24.

COMMUNIQUÉS

Riches activités

Le Club philatélique de Saint-Imier et environs en assemblée

Dernièrement s'est tenue l'assemblée générale ordinaire du Club philatélique. Les 12 points à l'ordre du jour ont été débattus par une vingtaine de membres présents.

Le comité a été réélu en bloc par acclamations. Il est composé comme suit: président: P. Godat; vice-président: R. Houlmann; secrétaire: J.-M. Houlmann; caissier: J.-R. Brin; moniteur junior: G. Zwahlen; archiviste: A. Girardin.

Les divers rapports ont résumé une riche activité annuelle, soit surtout: bourse avec marchands au printemps, bourse interne avec mini-vente aux enchères en automne, et la grande Bourse timbro-cartes le 28.10.90 qui fut un beau succès.

Des cours juniors ont été mis sur pieds, car le club pense à la relève.

Les animations des séances ont aussi été soignées. Notamment par l'engagement de conférenciers externes ceci en collaboration avec les clubs amis de Tavannes et Tramelan.

Les comptes collent bien au budget et bouclent avec un léger bénéfice.

L'assemblée à l'unanimité les a approuvés avec remerciements au caissier. Le budget 1991 a été accepté avec quelques minimes modifications en octroyant un peu plus de fonds aux juniors notamment. Il est pessimiste et boucle avec un léger déficit.

Le programme d'activité est chargé et prévoit les bourses de printemps et d'automne, la troisième grande Bourse timbro-cartes le 27.10.91 dans les halles de gymnastique à Saint-Imier ainsi que des cours.

(comm)

Création des Jeunesses socialistes du district de Delémont (JSD)

Le samedi 9 février 1991, de nombreux jeunes ont participé à Delémont à l'assemblée constitutive des Jeunesses socialistes du district de Delémont (jsd), deuxième groupement de jeunesse socialiste du Jura.

Un comité de six membres, représentant l'ensemble du district, a été constitué. Le premier président a été élu en la personne de Gilles Froidevaux, de Châtillon.

Lors de cette réunion, les jsd ont eu l'occasion d'étudier les objets soumis en votation populaire du 3 mars prochain et en particulier le texte en faveur de l'octroi du droit de vote et d'éligibilité aux jeunes de 18 ans. Les Jeunesses socialistes du district de Delémont ont décidé de soutenir activement cet arrêté. En votant oui, on permettra à 160.000 personnes d'augmenter quelque peu la part des jeunes dans l'ensemble des citoyennes et citoyens habilités à se prononcer.

(comm)

N'oublions pas que bon nombre de jeunes de 18 ans et 19 ans, parce qu'ils exercent une activité professionnelle, paient des impôts et versent des cotisations aux assurances sociales (AVS, AI etc...).

Les jsd ont en outre déterminé les questions qui seront abordées dans un proche avenir. Elles ont plus particulièrement parlé de l'environnement et notamment de la formation à la protection de l'environnement dans les écoles. De plus, elles auront un œil attentif sur le résultat de la motion d'Yvette Jaggi, syndique de Lausanne, qui invite le Conseil fédéral à proposer une amnistie générale pour les objecteurs de conscience. L'amnistie devrait prendre effet - ou du moins être décidée - en 1991, à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération. A ce sujet, il sera intéressant de suivre les réactions des représentants aux Chambres fédérales.

Les allocations familiales: que coûte la généralisation dans le Jura?

Les commentaires et prises de position qui ont suivi la première séance du législatif cantonal amènent le Groupe démocrate-chrétien à faire les remarques suivantes:

Il partage l'analyse qui est faite de la situation préoccupante sur le marché de l'emploi. Il ne juge pourtant pas opportun que l'Etat se décharge d'une compétence qui est la sienne en ce domaine au profit d'une commission qui regroupe les principaux intéressés et qui ne fonctionne pas à satisfaction; en cela, le Groupe démocrate-chrétien ne fait qu'appliquer la politique socialiste qui tend à conférer toujours plus de pouvoir à l'Etat, preuve en est la motion qui demande la création d'un poste de délégué cantonal au logement. Si l'Etat n'arrive pas actuellement à traiter les problèmes à satisfaction, comment une commission pourrait-elle le faire?

Contrairement à ce qu'on veut faire croire, le Groupe démocrate-chrétien défend l'extension la plus large possible en matière d'allocations familiales. Il rappelle simplement que la nouvelle loi a fait déjà un effort considérable dans ce sens. Il constate aussi que la cotisation cantonale à la seule charge des employeurs est de 3% de la masse salariale et qu'elle atteint même 3,6% dans certaines caisses. Aucun autre canton n'en est là. Le postulat aurait permis d'étudier les conséquences et les possibilités d'extension du droit aux allocations. Le Groupe démocrate-chrétien regrette que le Groupe socialiste ne l'ait pas admis. Il faudra bien, tôt ou tard, réparer du financement des allocations si l'on veut arriver à la concrétisation d'un enfant = une allocation.

Le Groupe démocrate-chrétien constate une fois de plus que l'intransigeance seule empêche de trouver des solutions satisfaisantes. Nous sommes évidemment en année électorale! (comm)

AVIS MORTUAIRES

Dans une terre grasse et pleine d'escargots
Je veux creuser moi-même une fosse profonde,
Où je puisse à loisir étaler mes vieux os
Et dormir dans l'oubli comme un requin dans l'onde.

Beaudelaire

Madame et Monsieur Marcel et Joëlle Knörr-Terraz:

Laurence Knörr et Bruce Rätz et leurs enfants
Lionel et Maëlle,

Anne Knörr;

Monsieur et Madame Pierre et Rita Terraz-Castelletti:

Joëlle et Thierry Burgi-Terraz et leurs enfants
Bastien et Manon,

Christian Terraz;

Les descendants de feu Aimable Terraz-Nicolet;

Les descendants de feu Jules Jacot-Descombes-Vaucher,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Gabriel TERRAZ

leur cher et regretté père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami enlevé à leur tendre affection samedi, dans sa 88e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 16 février 1991.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille:

M. et Mme Pierre Terraz-Castelletti
D.-Jeanrichard 14.

Vous pouvez penser au Home médicalisé La Sombaille, ccp 23-826-0.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime.

Madame Marianne Huguenin-Augsburger:

Sandra et Pascal Leuthold-Huguenin et Stéphanie;

Madame Lily Fraquelli-Gafner, ses enfants

et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Yvonne AUGSBURGER

née GAFNER

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur affection mardi, dans sa 76e année, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 février 1991.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 22 février, à 10 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille:

Mme Marianne Huguenin-Augsburger
113, rue Jardinière

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA SOCIÉTÉ «LA FRIBOURGIA»

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jean RENEVEY

membre fondateur

Les membres garderont de cet ami
le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

28-140122



Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.

Suisse et étrangère: Daniel Droz. - Economie: Jacques Houriet. - Canton de Neuchâtel: Mario Sessa. - La Chaux-de-Fonds: Corinne Chuard, Alain Portner, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - Le Locle: Jean-Claude Parrin, Claire-Lise Droz. - Littoral: Anouk Ortlieb, Claudio Personeni, Annette Thorens. - Val-de-Travers: Mariano De Cristofano. - Canton du Jura: Gladys Bigler. - Jura bernois: Dominique Egger. - Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cervino, Gino Arrigo, Gérard Stegmüller. - Magazine: Raymond Dérens. - Secrétariat régional nuit: Michel Dérens, Sonia Graf, Thierry Clémence, Jacques Mettraux. - Photographie: Marcel Gerber. - Caricaturiste: Jean-Marc Elzingre.

Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds.
Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
T (039) 211 135 - Téléx 952114.
Fax: Rédaction 039-285 852.
Fax: Administration 039-281 419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.072.

Régie des annonces:
Publicitas
La Chaux-de-Fonds (039) 283 476
Le Locle (039) 311 442

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA FABRIQUE D'AIGUILLES LE SUCCÈS S.A.

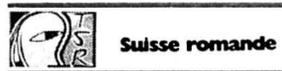
ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Christian GURTNER

fidèle collaborateur depuis de nombreuses années.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

28-127115



9.00 TJ-flash
 9.05 Top models (série)
 9.25 Mademoiselle (série)
 9.50 Patou l'épatant
 10.50 Viva
 11.40 A bon entendeur
 11.55 Les jours heureux (série)
 12.20 Madame est servie (série)
 12.45 TJ-midi
 13.15 Le cercle de feu (série)
 13.40 On ne vit qu'une fois (série)
 14.25 Lou Grant (série)
 15.15 A la conquête d'une grotte sous-marine
 15.40 Loft story (série)
 16.05 Huit, ça suffit! (série)
 16.50 Pif et Hercule (série)
 17.00 Les Babibouchettes et le kangourou
 17.10 Les oursins volants
 17.40 Rick Hunter (série)
 18.35 Top models (série)
 19.00 Journal romand
 19.15 Téléchance
 19.30 TJ-soir
 20.05 Temps présent
 Le lait en poudre dans le tiers monde: un cadeau empoisonné?
 21.10 Traffik, le sang du pavot (série)

13.30* Ma sorcière bien-aimée
 14.00 Le grand bleu
 Comédie dramatique française de Luc Besson, avec Jean-Marc Barr, Rossanna Arquette et Jean Reno, (1988). Un magnifique voyage au fond des mers pour un film culte magique et envoûtant.
 16.00 Jeunesse: Super Mario Bros. Show; les Oursins volants; Je veux savoir; Sharky et Georges; Kissifur.
 17.45 Signé Washington
 Comédie policière américaine de Alvin Rakoff, avec Elliott Gould, Katie Jackson et Arthur Hill, (1980). Un paisible professeur devient héros malgré lui.
 19.15 Tiny Toons
 Une série animée produite par Steven Spielberg et la Warner totalement inédite avec de nouveaux jeunes personnages qui mélange avec brio une sensibilité adulte à la magie et au merveilleux de l'enfance.
 19.40* Ma sorcière bien-aimée
 20.06* Les bébés
 20.09* Ciné-journal suisse

6.30 Spécial info
 8.25 Télé shopping
 8.55 Club Dorothée matin
 11.20 Jeopardy
 11.50 Tournez... manège
 12.25 Le juste prix
 12.50 C'est bon à savoir
 13.00 Journal
 13.30 Météo - Trafic infos - La Bourse
 13.35 Les feux de l'amour (feuilleton)
 14.30 Côte ouest (série)
 15.25 Tiercé-quarté+ à Vincennes
 15.35 Tribunal (série)
 16.05 A cœurs perdus (série)
 17.00 Club Dorothée
 17.25 Chips (série)
 18.20 Une famille en or
 18.50 Santa Barbara (feuilleton)
 19.20 La roue de la fortune
 19.45 Pas folles les bêtes!
 20.00 Journal
 20.50 Météo - Trafic infos Tapis vert

6.05 Rue Carnot (feuilleton)
 6.30 Télématin
 8.30 Amoureuement vôtre (feuilleton)
 9.00 Top models (série)
 9.30 Matin bonheur
 10.30 Eric et toi et moi
 11.30 Motus
 12.00 Dessinez, c'est gagné!
 12.30 Les mariés de l'A2
 13.00 Journal
 13.40 Météo
 13.45 Générations (feuilleton)
 14.30 Les enquêtes du commissaire Maigret
 Maigret se trompe.
 16.05 Félicien Grevéche (série)
 17.00 Eve raconte
 Georges Sand.
 17.20 Flash info
 17.25 Des chiffres et des lettres
 17.55 Giga
 19.00 Mac Gyver (série)
 20.00 Journal
 20.45 Météo
 20.48 INC
 20.50 Envoyé spécial
 Du producteur au consommateur - La vie de Willy - Maudit virus, ou l'évolution du sida au Zaïre.

7.30 Le journal de Radio-Canada
 8.00 Continentales
 11.00 Questions pour un champion
 11.27 Droit de cité
 11.53 Espace 3
 12.00 Les titres de l'actualité
 13.00 Sport 3 images
 Résumé de la Coupe du monde de vitesse aux Arcs.
 13.35 Chers détectives (série)
 14.20 Regards de femme
 14.45 A la rencontre de Fernandel
 16.05 Zapper n'est pas jouer
 17.30 Amuse 3
 18.10 C'est pas juste
 18.30 Questions pour un champion
 19.00 Le 19-20 de l'information
 19.12 Editions régionales
 20.10 La classe
 20.30 INC
 20.40 Crésus
 Film de Jean Giono (1960), avec Fernandel, Marcelle Ranson.
 22.20 Soir 3

Montagnes neuchâtelaises: FM 97.5 Littoral: 98.2 Val-de-Ruz/Val-de-Travers: 93.9
 6.00 Infos SSR. 6.10 L'œuf à la cote. 6.45 Infos RTN-2001. 7.00 Infos SSR. 7.10 L'œuf à la cote. 7.45 Infos RTN-2001. 8.00 Infos SSR. 8.15 Revue presse SSR. 8.20 L'œuf à la cote. 9.00 Arc-en-ciel. 10.00 Infos SSR. 10.05 Arc-en-ciel. 12.00 La dolce vita. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 13.30 La dolce vita. 15.00 Infos SSR. 15.05 La dolce vita. 16.00 Hit-Parade. 17.00 Infos SSR. 17.05 Hit-Parade. 18.00 Infos SSR. 18.30 Infos RTN-2001. 19.00 Magazine du cinéma. 19.30 Entre deux. 20.00 Sports ou Au gré des vents. 22.45 Transmusique. 24.00 Infos SSR. 0.05 Couleur 3.

A 22 h 00
Hôtel
 Parlons suisse!
 Les Romands parleraient-ils suisse sans le savoir? C'est possible. Bien sûr leur langue maternelle est le français, mais un français enrichi de tout un vocabulaire et d'expressions ignorés des Français.

20 h 15
La bête noire
 Drame français de Patrick Choput, avec Richard Bohringer, Philippe Sfec et Sabine Haudepin, (1983). Loin du mélo larmoyant, une œuvre originale et émouvante à la fois portrait, film noir et document social.

A 21 h 05
Sacrée soirée
 Invités: Daniel Guichard, Serge Lama et Agnès. Variétés avec Elsa, David Hallday, Claude Barzotti, Alain Lanty, Herbert Léonard, Dave Stewart, Alain Turban, Mark Boyce.

A 22 h 00
Mad Max au-delà du dôme du tonnerre
 Film de G. Miller et G. Ogilvie (1985), avec Mel Gibson, Tina Turner, Bruce Spence. Après une guerre nucléaire, Mad Max, le guerrier de l'Apocalypse, conduit une horde d'enfants vers la Terre promise.

A 22 h 40
Don Juan
 Film de John Berry (1955), avec Fernandel, Carmen Sevilla, Erno Crisa. Les aventures de Sganarelle et de son maître Don Juan aux prises avec un rival ombrageux.

La Première
 9.05 Petit déjeuner, par P. Ferla. 10.05 5 sur 5. 12.30 Journal de midi. 13.00 Les 4 Suisses répondent. 13.05 Saga. 15.05 Objectif mieux vivre! 16.05 Ticket chic. 16.30 Les histoires de la musique. 17.05 Zigzag. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.02 Les 4 Suisses répondent. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 23.30 Emmène-moi au bout du monde. 0.05 Couleur 3.

22.30 TJ-nuit
 22.45 Interdit aux moins de 20 heures
 23.30 Mémoires d'un objectif
 0.25 Bulletin du télétexte

21.55 La fureur des anges I et II
 Mini-série romantique américaine en deux parties de Buzz Kulik, avec Jaclyn Smith, Ken Howard et Kevin Conway, (1983). Dernière diffusion.
 (* en clair)

23.00 Ex libris
 24.00 TF 1 dernière
 0.25 Météo - La Bourse
 0.30 Au trot
 0.35 Méaventures (série)
 1.05 Intrigues (série)
 1.35 TF 1 nuit
 2.10 C'est déjà demain (série)
 2.30 Info revue
 3.15 Histoire du rire
 4.10 Enquêtes à l'italienne (série)

23.45 Journal
 0.05 Météo
 0.10 La planète miracle
 Australie, mer primitive.

0.10 Courts métrages
 0.35 Carnet de notes
Demain à la TVR
 8.55 Petites annonces
 9.00 TJ-flash
 9.05 Top models
 9.25 Mademoiselle
 9.55 La kermesse des brigands
 10.20 Hôtel
 10.45 Racines 700
 11.00 Mémoires d'un objectif
 11.55 Les jours heureux

Espace 2
 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Espace 2 questionne. 11.30 Entrée public. 12.30 Méridienne. 14.05 Divertimento. 15.05 Cadenza. 16.30 Divertimento. 17.05 Magazine: cinéma et communication. 18.05 JazzZ. 19.05 Magazine de la musique. 20.05 Plein feu. 20.30 Disque en lice: Sérénade N° 10, de W.A. Mozart. 23.50 Novitads. 0.05 Notturmo.

5 La Cinq
 7.16 Matinée sur la Cinq
 12.45 Le journal
 13.30 Arabesque
 14.25 Le renard
 15.30 En direct des courses
 15.50 Bergerac
 16.45 Youpi, l'école est finie
 18.40 K 2000
 19.30 Tel père, tel fils
 20.00 Le journal
 20.45 Racket sur le Sunset Boulevard (téléfilm)
 22.25 Reporters
 23.50 Ciné 5
 0.10 Les polars de la Cinq

Suisse alémanique
 8.30 Schulfernsehen. 12.55 Tagesschau. 13.00 Das Buschkrankenhaus. 13.50 Nachschau am Nachmittag. 16.05 Treffpunkt. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm. 17.55 Tagesschau. 18.00 Das Geheimnis der Delphine. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 20.00 DOK. 21.00 Udo Jürgens live ohne Maske. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 Stichprobe: Erfolg. 23.35 Svizra rumentscha. 0.20 Nachtbulletin.

Allemagne 2
 11.03 Ja oder nein. 11.50 Sicher ist sicher. 13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 ZDF Sport extra. 17.00 Heute. 17.15 Tele-Illustrate. 17.45 Unsere Hagenbecks. 19.00 Heute. 19.30 Der grosse Preis. 20.50 Die grosse Hilfe. 21.00 Abenteuer Forschung. 21.45 Heute-Journal. 22.10 Was nun...? 23.10 Cautio Criminalis oder der Hexenanwalt.

Suisse italienne
 12.15 A come animazione. 12.20 Teletext-News. 12.25 Escrava Isaura. 13.00 TG Tredici. 13.15 TTT. 14.30 Io e la strada. 14.40 Alice. 15.30 La terra she svanisce. 16.40 M' Hiccup. 16.55 Passioni. 17.30 Natura amica. 18.00 Sister Kate. 18.25 In bocca al lupo! 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Il gioco del falco (film). 22.35 TG Sera. 22.50 Carta bianca. 23.40 Teletext notte.

tve Internacional
 7.45 Carta de ajuste. 7.59 Apertura. 8.30 Gimnasia. 8.45 Videomix. 9.05 TV educativa. 11.00 La hora de... 12.05 La ruta de la seda. 13.00 Los mundos de yupi. 13.30 Telenovela. 14.30 No te rias que es peor. 15.00 Telediaro 1. 15.30 Estadio-2. 16.00 Diario de la guerra. 16.30 Està es su casa. 17.25 Parejas. 18.00 Los mundos de yupi. 18.30 Circo pop. 19.00 Baloncesto. 20.30 Telediaro 2. 21.00 Locos por la tele. 22.05 El capitán intrépido (film). 23.30 Documental. 24.00 Diario noche.

Suisse alémanique
 5.40 Zum neuen Tag. 7.00 Morgenjournal. 7.20 Presseschau. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 10.00 Etcetera. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendezvous. 12.30 Mittagsjournal. 13.30 Gast/Serie. 14.00 Siesta. 17.00 Welle eins mit Sport. 18.00 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal. 19.15 Sport-Telegramm. 20.00 Z. B.! 21.00 A la carte. 23.00 Jazztime. 1.00 DRS-Nachtclub.

La Six
 10.10 M6 boutique
 10.25 Boulevard des clips
 11.05 L'île fantastique
 11.50 Hit, hit, hit, hourra
 12.05 Papa Schultz
 12.30 Ma sorcière bien-aimée
 13.00 Aline et Cathy
 13.25 Madame est servie
 13.55 Cagney et Lacey
 14.45 Boulevard des clips
 15.00 Spécial starclips
 15.40 Bleu, blanc, clip
 16.40 Vegas
 17.35 Zygomusic
 18.05 Supercopier
 19.00 La petite maison dans la prairie
 19.54 6 minutes
 20.00 Madame est servie
 20.30 Le crime de l'Orient-Express (film)
 22.45 Une corde pour le pendre
 24.00 6 minutes

Allemagne 1
 14.30 Der fliegende Ferdinand. 15.03 Abenteuer Wildnis. 15.15 Vorsicht. 15.30 Die Erde, der Himmel und die Dinge dazwischen. 16.03 The Munsters. 16.30 Die Trickfilmschau. 16.45 Der Doktor und das liebe Vieh. 17.25 Regionalprogramme. 20.00 Tagesschau. 20.15 Pro & Contra. 21.00 Der 7. Sinn. 21.03 Mensch Meier. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Bücherjournal. 24.00 Tagesschau.

Allemagne 3
 16.00 Hello. 16.15 L'arrivée de Martine. 16.30 Spanien: Sprache, Land und Leute. 17.00 Telekolleg II. 17.30 Die Sendung mit der Maus. 17.59 Barney-Bär und seine Freunde. 18.26 Das Sandmännchen. 18.30 Abendschau. 19.00 Service um sieben. 19.15 Zur Sache. 20.00 Die seltsamen Methoden des Franz Josef Wanninger. 20.25 Auszeit. 20.30 Politik Südwest. 21.00 Nachrichten. 21.15 Sport unter der Lupe. 22.00 Sport im Dritten extra. 22.15 Goethe, Schiller & Co.

RAI Italie 1
 12.00 TG 1-Flash. 12.05 Piacere Raiuno. 13.30 Telegiornale. 14.00 Il mondo di Quark. 14.30 Primmismo. 15.00 Cronache italiane. 15.30 L'albero azzurro. 16.00 Big! 17.35 Spaziolibero. 18.05 Italia ore sei. 18.45 L'ultima cavaliere elettrico (film). 19.40 Almanacco del giorno dopo. 20.00 Telegiornale. 20.40 Lo gnomo mobile (film). 23.00 Telegiornale. 23.10 Sanremo international Parota pop-stars. 24.00 TG 1-Notte. 0.25 Mezzanotte e dintorni.

EUROSPORT
 6.00 Sky news live. 6.30 Newslive. 7.00 The DJ-Kat show. 8.30 Eurobics. 9.00 Tennis. 11.00 Bob-WM. 11.30 Eurobics. 12.00 Volleyball. 13.00 Leichtathletik. 13.30 Tennis. 18.30 Eurosport news. 19.00 Reitsport. 20.00 Tennis. 22.00 Motor sport news. 22.30 Fussball. 24.00 Eurosport news. 0.30 Biathlon-WM.

France musique
 7.10 Le point du jour. 9.05 Le matin des musiciens. 11.00 Le concert. 12.05 Jazz d'aujourd'hui: le bloc-notes. 12.30 Concert. 14.00 Le grand bécarré. 14.30 Les salons de musique. 18.00 Quartz. 18.30 6 1/2. 19.07 Un fauteuil pour l'orchestre. 20.00 Haiku. 20.30 Concert de l'Orchestre national de France: œuvres d'Ives, Carter, Druckman. 23.07 Pous-sières d'étoiles.

La sept
 10.00 et 12.00 Anglais. 16.00 Vous souvenez-vous de Gaspar Winkler? 17.35 Symphonie en D. 18.00 L'âge d'or du cinéma. 18.30 Ici bat la vie. 19.00 Leaving the old ruin. 19.40 Ils. 19.55 Le dessous des cartes. 20.00 L'âge d'or du cinéma. 20.30 Ici bat la vie. 21.00 Vous souvenez-vous de Gaspar Winkler? 22.35 Le ballet triadique. 23.05 Art of memory. 23.40 La mort du boulanger.

TV - À PROPOS
 A2 (lundi 18.2.91) vient de proposer fort tardivement (22 h 30) le deuxième numéro d'une nouvelle émission, «Génération 90», intitulée «Les héros du chaos», un trimestre après la première sur «Le déclin de l'Amérique». La réalisation est signée Peter Stuart et présentée par Antoine de Caunes qui lie, installé sur un trône, avec une indéniable verve, les différentes séquences annoncées par des titres écrits, tels «Le héros aime l'ordre», «Le héros suit son chemin», «Le héros garde visage humain», «Le héros se vend bien», etc... Le générique donne le ton: un petit cochon rose parcourt l'écran en tous sens pour s'en venir têter, avec d'autres, une truie génèreuse. Le téléspectateur va

Génération 90: à la poursuite du héros
 têter beaucoup d'images, de nombreuses idées, installé dans une auberge espagnole, pour en retenir quelques-unes revigorantes. Une belle brochette d'invités: avec chacun, on pourrait faire une émission complète. Voici, entre autres, interrogés à New York, Los Angeles, Londres, Paris, Karatchi, sur le même fond uni, plus souvent en anglais ou en américain qu'en français Ben-nazir Bhutto, le Dalai Lama, Anthony Burgess, Georges Lucas, Jacques Vergès, Bob Geldof, Sting, Shen Tang, Luc Montagnier, etc... Mais les questions hors-champ sont précises; elles portent sur différents aspects du thème général, qui doit permet-

réflexion plus approfondie. Par exemple: Reagan s'en est allé chercher sa «Guerre des étoiles» dans le film de Georges Lucas: et l'ancien acteur rendit quelques hommages à Rambo! Il s'agissait alors de continuer le combat contre le danger «rouge». Mais à l'Est, beaucoup de choses viennent de changer. Pour les Occidentaux, Gorbatchev est devenu un «héros», comme Walesa ou Havel. Cependant, l'homme continue d'avoir besoin d'un ennemi. Et si, désormais, c'était l'Islam? Un cinéaste pakistanais met en scène un véritable «Rambo» de là-bas chargé de poursuivre pour le tuer un acteur qui incarne Saddam Rushdie... Freddy LANDRY

Fréquence Jura
 7.00 Infos. 7.15 Les ablutions de Paul-Albert. 7.45 Jeu. 8.00 Infos. 8.15 L'invité. 8.30 Revue de presse. 8.45 Cette année-là. 9.00 Infos. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Classique. 9.45 Jeu. 10.00 Infos. 10.15 Bruits de la vie. 10.30 Fréquentstars. 10.45 Jeu. 11.00 Infos. 11.15 Reportage. 11.45 Jeu. 12.15 Jura midi. 17.00 Radio active. 18.30 Info JU. 18.45 Ruban de rêve. 19.00 Au fil du temps.

Radio Jura bernois
 8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Recto-verso. 10.00 Rendez-vous du 3^e âge. 10.30 Le coup d'archet. 11.00 Kaléidoscope. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Actualités régionales. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 15.05 Musique aux 4 vents. 17.00 Zorlug connexion. 18.35 Magazine régional. 19.00 Silence, on tourne! 19.30 Ciné-souvenirs. 20.00 Transit.

Images d'un pays qui n'existe plus au Festival du cinéma de Berlin

Crise de croissance, problèmes nombreux engendrés par la réunification, Berlin se trouve au centre de la tourmente actuelle et il n'est pas étonnant de retrouver autant d'images d'Allemagne de l'Est, d'un pays maintenant disparu. Il faut dire qu'avant les écrans de la RDA étaient strictement surveillés et que l'idéologie n'autorisait aucun débordement. A tous les stades de la réalisation, des contrôles sévères existaient et il était impossible qu'une image critique pointe l'oreille.

Cette année donc déferlement d'images en particulier au Forum, des images récentes, vives, critiques contrastant avec le conformisme obligatoires d'antan.

Citons à ce titre *Die Maurer / Le Mur* d'un artiste cinéaste J. Böttcher qui a tourné à Berlin les derniers jours du fameux mur. Cinéaste maudit à qui l'on a interdit ses meilleurs films, peintre interdit d'exposition, Böttcher est typiquement l'auteur individualiste qui n'a ja-

mais vraiment pu s'exprimer dans les conditions anciennes. Son film est poétique, et contemple sans nostalgie cet élément d'histoire allemande qui part en morceaux. Même démarche dans *Ein schmales Stück Deutschland / Un petit morceau d'Allemagne* qui conte les aventures de deux jeunes qui se sont enfuis en mars 1989 déjà sans penser aux bouleversements ultérieurs. On interviewe aussi un ancien responsable de la police politique (Stasis) qui explique la structure de cette organisation policière. Mais le film le plus profond et certainement celui qui pourrait recevoir le meilleur écho à l'étranger est *Verriegelte Zeit / Temps fermé* de S. Schönemann. Emprisonnée en 1984 pour avoir demandé à quitter la RDA la cinéaste témoigne de son expérience dans un film/documentaire.

Avec une petite équipe de TV l'auteur est retourné sur les lieux de son incarcération et elle a voulu interroger les gardiens, juges et toutes les personnes impliquées dans le processus de la mise à l'écart de la vie normale.

On découvre alors que l'appareil de répression était énorme au service d'un pouvoir anonyme qui tournait uniquement comme instrument contre la majorité des gens.

De Berlin
par Jean-Pierre BROSSARD

C'est aussi ce que démontre avec simplicité mais force l'un des derniers films de fiction tournés dans les studios de Babelsberg *Des Tangospieler / Le joueur de tango* de R. Graf qui conte l'histoire simple d'un pianiste d'occasion qui passe deux ans en prison pour avoir accompagné un groupe de cabaretistes chantant quelques paroles un peu critiques. De retour en liberté, ce professeur d'université refuse de se réintégrer à un monde aussi bête. On lui propose la collaboration qu'il refuse. Il finira pourtant par retrouver un job honorable, sans avoir fait de compromis.

Certains retrouvent non sans nostalgie ces images d'un monde disparu. J.-P. B.



À L'AFFICHE

«My fair lady» au théâtre



Manuela Felice, de l'Opéra de Vienne, est Tessinoise. (Photo sp)

Les amateurs de comédie musicale seront comblés. «My fair lady», le succès de Broadway depuis d'innombrables années, sera présenté dimanche au Théâtre de La Chaux-de-Fonds.

vol quelques pas de danse. Ici, tout se fait sous l'œil du client. Côté exécutants, il s'agit de savoir parler, danser, chanter, souffrir en tragédienne, sans se prendre pour Sarah Bernhardt.

Et la musique swingue, fleur bleue, roucouillante, sans même le savoir, vous l'avez au bout de la langue. Ces airs-là on les a toujours chantés.

La comédie musicale, c'est le luxe qu'on s'offre sans remords, alors qu'il fait froid dehors et qu'on ne se sent pas très en forme pour la TV qui fabule autour du Golfe.

● «My fair lady»
Théâtre de
La Chaux-de-Fonds
Dimanche 24 février, 20 h

Une reprise de «My fair lady» est toujours un événement. Cela fait longtemps que la partition attendait le bon vouloir d'une compagnie. Le Scala Theater de Bâle, solistes internationaux, chœurs, ballet et orchestre, assume la responsabilité de cette nouvelle production. Manuela Felice, soprano coloratur tessinoise, attachée à l'Opéra de Vienne, a été distribuée dans le rôle titre.

La comédie musicale, c'est le versant décontracté des grands sentiments. «My fair lady» c'est en quelque sorte le mythe de Pygmalion qui a inspiré tant d'artistes, d'écrivains, de musiciens. Côté public, on s'amuse, on rêve d'être souffleur, ou d'entrer en scène pour prendre au

À L'AFFICHE

L'échappée du pianiste

Le dixième concert de l'abonnement sera donné par Gérard Caussé, altiste, et François-René Duchâble, pianiste, qui joueront *Harold en Italie* de Berlioz, une sonate de Hummel, et la sonate op. 120 No 1 de Brahms.

C'est Paganini qui aurait commandé (ou suggéré) à Berlioz une œuvre pour alto et orchestre, à la fin de l'année 1833. Dès le début de l'année suivante, Berlioz se met au travail, songeant d'abord à une œuvre qui contenterait les derniers instants de Marie Stuart, puis préférant donner à l'alto le rôle de Harold, un jeune noble mélancolique et contemplatif, qui assiste sans s'y mêler à des scènes musicalement expressives.

Harold est Anglais (Berlioz vient d'épouser Harriet Smithson), et l'histoire se passe en Italie (il a séjourné quelques années auparavant à la Villa Médicis, à Rome); ce peut être Lord Byron, mais aussi Berlioz lui-même; il est figuré par un thème récurrent de l'alto, toujours semblable, ample et d'un rythme déroutant, exposé dans l'adagio initial. Puis nous sommes dans des montagnes, et Harold évoque des souvenirs de fête, de vin et de filles, dans un allegro chaleureux et expansif. L'allegretto qui suit décrit une marche de pèlerins, en une succession de sé-

quences de huit mesures suggérant la monotonie d'une sorte de litanie. La «Sérénade d'un montagnard des Abruzzes» est la partie folklorique de l'œuvre, précédant une «Orgie de brigands» où sont rappelés d'abord les souvenirs précédents, et où la musique se déchaîne ensuite de façon éblouissante, dans un paroxysme de virtuosité orchestrale, selon une structure qui est en gros celle d'un rondo. Harold est l'une des œuvres essentielles du XIXe siècle. La transcription pour piano et alto que nous entendrons est due à Franz Liszt.

Johann Nepomuk Hummel fut un célèbre pianiste et compositeur, maître de Chapelle des Esterhazy, puis de la cour de Stuttgart, enfin à Weimar. Il avait été successivement l'élève de Mozart, Salieri et Haydn. Outre de nombreuses œuvres pour piano (dont sept concertos), il a composé beaucoup de musique de chambre, dont la sonate pour alto et piano en mi bémol majeur.

L'opus 120 comprend deux sonates pour clarinette et piano, qui datent de 1894, et qui sont les deux dernières œuvres de musique de chambre de Brahms. Il indiqua lui-même que la clarinette pouvait être remplacée par un alto. Comme toujours chez Brahms, c'est le caractère expressif qui ressort



François-René Duchâble, pianiste.

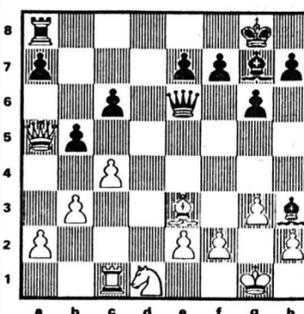
d'abord dans la première de ces sonates, mais on y décelera un brin de mélancolie et de résignation.

M.R.T.

● Salle de Musique
Lundi 25 février, à 20 h 15

ÉCHECS

Chronique No 121



Menace double

Tirée d'une partie Sellos-Gurvich jouée en France en 1982, cette position aux forces égales voit les Blancs aux prises avec une répartition passive et artificielle de leurs pièces. Les Noirs au trait s'annoncent immédiatement cet état de fait par un joli coup qui provoque l'abandon blanc immédiat. Comment et pourquoi?

Solution de la chronique No 120

1. Tg1! Rf5 2.Txg4!! Rxg4 3. Re5 Rg5! (si 3... Te8? 4. Rf6! Rf4 5. Rf7 Th8 6. e7 Re5 7. e8D+ Tx8 8. Rxe8 Rd5 9. Rd7 Rxc5 10. Rc7 et les Blancs gagnent!) 4. Rd6 Rf6, c'est pat et les joueurs partageront le point.

SUR GRAND ÉCRAN

La Chaux-de-Fonds

Corso: 18 h 45, 21 h. Highlander 2 (C. Lambert, S. Connery), 16 ans.

Eden: 18 h 30, 21 h. Netchaiev est de retour (J. Deray, avec Y. Montand) 12 ans.

Plaza: 21 h. Uranus. (C. Berri), 12 ans; 18 h 15. Un thé au Sahara (B. Bertolucci) 16 ans.

Scala: 18 h 30, 21 h. Un flic à la maternelle (I. Reitman) 12 ans.

Neuchâtel

Apollo 1: 15 h, 17 h 45, 20 h 15. On peut toujours rêver (de et avec Pierre Richard, Smaïn), pour tous; 2: 15 h, 17 h 45, 20 h 45. Highlander (C. Lambert, S. Connery) 16 ans; 3: 15 h, 17 h 45, 20 h 30. Les arnaqueurs (S. Frears), 16 ans.

Arcades: 16 h, 20 h. mondes secrets d'Asie (connaissance du monde).

Bio: 15h, 18 h, 20 h 30. Alice (Woody Allen, Mia Farrow), toutes les séances en V.O., 12 ans.

Palace: 16 h 15, 18 h 30, 20 h 45. Un flic à la maternelle, (I. Reitman, A. Schwarzeneger), 12 ans.

Rex: 15 h, 18 h, 20 h 30. L'expérience interdite. (J. Schumacher), 16 ans.

Studio: 15 h, 18 h 15, 20 h 45. Fenêtre sur Pacifique. (J. Schlesinger, avec Mélanie Griffith), 16 ans.

Saint-Imier

Cinéma Espace Noir: 20 h 30. Ragazzi fuori (de Marco Risi) V.O. it.

AGENDA CULTUREL

LA CHAUX-DE-FONDS

Théâtre: 20 h. «Je ne suis pas Rappaport», pièce de H. Gardner, mise en scène G. Wilson, avec J. Dufilho et B. Fresson.

NEUCHÂTEL

Université (bâtiment principal): 20 h 15. «Le ville di Frascati», conf. en italien avec dias par Mme Azzi Visentini.

DELÉMONT

Salle Saint-Georges: 20 h. «Un homme pressé» de B. Chartroux, avec G. Touraille.

ÉPHÉMÉRIDE

Anniversaires historiques

1987 - Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron et Georges Cipriani, quatre présumés responsables d'«Action Directe» sont arrêtés dans une ferme isolée à Vitry-aux-Loges (Loiret).

1981 - Le maréchal Dimitri Oustouin, ministre soviétique de la défense, accuse les Occidentaux de vouloir relancer la guerre froide.

1975 - La Commission des droits de l'homme de l'ONU accuse Israël de violer «des normes fondamentales du droit international» dans les territoires arabes occupés.

Ils sont nés un 21 février

- Le compositeur français Léo Delibes (1836-1891)
- Sacha Guitry, auteur, cinéaste, acteur français (1885-1957)
- L'actrice française Madeleine Renaud (1900).

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(degrés-heures hebdomadaires DH)
Semaine du 11.2.1991 au 18.2.1991
Littoral - 1.7 (3308 DH)
Val-de-Ruz - 2.9 (3514 DH)
Val-de-Travers - 3.7 (3647 DH)
La Chx-de-Fds - 6.4 (4105 DH)
Le Locle - 5.1 (3875 DH)
Renseignements: Service cantonal de l'énergie, Château, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 35 55.

Les questions acoustiques

A la recherche de la clef du Grand-Temple (11)

L'œuvre venait d'éclorre, et en deux endroits en fait. A La Chaux-de-Fonds, toute une équipe d'artisans avait achevé un monument d'un art inspiré et résolument nouveau. A Paris, un grain de la gerbe commençait à germer; la revue «L'Esprit Nouveau» faisait du bruit autour d'elle. Reprenant à son compte une des idées maîtresses du manifeste futuriste de 1909, mais d'une manière interrogative (grâce semble-t-il à l'avis du peintre Théophile Robert), la rédaction ouvrit auprès de ses lecteurs une enquête intitulée «Doit-on brûler le Louvre?» (il fallait faire de l'effet écrira Chapallaz...). Un énigmatique «Le Corbusier» signait par ailleurs des articles fort bien enlevés. Mais un écho gênant troublait les pasteurs qui montés en chaire, tentaient d'évangéliser les foules chaudes-fonnières.

Et c'est curieusement à Paris que l'on dénicha un acousticien qui répond à l'appel lancé à la fin de l'année 1922, année marquée dans la ville-lumière par la présentation au Salon d'automne, du fameux plan de Le Corbusier pour une ville contemporaine marquée de ses vingt-quatre tours de soixante étages qui inspirera trois ans plus tard le «Plan Voisin» de Paris.

Gustave Lyon, ingénieur, est l'un des directeurs de la firme familiale Pleyel, bien connue pour ses pianos. Il développe dans ce cadre, sous le titre «Orthophonie des salles», un bureau d'étude spécialisé en acoustique; dès 1910, il avait effectué des corrections acoustiques d'auditoires en France et jusqu'à Bruges. Il venait d'apporter à Genève la réfection du bâtiment électoral et du Victoria Hall. Les documents que lui envoient les architectes chauds-fonnières, à sa demande, lui permettent d'étudier le problème; il fait entièrement redessiner par ses techniciens, le plan exact du Grand-Temple reconstruit, et ceci à l'échelle qui lui convenait (le plan est accompagné des quatre coupes axiales illustrant le volume de la nef), plan qui lui permet d'effectuer un tirage d'une centaine d'exemplaires qui ne sont certainement pas restés dans les tiroirs du bureau parisien.

L'acousticien devait assister à Genève à un concert Jacques-Dalcroze le 6 juillet 1923; il profitera de ce voyage pour passer le dimanche 8 à La Chaux-de-Fonds; le soir même de son arrivée, le 7, une longue séance a lieu avec les architectes et de nombreux membres du Conseil de Fondation; il peut ainsi prendre la mesure du problème concret à résoudre. Notons en passant que c'est le pasteur Marc Borel qui prêchera le dimanche. Gustave Lyon continuera à prendre très à cœur sa mission dès son retour à Paris, même si, quelques semaines plus tard, on le prie de ne pas aller

trop vite et trop loin dans ses études techniques. L'acousticien se charge en effet personnellement d'une série d'épures et confie le reste des études à ses collaborateurs coutumiers.

Marc E. Albert Emery

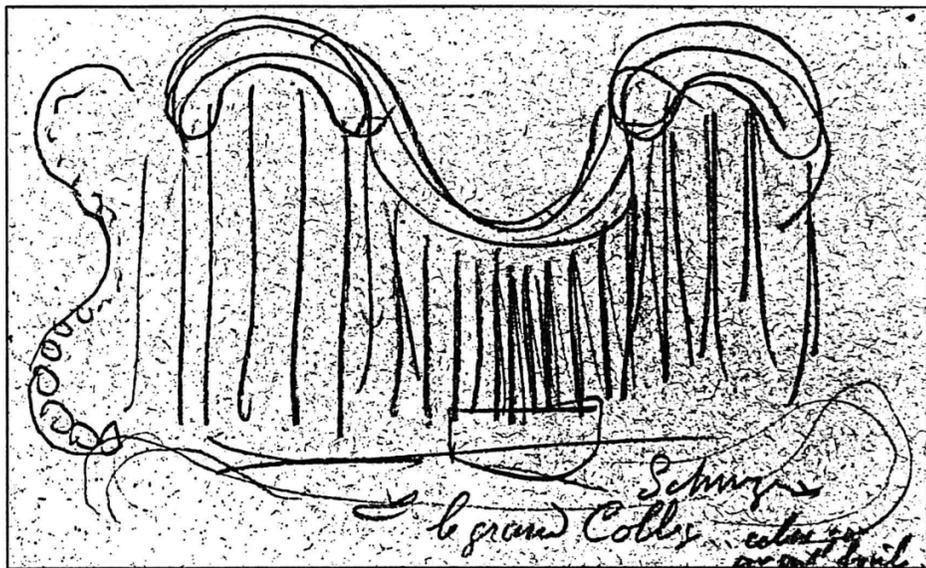
Les contacts avec Gustave Lyon se poursuivront jusqu'en 1927, ce dernier envoyant son fils, Roger, à La Chaux-de-Fonds en novembre 1926, afin de comprendre pourquoi rien ne se passe à La Chaux-de-Fonds, malgré les échanges de lettres. En 1925 en effet, l'ingénieur parisien regrettait de ne pas avoir eu contact avec «M. Jeanneret» (c'est-à-dire avec Auguste Jeanneret, président de la Fondation). Lorsque le 24 octobre 1926, Le Corbusier (Charles-Edouard Jeanneret) dépouille le règlement du concours lancé pour la construction du Palais de la Société des Nations, il note: «Acoustique salle - Voir Gustave Lyon. Chauffage voir Sulzer?» Effectivement, l'acousticien de la maison Pleyel sera le conseiller de Le Corbusier pour le projet présenté par notre architecte à Genève en janvier 1927. Et, alors qu'une immense polémique s'annonce, suite au jugement incroyable du concours, jugement qui suscite un tollé général (les neuf membres du jury désignant trois fois neuf projets, tous primés à égalité sur trois rangs), Gustave Lyon écrira à la Société des Nations une lettre de soutien en faveur de Le Corbusier. Ajoutons que sur la base des données géométriques de la grande salle des délibérations étudiées avec Le Corbusier, Gustave Lyon établira les plans de la fameuse Salle Pleyel à Paris qu'il fait aussitôt construire, en 1927 encore. Il écrira notamment à ce propos à Le Corbusier: «Sans vous, je n'aurais jamais osé entreprendre la construction de la Salle Pleyel. Mais après avoir lu «Vers une

architecture», j'ai senti que j'avais raison contre ceux qui, de toutes parts tentaient de me décourager».

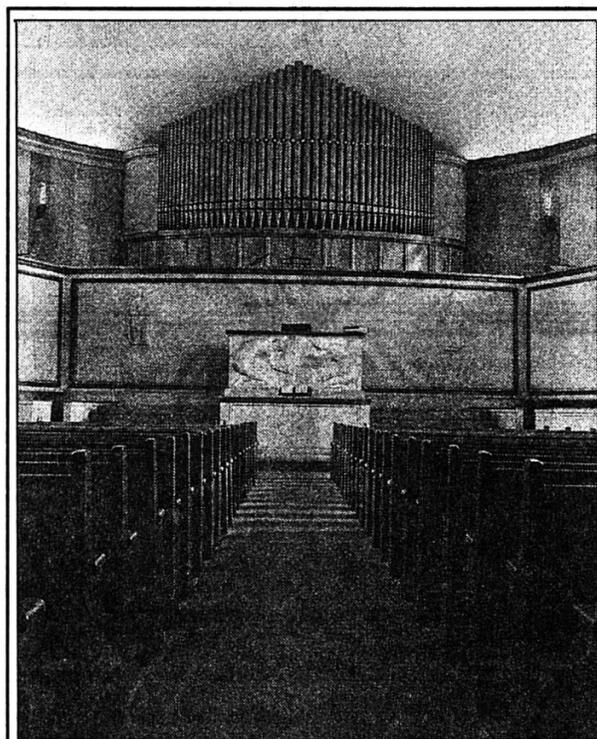
Par quelle voie fut établi le contact avec Gustave Lyon? Relevons le fait que ce dernier mentionne le nom d'Emile Jacques-Dalcroze. Ce dernier avait tissé des liens étroits avec Charles Fallier, organiste et chef de chœur au Locle, et futur fondateur du Conservatoire; mais également avec le frère de Le Corbusier, Albert Jeanneret, qui fut son assistant à Hellerau en Allemagne en 1910. Du reste ces deux musiciens chauds-fonnières étaient, comme Charles Schneider des amis d'Albert et de Charles-Edouard Jeanneret, et de nombreux musiciens avaient tissé des liens avec Madame Jeanneret-mère, éminente pianiste et pédagogue.

VERS LA CORRECTION ACOUSTIQUE

C'est l'acousticien F. M. Oswald, de Winterthour, qui dans la «Schweizerische Bauzeitung»



Un orgue expressionniste conçu dans le style du premier Goetheanum de Dornach, incendié en 1924. On lit: «Schweitzer (?), le Grand Collège... celui qui avait brûlé.» Ce dessin révèle le caractère musical de l'instrument conçu par Charles Schneider, élève et ami d'Albert Schweitzer (archives de la Fondation du Temple National, réunies à la fin de l'année 1924).



Le Grand-Temple vers 1940. Les fenêtres encadrant l'orgue ont été bouchées en 1928 lors de la correction acoustique.

«L'architecture, qui est mathématique immanente, dans sa substance et dans sa pâte, possède le rayonnement que projettent les fonctions des courbes et des droites. Autour de l'édifice, dedans l'édifice, il est des lieux précis, lieux mathématiques, qui intègrent l'ensemble et qui sont des tribunes d'où la voix d'un discours trouvera son écho tout autour. Tels sont les lieux de la

statuaire. Et ce ne sera ni métopes, ni tympans, ni porches. C'est beaucoup plus subtil et précis. C'est un lieu qui est comme le foyer d'une parabole ou d'une ellipse, comme l'endroit exact où se recoupent les plans différents qui composent le paysage architectural. Lieux porte-voix, porte-paroles, haut-parleurs.»

Le Corbusier en 1935.

ovale. Karl Indermühle n'est sans doute pas étranger à ce mandat puisqu'il écrivait à René Chapallaz, un mois plus tôt, une lettre très collégiale, posant toute une série de questions relatives aux problèmes acoustiques posés à la Fondation et à ses architectes. L'acousticien de Winterthour proposera des solutions concrètes raisonnables qui permettront en moins d'un mois de travaux (avril 1928), d'opérer une correction par la pose, sur les murs, d'un revêtement absorbant venu des Etats-Unis, et caché sous des toiles tendues sur des cadres. L'opération ainsi effectuée atténuera sensiblement les problèmes sans les résoudre fondamentalement. De ce fait, comme Chapallaz l'écrivait à Gustave Lyon «des études ne seront reprises que lorsque nous ne serons plus là»; il faudra effectivement attendre l'actuelle restauration pour qu'une correction valable soit effectuée.

Telle que la concevait tant Oswald que Lyon, l'acoustique est une science à la fois exacte, par l'étude des propriétés géométriques exactes des salles, et empirique; en effet G. Lyon a l'habitude de faire poser des tentures provisoires à différents endroits jugés théoriquement critiques, avant de proposer une intervention définitive. Quant à F. M. Oswald, il se fonde en outre sur une formule mathématique établie empiriquement et qui décrit assez bien le temps de réverbération d'un son dans une salle dont le volume et les surfaces (avec leurs caractéristiques d'absorption liées à la qualité des matériaux) seraient connus. Cette formule avait été établie en 1898 par le physicien américain Clement Wallace Sabine. Pour mener à bien leurs études, les deux acousticiens ont donc étudié sur le papier l'exacte géométrie du temple et de son ovale; ils ont ainsi pris étroitement part aux réflexions que cette architecture peut encore aujourd'hui susciter.

UN DÉBAT AFFRONTÉ DE FACE

Même si Célestin Nicolet soulignait la mauvaise acoustique du temple détruit par l'incendie, la Commission de bâtisses devait unanimement constater, le 26 août 1919, que tous les prédicateurs s'accordaient pour louer la forme du temple, «son acoustique excellente quand le temple

était rempli et le peu d'effort à donner pour se faire entendre de partout, les mêmes arguments existants pour l'auditeur qui de partout voyait et entendait l'orateur».

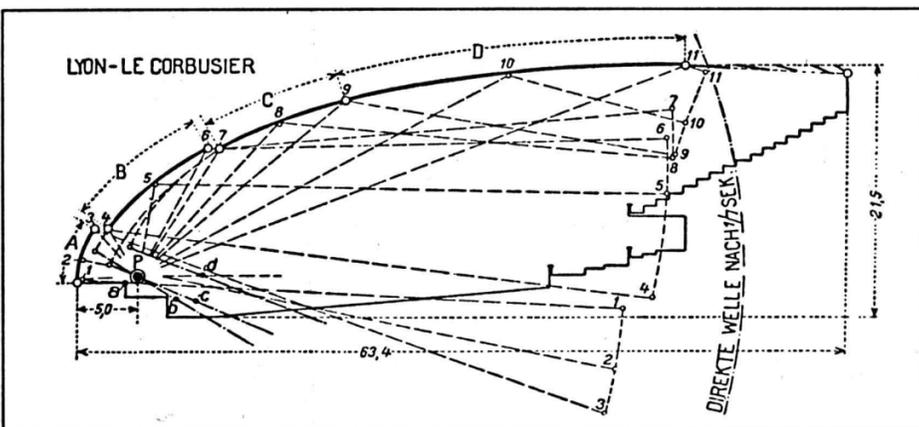
Les responsables de la reconstruction ne se sont pas désintéressés de la question acoustique. Le 2 octobre 1919, avant même le lancement du concours, un rapport sur ce sujet fut demandé par la Commission des orgues, animée par Charles Schneider, au professeur du Polytechnicum de Zurich, M. Louis Kollros; un questionnaire fut envoyé à divers organistes et facteurs d'orgues sur le même sujet. Charles Schneider pouvait en conclure que l'option grand axe serait favorable.

Le 5 novembre 1919, Charles Vuille, professeur de mathématiques aux Ecoles secondaires de notre ville donnait par écrit son avis à Auguste Benoit, avis que ce dernier fera valoir en commission le 24 janvier 1920, après le jugement du concours, mais avant qu'une option quelconque ne soit prise. Ce rapport rendait attentif aux risques plus grands d'échos que pouvait provoquer une disposition conçue selon le grand axe.

On savait qu'en 1796, la position exacte de la chaire avait été définitivement fixée à l'aide d'une tribune provisoire que l'on avait baladé dans la nef; toutefois, à l'époque, l'idée d'un aménagement transversal était déjà décidée.

C'est donc parfaitement informés des risques encourus que les responsables de la reconstruction choisirent leur parti. Après la correction effectuée sur la voûte, empêchant celle-ci de fonctionner comme un tambour, on peut dire aujourd'hui que ces risques étaient limités et que l'endroit où se trouve la chaire aujourd'hui est probablement l'endroit d'où la voix peut le mieux porter, dans un espace d'une telle forme.

Coupe de la grande salle du Palais de la S.D.N. selon Gustave Lyon et Le Corbusier, schématisée et analysée par F. M. Oswald («Schweizerische Bauzeitung»).



du 30 juillet 1927, offrira au public spécialisé l'étude comparative des différentes salles projetées par les concurrents œuvrant en vue de la construction du Palais de Genève. Il commente longuement la proposition Lyon - Le Corbusier, sans trancher définitivement en faveur d'une seule solution-miracle.

Un tiré à part de l'article ci-dessus est intégré dans le dossier du Grand-Temple conservé au sein des archives de l'Association Chapallaz & Emery, car, curieusement c'est M. Oswald qui, dès août 1925, étudie, parallèlement à G. Lyon, la correction acoustique de notre temple

Prochaine page
Ouvert sur le Grand-Temple
LA CLEF
C'EST LA LUMIÈRE